Avec le Christ, c'est l'Amour qui accomplit la Loi.

Introduction à la Bible

Remarques préliminaires	1
A) Sens du mot "testament"	1
B) En quelles langues la Bible fut-elle écrite?	1
1 - L'Hébreu	
2 - L'Araméen	2
3 - Le Grec	
C) Les Canons Juifs et Chrétiens	4
1 - Le Canon Juif	4
2 - Le Canon de l'Eglise chrétienne	4
3 - Les différents classements adoptés par la TOB et la BJ	
- Abraham (Gn 12-50): Alliance et promesses	
A) La situation historique d'Abraham et l'appel de Dieu à tout quitter	
B) Les promesses de Dieu à Abraham	9
1 - Promesse d'une postérité nombreuse	10
2 - Promesse d'une terre (Gn 12,7).	11
3 - Promesse d'être béni	12
C) L'Alliance de Dieu avec Abraham (Gn 15,7-11, 17-20)	13
1 - Remarques sur le terme d'alliance	
2 - Les différentes formes d'alliance	
\ 	13
a) Alliance entre partenaires égaux	13 13
a) Alliance entre partenaires égauxb) Alliance entre partenaires inégaux	13 13 13
	13 13 14

II - Moïse: l'alliance au Sinaï, le décalogue	19
A) Introduction	19
1) Quelques mots sur le Livre de l'Exode	
2) La situation des hébreux en Egypte	
B) Ex 24,1-11: la conclusion de l'Alliance	
1 - La composition littéraire du passage	
2 - Quelques aspects importants	26
C) Le Décalogue: Ex 20,2-17	32
1 - Le nom "décalogue", "les dix paroles"	32
2 - Les différentes numérotations du Décalogue	33
3 - Le texte	33
4 - Le contexte	34
a) Le contexte large	
a.1 - La libération d'Egypte	
a.2 - L'arrivée en terre promise	
a.3 - L'inclusion du Décalogue entre deux textes d'alliance	
b) Le contexte proche: la Théophanie	37
5 - Yahvé et le prochain dans le Décalogue	38
6 - Premier commandement: Ex 20,3.	40
7 - Deuxième commandement: Tu ne te feras aucune image (Ex 20,4-6)	41
a) Interdiction de se faire des images de Dieu ou des autres dieux?	41
a.1 - Interdiction de se fabriquer des "images" des autres dieux	41
a.2 - Interdiction de fabriquer une image de Dieu	42
a.3 - Comment choisir entre ces deux interprétations?	42
b) Servir les idoles anéantit la beauté, la dignité, la profondeur de l'homme	
b.1 "Tu ne te laisseras pas asservir par elles"	
b.2 - Les idoles: des riens qui transforment l'homme en rien	44

c) "Je suis un Dieu jaloux"	46
c.1 - La "jalousie de Dieu" dans un contexte de salut	46
c.2 - La jalousie de Dieu dans un contexte de lutte contre les idoles	48
d) Un Dieu jaloux qui punit la faute	49
8 - Quatrième commandement :	
« Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier »	51
a) Structure littéraire du quatrième commandement (Ex 20,8-11)	51
b) La place centrale du commandement sur le Sabbat dans le Décalogue	52
c) Remarques sur l'étymologie discutée du mot "Sabbat"	52
d) Le sabbat: jour où Dieu "conclut" la création et se repose	53
e) Le sabbat, un jour béni par Dieu	55
f) Le sabbat, un jour sanctifié par Dieu, un jour à sanctifier pour l'homme g) Le sabbat, achèvement de la créature	57
comme "image et ressemblance" de son créateur	60
9 - Dixième commandement : Tu ne convoiteras pas (Ex 20,17)	61
a) Ex 20,17 présente-t-il un ou deux commandements?	61
b) En hébreu, "convoiter", c'est aussi "prendre"	62
c) La spiritualisation de la notion de convoitise par l'intermédiaire de la lang	_
III - La promesse d'une alliance nouvelle à israël infidèle	63
B) La promesse d'une Alliance Nouvelle	
1 - Alliance Nouvelle et éternelle	
2 - Dieu pardonnera toutes les fautes commises par Israël	
3 - Dieu fera de l'homme une créature nouvelle qui suivra sa Loi	68
IV - Le christ accomplit la loi	74
A) La fréquence du thème de la Loi dans le NT	74
1 - Quelques statistiques	74
2 - Loi et tradition	
B) Les dangers du Judaïsme face à la Loi	75
1 - Rappel: la Loi, un don	
au service d'une communion de vie offerte par Dieu.	75

2 - Le danger du "Pharisaïsme"	76
a) Qu'est-ce qu'un Pharisien?	76
b) Le danger de considérer la Loi comme un absolu en soi	77
c) Le danger de croire que la pratique de la Loi donne à l'homme d'être juste	
devant Dieu	78
C) Le Christ Interprète de la Loi en St Matthieu	79
1 - L'axe directeur de l'Evangile selon St Matthieu	
2 - Le plan du discours sur la Montagne (Mt 5,1 - 7,29)	80
3 - "Je ne suis pas venu pour abolir la Loi"	81
4 - "Je suis venu pour accomplir la Loi"	81
a) La volonté du Père face à la lettre de la Loi	82
b) L'amour, cœur de la Loi et principe de sa réinterprétation	83
c) L'intériorisation de la Loi	86
d) La radicalisation de l'engagement envers Dieu	87
e) La personnalisation de la Loi en Jésus Christ	88
f) La souveraineté absolue de Jésus, seul médiateur entre Dieu et les hommes	

D. Jacques Fournier

INTRODUCTION A LA BIBLE

REMARQUES PRELIMINAIRES

La Bible ou Ecriture Sainte comprend pour le chrétien l'Ancien et le Nouveau Testament.

A) Sens du mot "testament"

Ce dernier mot de "testament" ne doit pas être compris au sens où nous l'entendons habituellement: "acte juridique par lequel une personne déclare ses dernières volontés et dispose de ses biens pour le temps qui suivra sa mort".

"Testament" vient en fait du mot latin "testamentum" qui traduit le mot hébreu berit qui signifie "Alliance".

L'Ancien Testament est donc l'ensemble des livres qui nous parlent de l'Alliance que Dieu a établie avec un peuple, son peuple, Israël, par l'intermédiaire de Moïse.

Le Nouveau Testament nous parlera donc de la Nouvelle Alliance annoncée dans l'Ancien Testament et accomplie par le Christ Jésus; souvenons-nous des paroles qu'il a prononcées au moment de l'institution de l'eucharistie, juste avant son arrestation:

- Lc 22,20: Cette coupe est la nouvelle Alliance en mon sang versé pour vous.
- Mt 26,27-28: Prenant une coupe, il rendit grâces et la leur donna en disant: "Buvez-en tous; car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui va être répandu pour une multitude en rémission des péchés.

B) En quelles langues la Bible fut-elle écrite?

L'AT n'est pas une oeuvre homogène: on l'a souvent comparée à une bibliothèque, car elle est constituée de nombreux livres de styles différents, rédigés par des auteurs différents à des époques différentes... l'ensemble de ce travail s'étalant sur une période de plus de 1000 ans. De là vient la complexité de son étude.

De plus, ces livres n'ont pas été rédigés en une seule langue mais en 3, et nous allons voir que cette simple question linguistique, reflet d'une histoire mouvementée, permet de comprendre pourquoi le classement de la TOB (Traduction Oeucuménique de la Bible) est différent de celui de la BJ (Bible de Jérusalem), et pourquoi les citations de l'AT dans le NT sont souvent différentes du texte que l'on peut lire directement dans notre AT...

<u>1 - L'Hébreu</u>

L'Hébreu est la langue la plus primitive de l'AT; l'écriture alphabétique apparut au Proche Orient vers le 15°s av. JC et c'est vers le 11°s av. JC environ que les hébreux empruntèrent aux Phéniciens¹ un alphabet de 22 consonnes²; conclusion immédiate: les textes de la Bible ne peuvent remonter au delà du 12°s av. JC. Quelques textes peuvent avoir été écrits au 12-11°s (Dt 26,5-9), mais les premières grandes rédactions (cycles de récits, codes législatifs ou recueils de sagesse) doivent dater du 9°s., l'essentiel de la rédaction devant se situer entre le 8° et le 3°s av. JC³.

Conséquences:

- a) Les Patriarches, qui vivaient entre les 18 et 15°s av. JC, devaient parler une autre langue que l'hébreu puisque celle-çi date du 12°s av. JC environ.
- b) Ce sont donc parfois des écarts de 5 à 8 siècles qui existent entre tel évènement ou tel personnage et la relation écrite qu'en offre le texte hébreu.

On pressent déjà l'un des problèmes majeurs que pose au lecteur une grande part de la rédaction de l'AT: quelle confiance accorder à ces récits dans le cadre d'une recherche historique?

2 - L'Araméen

Elle a été introduite plus tardivement en Israël; elle était la langue parlée depuis plusieurs siècles par les pays voisins, notamment le royaume de Damas au Nord et par l'Assyrie à l'Est.

C'est après l'Exil⁴ à Babylone qu'Israël commencera à adopter cette langue diplomatique et commerciale à travers le Proche-Orient. Assez voisine de l'hébreu (l'araméen et l'hébreu ont une langue ancêtre commune), elle contribuera à faire oublier l'hébreu dans l'usage quotidien.

¹ Phénicie: région limitée au sud par le Mont Carmel et au nord par la région d'Ougarit. Les grecs l'appelait ainsi sans doute à partir du pourpre (φοινιχ), production caractéristique du pays.

² Le plus ancien témoin retrouvé: le calendrier agricole de Gezer (10°s av. JC); à connaître aussi "l'inscription de Siloé" (vers 700 av. JC) qui commémore le percement par le roi Ezéchias d'un canal souterrain destiné à alimenter Jérusalem en eau, apport vital lorsque la ville était assiégée; ce canal et la piscine dans laquelle il débouche (cf Jn 9) existent encore aujourd'hui (BD 26).

³ Pouvoir dater un texte est important, car cela permet de le situer dans l'histoire, de savoir dans quel contexte politique, social, économique et religieux il a été écrit; connaissant ce contexte, on pourra mieux comprendre les expressions utilisées, les institutions évoquées, les rites mentionnés, les éventuelles menaces ou les conflits avec les peuples environnant ... (Fiche 1 sur les différents sens de l'Ecriture).

⁴ Par excellence, le mot est utilisé pour dire l'épreuve des habitants du Royaume de Juda qui, en 587, après la chute de Jérusalem sous l'assaut des Babyloniens, sont déportés à Babylone. Cet exil durera une cinquantaine d'années, jusqu'à ce qu'en 538 Cyrus autorise les Juifs à regagner leur patrie. Les termes de "pré-exilique", "exilique" et "post-exilique" sont utilisés pour situer la littérature d'Israël, l'époque et l'état de leur composition et de leurs retouches.

La langue parlée par le Christ était donc avant tout l'araméen (Mc 15,34) : « Et à la neuvième heure Jésus clama en un grand cri : « Elôï, Elôï, lema sabachthani », ce qui se traduit : "Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? »

Dn 2,4 à Dn7 inclus nous sont parvenus en araméen.

3 - Le Grec

Elle fut avec l'hébreu et l'araméen une des trois langues juives anciennes. Durant les deux siècles qui précédèrent notre ère, et donc au temps du Christ, le grec fut la langue juive d'une grande partie du peuple d'Israël, sa partie la plus vivante, la plus dynamique peut-être. Ceci vient du fait qu'Alexandre le Grand, roi de Macédoine puis des Grecs, conquit la Syrie en 333 av. JC; il a 23 ans... L'année suivante, il prend Tyr et Gaza, annexe la Palestine, entre en Egypte et fonde au bord de la Méditerranée la ville d'Alexandrie. La culture grecque s'enracinera alors en Israël pendant plus de 250 ans, jusqu'en 63 av. JC, date à laquelle Pompée, général romain prendra Jérusalem.

Mais revenons à Alexandre; après son passage en Egypte, il conquerra l'Empire Perse et mourra à Babylone en 323 av. JC à l'âge de 33 ans. A sa mort, ses généraux, qui gouvernaient chacun une partie des territoires conquis, se disputèrent son Empire, et vers 315-320 av. JC, Ptolémée I Soter, qui régnait sur l'Egypte, s'empara de Jérusalem un jour de sabbat, et déporta un nombre important de prisonniers en Egypte, notamment à Alexandrie. Ces prisonniers déportés furent à l'origine de la grande communauté juive de cette ville (faisant partie de la diaspora⁵).

On pense que le successeur de Ptolémée I Soter, Ptolémée II Philadelphe (285-246 av. JC) fit traduire en grec la Torah vers 200 av. JC, à la fois pour satisfaire sa curiosité personnelle et pour doter d'un code écrit cette importante minorité ethnique. Cette traduction jouera un très grand rôle par la suite, notamment auprès des chrétiens; on l'appelle **la Septante (LXX)**, ou parfois "la Bible d'Alexandrie". Au départ, elle ne concernait que les cinq premiers livres, mais petit à petit, tous les autres seront traduits en grec, et dès 150 av. JC, il semble que le plus gros du travail était fait.

Pourquoi s'appelle-t-elle ainsi? Selon la lettre d'Aristée (entre 200 et 96 av. JC), le roi Ptolémée Philadelphe écrivit au grand-prêtre de Jérusalem d'envoyer des hommes parmi les plus honorables, des Anciens, compétents dans la science de leur Loi, six de chaque tribus, afin qu'en faisant soumettre à l'examen ce qui aura retenu l'accord de la majorité, on obtienne ainsi une interprétation exacte. Israël étant formé de 12 tribus, 6X12=72 traducteurs...

 $^{^{5}}$ Ou Dispersion: ensemble des communautés israélites établies hors de Palestine (διαω+σποραω-semence).

A l'époque de Jésus, la communauté juive d'Alexandrie comptera environ 100 000 personnes.

Il faut ajouter que la LXX a huit livres de plus que la Bible hébraïque, des livres connus ou composés en grec: Esther, Judith, Tobie, 1 et 2 Maccabées, Sagesse, Siracide, Baruch. La communauté juive d'Alexandrie, reconnaissant leur valeur, les a donc intégrés à l'ensemble des Ecritures.

C) Les Canons Juifs et Chrétiens

1 - Le Canon Juif

Les juifs de Palestine vers les années 90, ne reconnurent comme canoniques⁶ que les livres rédigés en hébreu; ils fixèrent donc ce qu'on appelle aujourd'hui "le canon hébraïque", de telle sorte que la Bible Hébraïque comprend 39 livres classés en trois grandes parties:

<u>I - LA LOI ou TORAH</u> avec 5 livres: La Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome. Cette Loi renferme des matériaux de tous ordres, car elle règle la vie du peuple de Dieu dans tous les domaines: exigences fondamentales de la conscience humaine (le Décalogue, coeur de la Loi, Ex 20,2-17), prescriptions juridiques, institutions civiles, ordonnances cultuelles... tout un ensemble législatif qui s'est élaboré au cours du temps et a été placé sous l'autorité de Moïse.

<u>II - LES PROPHÈTES.</u> Ils sont classés en deux groupes:

- 1) <u>"Les prophètes premiers"</u> que nous appelons à tort "les livres historiques": le Livre de Josué, le Livre des Juges, de Samuel, des Rois...
- 2) <u>"Les prophètes seconds"</u>: Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et les douze autres: Osée, Joël, Amos, Michée...

III - LES ECRITS: Job, les Proverbes, l'Ecclésiaste, les Psaumes...

2 - Le Canon de l'Eglise chrétienne

A l'époque du Christ, la langue commune des Juifs était donc l'araméen, mais du fait des invasions grecques précédentes et de la durée de leur longue domination sur tous ces territoires, la langue officielle, celle employée notamment dans les échanges commerciaux, était le grec. Le Nouveau Testament, destiné non seulement aux croyants de Palestine mais aussi aux païens convertis des régions environnantes, fut donc rédigé en grec et les rédacteurs travaillèrent principalement avec la traduction grecque de l'AT, ce qui fait que la LXX fut très tôt le texte de référence de l'Eglise chrétienne. Conséquence immédiate: les chrétiens adoptèrent comme naturellement les livres supplémentaires qui se trouvaient dans la LXX en les considérant comme inspirés...

⁶ Un livre est canonique s'il est reconnu comme règle de foi.

Elle suivit aussi le classement légèrement différent de la LXX par rapport à celui de la Bible hébraïque:

* LA LOI ou TORAH, appelée aussi "Pentateuque", une expression qui désigne en grec les cinq premiers livres de la bible (πεωντε (α) - cinq - τευψη - "instruments", d'où étuis pour rouleaux de papyrus, et finalement "livres").

* LES LIVRES HISTORIQUES qui correspondent aux "prophètes premiers" ou "antérieurs" de la Bible hébraïque.

* LES LIVRES PROPHÉTIQUES: "les prophètes seconds" ou "postérieurs" de la bible hébraïque.

* LES LIVRES SAPIENTIAUX: Job, Proverbes, Ecclésiaste,...

3 - Les différents classements adoptés par la TOB et la BI

Par suite certainement des premiers conflits entre Juifs et Chrétiens, les Juifs refusèrent de reconnaître comme "normes de leur foi", c'est à dire comme canoniques, les ouvrages supplémentaires de la LXX, et ils ne les intégrèrent pas dans leur canon des Ecritures.

Les protestants, par réaction vis à vis des catholiques, adoptèrent pour l'Ancien Testament non pas le Canon chrétien mais le Canon hébraïque, avec sa classification. La Bible protestante ne connaît donc pas les Livres suivants: Esther, Judith, Tobie, 1 et 2 Maccabées, Sagesse, Siracide et Baruch.

La TOB a donc été l'objet d'un compromis: elle est composée des Livres adoptés par l'Eglise protestante, et à la fin, on a rajouté les Livres d'Esther, de Judith, de Tobie, 1 et 2 Maccabées, Sagesse, Siracide et Baruch.

La BJ a suivi de son côté le classement de la LXX...

CANON HEBRAIQUE TOB	CANON GREC (LXX)
Livres composés en hébreu (Loi-Prophètes-Ecrits) canoniques	Livres composés en hébreu (Législation et Histoire-poètes et prophètes) canoniques +
	Livres connus ou composés en grec (Esther, Judith, Tobie, 1 et 2 Maccabées, Sagesse, Siracide, Baruch) deutérocanoniques (δευτερο": deuxième)

D) La composition littéraire du Pentateuque: l'hypothèse des sources

Dès que l'on ouvre le livre de la Genèse, des problèmes se posent:

- * Double récit de la création de l'homme: Gn 1-2,4a et Gn 2,4b-7 (création de l'h...) + 2,18-24 (complète avec celle de la femme.)
- * Gn 4,26: Adam a eu un fils: Seth et l'humanité commence à invoquer le nom de Yahvé. Mais en 5,1, on reprend brusquement l'histoire d'Adam à zéro, la naissance de Seth revient en 5,3, le nom de Yahvé disparaît jusqu'en 5,29.
- * Gn 7,7: le déluge commence et Noé entre dans l'arche avec ses fils et les animaux, mais le récit s'arrête au v.10 pour faire place à un autre, où est mentionné à nouveau le début du déluge et le texte continue par l'entrée de Noé et de ses fils dans l'arche (v.13) comme si rien n'avait été dit... Remarquons aussi cette contradiction, qui provient de cette superposition de deux récits différents: Noé doit faire entrer dans l'arche tantôt un couple d'animaux de chaque espèce (sans distinction entre espèces pures et espèces impures, Gn 6,19), tantôt un couple d'animaux impurs et sept couples d'animaux purs (Gn 7,2): ces deux façons de compter sont incompatibles...
- * Gn20: ce chapitre commence par: "Abraham partit de là..." alors que les versets précédents ne parlent même pas d'Abraham...
- * Dieu est parfois appelé Yahvé, parfois Elohim: ainsi le 1° récit de la création parle d'Elohim, et le second de Yahvé-Elohim, puis de Yahvé seulement... d'où l'habitude de distinguer des textes *yahvistes* et des textes *élohistes*.
- * La montagne du désert où Dieu se révèle tout en étant identifiée au Sinaïe (Ex 3,12), est appelée "Horeb" dans le Dt et en Ex 3,1; 17,6; 33,6, et Sinaï dans bien d'autres passages...
 - * Ex 2,18: le beau-père de Moïse s'appelle Réuel et... Jethro en 3,1; 18,1...
- * Enfin, toute une série de textes emploie un vocabulaire très spécifique en rapport avec les rites de la liturgie juive, d'où le nom de *textes sacerdotaux* donné à cette série, caractérisée par un style précis et sec.
- * Le Deutéronome a aussi son vocabulaire particulier: "faire ce qui est bien aux yeux de Yahvé", "garder les commandements"... Certains y ont vu la trace d'une rédaction indépendante des autres textes et l'ont appelé D.
- * Enfin, Moïse était considéré comme étant l'auteur *unique* des cinq livres, mais comment a-t-il pu être inspiré au point de décrire sa propre mort (Dt 34,5-12)? A.B. Karlstadt (1486-1541) fut le 1° à démontrer que cela est impossible.

Résumons-nous: quatre familles de textes ont été différenciées:

- 1) Yahviste (de "Yahvé") ou *Jahviste*, d'où le sigle **J** qu'on lui donne.
- 2) Elohiste (de "Elohim"): E.
- 3) Famille d'origine "sacerdotale" : **P** comme "prêtres".
- 4) Famille "deutéronomiste", principale responsable de la rédaction du Dt: sigle **D**.

Telle est *l'hypothèse documentaire* rendue fameuse par les travaux de Julius Wellhausen (1876-78): 4 récits (ou documents) continus, rédigés à des époques différentes par des milieux différents ont été par la suite juxtaposés, imbriqués:

 -				
_	=	= <u>-</u> =	·—	
 = -				

Deux autres modèles furent développés pour expliquer la naissance du Pentateuque:

A - L'hypothèse des fragments: des récits épars, des textes isolés ont été rassemblés pour former un seul récit (défendue aujourd'hui par R. Rendtorff, 1977, et C. Houtman, 1980).

B - *L'hypothèse des compléments*: un texte de base aurait été augmenté par des ajouts successifs (S. Tengström, 1976 et H.C. Schmitt, 1980).

Reprenons donc la première *hypothèse "documentaire"*, la plus suivie (cf notes BJ; Henri Cazelles, Introduction critique à l'AT, Paris 1973) avec J. Wellhausen :

Epoque monarchique vers 950 av. JC	J1,2,3 E1,2,3	
-	(J et E auraient connu 3 rédactions successives)	
vers 750 av. JC	JE	
Réforme religieuse de Josias, roi de Juda. vers 620 av. JC	D	
vers 550 av. JC	JED	
	Q (P) + Textes législatifs	
vers 500 av. JC	JEDQ (P)	

I - ABRAHAM (GN 12-50): ALLIANCE ET PROMESSES.

A) La situation historique d'Abraham et l'appel de Dieu à tout quitter...

Abraham est cité 186 fois dans l'AT et 75 fois dans le NT (Mt: 7; Mc: 1; Lc: 15: Jn: 11; Ac: 8; Paul: 19 (cf Rm 4 et Ga 3); Hb: 11) soit plus de 250 fois dans la Bible.

Comment situer Abraham dans le temps? Si le roi Amraphel mentionné en Gn 14,1 doit être identifié avec le fameux roi de Babylone Hammourabi, ce règne se situe probablement entre 1947 et 1905, et les textes disent qu'Abraham vécut vieux... d'où sa "localisation" vers 1850 av. JC.

D'après la généalogie présentée par la Gn, Abram appartient à la descendance de Sem, fils aîné de Noé (cf Gn 6,5s avec l'histoire du déluge), et plus précisément à la lignée d'Eber, considéré comme l'ancêtre des Hébreux. Son père Térah réside sur le territoire d'Ur (ou Our) en Basse Mésopotamie; il aura trois fils: Abram, Nahor et Harân. La cité d'Ur est alors vieille d'environ 1000 ans. Gn 11,28 l'appelle "Ur des Chaldéens", alors que ces derniers venus du désert arabo-syrien n'envahiront la région que vers le 9°s av. JC, leur empire sur la Babylonie datant du 7° seulement... Ce détail "des Chaldéens" provient donc d'une rédaction bien ultérieure...

Ur avait à cette époque tout un ensemble de divinités; la principale s'appelait Sin, divinité mâle qui n'est autre que la lune. Sin était père de Samas, le soleil, et d'Istar, vénus. Sin possédait à Ur plusieurs temples, et l'idéogramme de cette ville était celle du dieu accompagné du déterminatif des termes géographiques. Sin entrait dans la composition des noms des rois (Bursin, Gimilsin, Ibisin). Le culte de Sin était également très répandu en Babylonie au temps de la première dynastie. Ils adoraient donc les astres et les esprits des éléments de l'univers.

Abraham partit avec Tharé, son père, jusqu'à Haran, au nord de la Mésopotamie, où mourut Tharé. En Gn 11,31-32 leur émigration est décrite comme un fait naturel, alors que d'autres textes attribuent explicitement à Dieu ce départ (Gn 15,7; Jos 24,3; Ac 7,2-4). Le card. Meignan (1895; cf DTC 95) pensait que "Dieu leur avait inspiré de chercher des pâturages plus abondants pour leurs troupeaux; de fait, il voulait rapprocher Abraham de la terre de Canaan". D'autres pensent qu'une menace d'extermination pesant sur Ur aurait lancé sur les routes des foules de fuyards dont Abraham et son père auraient fait partie (DBS 19, P. Dhorme: "nous savons que la 14° année de Sin-muballit, prédécesseur immédiat de Hammourabi, les gens d'Our (Ur) furent passés au fil de l'épée"). E. Mangenot écrit: "Si l'invasion de la Chaldée par une nation étrangère ne fut pas le motif déterminant du départ d'Abraham, elle put en être au moins la cause occasionnelle. Dieu en profita pour donner à Abraham l'ordre de partir"... (DTC 98).

Dieu choisit donc Abraham dans une famille qui servait d'autres dieux (Jos 24,2; Gn 31,19.30.35: Laban, fils de Nachor, certainement frère cadet d'Abraham, avait des *teraphim* que Rachel lui ravit). C'est Lui qui a l'entière initiative: il intervient le premier... et l'invite (à nouveau) à Harân à tout quitter: "Quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père, pour le pays que je t'indiquerai" (Gn 12,1) et Abraham obéit généreusement, sans discuter, à l'ordre de Dieu: "Abraham partit, comme lui avait dit Yahvé" (12,4). Rien de plus simple apparemment, et il laisse tout... Remarquons que Dieu ne lui a pas fait connaître le terme de son voyage, mais seulement la direction à prendre (Gn 12,1: "vers la terre qu'il lui montrerait"; cf Hb 11,8: Par la foi, Abraham obéit à l'appel de partir vers un pays qu'il devait recevoir en héritage, et il partit ne sachant où il allait.). Premier passage où apparaît *la foi* d'Abraham qui suscite pour lui une existence nouvelle basée uniquement sur la Parole de Dieu et désormais Abraham marchera en sa présence (Gn 17,1; cf 24,40). Dieu luimême reconnaîtra sa foi en Gn 15,6; Abraham deviendra l'homme de la foi par excellence, l'homme qui a cru et s'est abandonné entre les mains de son Dieu (cf Gn 22). Toute l'existence du peuple de Dieu tient sur cet acte de foi.

B) Les promesses de Dieu à Abraham

Gn 12,3Y : « Je ferai de toi un grand peuple, je te bénirai, je magnifierai ton nom; sois une bénédiction ! Je bénirai ceux qui te béniront, je réprouverai ceux qui te maudiront. Par toi se béniront toutes les familles de la terre. »

Gn 12,7Y: « Yahvé apparut à Abram et dit : "C'est à ta postérité que je donnerai ce pays." Et là, Abram bâtit un autel à Yahvé qui lui était apparu". »

Abraham reçoit donc des **promesses** de la part de Dieu... Le P. Ramlot (VTB 1040) écrit: "Promettre est l'un des mots clés du langage de l'amour. Promettre, c'est à la fois annoncer et garantir un don, engager une parole, se proclamer sûr de l'avenir et sûr de soi, et c'est en même temps susciter chez son partenaire l'adhésion du cœur et la générosité de la foi". Comme le dit Nb 23,19: "Dieu n'est pas homme pour qu'il mente, ni fils d'Adam pour qu'il se rétracte." Quand Dieu promet, il ne peut décevoir... Plus tard, Israël ne pourra que constater: "De toutes les promesses que Yahvé avait faites à la maison d'Israël, aucune ne manqua son effet: tout se réalisa" (Jos 21,45; 23,14). Promettre, pour lui, c'est donc déjà donner...

Alors que pour les Juifs l'AT est d'abord une Loi à observer coûte que coûte, il devient avant pour tout pour les chrétiens le livre des promesses, promesses accomplies par le Christ Jésus et dont nous attendons encore la pleine réalisation... Cette différence fondamentale apparaît dans le vocabulaire même: l'hébreu n'a pas en effet de terme spécifique pour parler des promesses (parole, serment, héritage...), le NT a quant à lui $\epsilon \pi \alpha \gamma \gamma \epsilon \lambda (\alpha$, qui souligne la valeur de cette parole donnée, c'est une "déclaration".

1 - Promesse d'une postérité nombreuse

Elle est encadrée de deux versets qui en soulignent, vis à vis d'Abraham, "l'énormité":

- 11,30Y: Saraï était stérile, elle n'avait pas d'enfant.
- 12,4P: Abram avait 75 ans quand il quitta Harân. Sa femme devait donc normalement être âgée, ce que confirme 18,11-15:

« Abraham et Sara étaient vieux, avancés en âge, et Sara avait cessé d'avoir ce qu'ont les femmes. Sara rit en elle-même, se disant: "Maintenant que je suis usée, je connaîtrais le plaisir! Et mon mari qui est un vieillard!" Mais Yahvé dit à Abraham: "Pourquoi Sara a-t-elle ri, se disant: Vraiment, vais-je encore enfanter, alors que je suis devenue vieille? Y a-t-il rien de trop merveilleux pour Yahvé? A la même saison l'an prochain, je reviendrai chez toi et Sara aura un fils." Sara démentit: "Je n'ai pas ri", dit-elle, car elle avait peur, mais il répliqua: "Si, tu as ri." »

Abraham aussi avait ri lors d'une précédente déclaration de Dieu (17,15-17P):

Dieu dit à Abraham: "Ta femme Saraï, tu ne l'appelleras plus Saraï, mais son nom est Sara. (16) Je la bénirai et même je te donnerai d'elle un fils; je la bénirai, elle deviendra des nations, et des rois de peuples viendront d'elle." (17) Abraham tomba la face contre terre, et il se mit à rire car il se disait en lui-même: "Un fils naîtra-t-il à un homme de cent ans, et Sara qui a 90 ans va-t-elle enfanter?" (18) Abraham dit à Dieu: "Oh! qu'Ismaël vive devant ta face!" (19) Mais Dieu reprit: "Non, mais ta femme Sara te donnera un fils,tu l'appelleras Isaac⁷; j'établirai mon alliance avec lui, comme une alliance perpétuelle, pour être son Dieu et celui de sa race après lui. (20) En faveur d'Ismaël aussi, je t'ai entendu: je le bénis, je le rendrai fécond, je le ferai croître extrêmement, il engendrera douze princes et je ferai de lui une grande nation. (21) Mais mon alliance, je l'établirai avec Isaac, que va t'enfanter Sara, l'an prochain à cette saison."

Abraham a donc lui aussi des réactions bien humaines... Il n'est pas parfait... ce qui nous le rend plus proche... Il n'en reste pas moins qu'en fin de compte, avec une femme stérile et avancée en âge, ce qui, à vue humaine lui interdit d'avoir des enfants, Abraham croit... et son avenir dépend complètement de la puissance et de la bonté de Dieu. Abraham résume ainsi en lui le peuple de Dieu élu sans aucun mérite préalable. Ce qui lui est avant tout demandé, c'est une foi attentive et intrépide, un accueil sans réticence accordé au dessein de Dieu (cf 15,6).

⁷ GERARD A.M., *Dictionnaire de la Bible* (Paris 1989) p. 543: "Le nom même d'Isaac, transcription de "Yiçhaq-(El)", "Que Dieu rie!" ou "Que Dieu sourie, soit favorable!", évoque la bienveillance divine et la joie qu'elle procure aux hommes". Au rire d'Abraham, au rire de Sara, Dieu répond par un sourire...

"Grand peuple" sera explicité par la suite: comme la poussière de la terre (13,16), le sable au bord de la mer (Gn 22,17; Hb 11,12), aussi nombreuse que les étoîles du ciel (15,5), c'est à dire innombrable (13,16): "Quand on pourra compter les grains de poussière de la terre, alors on pourra compter tes descendants" ... En gage de la vérité de sa parole, Dieu changea le nom d'Abram en Abraham⁸: Et l'on ne t'appellera plus Abram, mais ton nom sera Abraham, car je te fais père d'une multitude de nations. (6) Je te rendrai extrêmement fécond, de toi je ferai des nations, et des rois sortiront de toi (17,5-6) et cette nombreuse postérité descendra non pas du fils qu'eût Abraham avec sa servante Agar, Ismaël (l'enfant de Sara tardant à venir, elle lui dit d'aller vers sa servante, 16,1s), mais d'Isaac, le fils de Sara (17,16; 18,10-15). Remarquer *l'universalité* de la perspective...

St Cyrille d'Alexandrie (444) a fait remarquer que puisqu'Israël n'a formé qu'une seule nation, son patriarche ayant été nommé "père de beaucoup de nations", ce pluriel ne peut que désigner tous les croyants en Dieu par le Christ, rassemblés pour ainsi dire de toutes les villes et de toutes les régions pour constituer en lui un seul corps dans le Christ (DTC 106).

2 - Promesse d'une terre (Gn 12,7).

Nous sommes là aux racines de la fondation du peuple d'Israël: une terre, des hommes pour l'habiter.

"La promesse des Pères", écrit Von Rad⁹, "possède chez J et E un double contenu, la garantie de la possession du pays de Canaan et la promesse d'une postérité innombrable. Souvent, les deux promesses sont placées côte à côte comme une sorte de formule, mais il arrive fréquemment que dans un récit ce ne soit que l'une des deux qui paraisse... Cette double promesse est très antique et remonte jusqu'au temps des patriarches eux-mêmes... L'histoire des patriarches annonce donc la constitution du peuple, puis la relation unique avec Dieu accordée à ce peuple au Sinaïe... Dieu en effet leur a non seulement promis un pays et une postérité, mais aussi d'être leur Dieu et celui de leur postérité, ouvrant ainsi la voie à une relation avec lui d'un type tout à fait particulier...

se traduire "le père aime"; mais, en passant à l'ouest, dans la région dite amorite (Mari et plus tard Ugarit) il signifie: "père élevé, exalté", ou "le père est très haut", ou "Il est grand quant à son père, il est de noble lignée"). Sa femme porte deux noms שֶׁרֶ et תִּיְבֶּי et מִיִּרְ et מִיִּרְ et מִיִּרְ signifie "princesse" (interprétation sémitique de Ningal, la parèdre de Sin à Ur et à Haran), et on connait aussi des parallèles de noms de femmes de cette finance vivant en Rebylopie (ef DRS 14.15). Princesse elle le sere de Pier promot de la bérir, de la

Ningal, la parèdre de Sin à Ur et à Haran), et on connaît aussi des parallèles de noms de femmes de cette époque vivant en Babylonie (cf DBS 14-15). Princesse, elle le sera, car Dieu promet de la bénir, de la rendre féconde, de lui donner un fils, Isaac, et de faire naître d'elle, dans la descendance d'Isaac, des nations et des rois (Gn 17).

_______ ⁸ Les deux formes de son nom, אֲבְרֶהָם ("père de la multitude" selon une étymologie populaire: אֵבֶרֶם ("père de la multitude" selon une étymologie populaire: אֲבֶרֶם (nom mésopotamien de la première moitié du 2° millénaire, lié au culte du dieu-père et qui peut

⁹ Von Rad Gerhard, *Théologie de l'Ancien Testament* (Genève 1963; 215 190) p. 150-151.

Dans Gn 12-50 toute la période patriarcale est comprise comme le temps de la promesse, un temps où se prépare jusque dans les détails l'apparition et la vie du peuple de Dieu. Ce qui est nouveau dans ce point de vue, c'est la valeur théologique attribuée à cette double promesse comme à une parole de Dieu qui a mis en train toute l'histoire du salut... Derrière cette conception, il y a une longue et pénétrante réflexion d'Israël sur lui-même et un grand émerveillement se laisse deviner en présence des préparatifs si vastes que Yahvé a provoqués pour amener ce peuple à l'existence."

3 - Promesse d'être béni...

Dieu promet ensuite de le bénir (béné-diction, "dire du bien de..." et nous connaissons l'efficacité de la Parole de Dieu; pour lui, "dire" et "faire" sont une seule et même action: "Il parle et cela est; il commande, et cela existe" (Ps 33,6-9; Gn 1...)). "Dieu est avec toi dans tout ce que tu fais", lui dira Abimélech, roi de Gérare (Gn 21,22) et de fait ses descendants constateront: "Yahvé bénit Abraham en tout" (Gn 24,1). La TOB précise qu'il est significatif que l'histoire du peuple élu *commence* par une bénédiction... et on peut remarquer que l'Evangile de Luc se *termine* par une bénédiction "perpétuelle" du Christ Jésus (Lc 24,50-53) : ... « *levant les mains*, *Jésus bénit ses apôtres. Et il advint, comme il les bénissait, qu'il se sépara d'eux et fut emporté au ciel* ». Jésus "remonte" vers le Père en bénissant ses disciples, il passe du temps à l'éternité en bénissant, il ne cesse de bénir...

Avant Abraham, Dieu avait béni les animaux lors de la création (1,22), puis l'homme et la femme (1,28; 5,2), puis Noé et ses fils après le déluge (9,1). La malédiction quant à elle était intervenue par le péché sur le serpent (3,14), le sol (3,17; 5,29), Caïn (4,11) et Canaan (9,25). Le péché, rupture de relation avec Dieu, avait "fermé" la porte à Dieu, et "la terre s'était pervertie au regard de Dieu et remplie de violence" (Gn 6,11-12). Mais avec Abraham, la porte s'ouvre à nouveau et un torrent de bénédictions s'engouffre et se répand jusqu'aux extrémités de la terre (bénir, 4x; bénédiction, 1° fois!). Abraham, dont la vocation est d'être Père (Gn 17,5), deviendra <u>une source de bénédictions pour les autres</u>. L'impératif "Sois une bénédiction" a virtuellement le même sens que "Par toi se béniront toutes les familles de la terre", c'est à dire (BJ): "Elles se diront l'un à l'autre: Béni sois-tu comme Abraham". Nous avons des exemples de telles formules en Gn 48,20 (avec Ephraïm et Manassé); Joseph les bénit ainsi: "Soyez en bénédiction dans Israël, et qu'on dise: Que Dieu te rende semblable à ... Ephraïm et à Manassé"; Gn 30,27: Jacob dit à Laban (neveu ou petit-neveu d'Abraham): "Yahvé m'a béni à cause de toi". Gn 39,5: "Yahvé bénit l'Egyptien en considération de Joseph".

Notons de nouveau l'universalité du rayonnement de la paternité d'Abraham : "Dieu lui promit par serment de bénir toutes les nations en sa descendance" (Si 44,21) de telle sorte qu'il sera "père d'une multitude de peuples" (Gn 17,5). Si les destinées de l'humanité pècheresse furent esquissées en Adam, le pêcheur, celles de l'humanité sauvée le sont en Abraham, le croyant...

Il lui promet aussi de <u>"rendre son nom célèbre"</u>, et de fait "Nul ne lui fut égal en gloire" (Si 44,19). Au temps de Jésus, les Juifs se glorifiaient de l'avoir pour Père: cf Mt 3,9; et Jn 8,33: "*Nous sommes la descendance d'Abraham et jamais nous n'avons été esclaves de personne*" diront-ils fièrement à Jésus. Mais ce dernier leur répliqua: "*Si vous êtes enfants d'Abraham, faites les œuvres d'Abraham*" (8,39); or, pour Jean, l'œuvre par excellence est de croire en celui que Dieu a envoyé (Jn 6,28):

"Que devons-nous faire pour travailler aux oeuvres de Dieu?" Jésus leur répondit: "L'œuvre de Dieu, c'est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé". Les Juifs ne croient pas en Jésus: ils ne sont pas les vrais enfants d'Abraham...

Paul dira la même chose avec une formule positive (Ga 3,6): "Comprenez-le donc: ceux qui se réclament de la foi, ce sont eux les fils d'Abraham".

Notons également que les Arabes se flattent aussi de descendre d'Abraham par Ismaël, et ils l'ont surnommé "Kalîl-Allah", "l'ami de Dieu".

C) L'Alliance de Dieu avec Abraham (Gn 15,7-11, 17-20)

בֵּיוֹם הַהוּא כָּרֵת יְהוָה אֶת־אַבְרֶם בּרִית "Ce jour-là Yahvé conclut une alliance avec Abram" (Gn 15,18).

1 - Remarques sur le terme d'alliance

La LXX a traduit l'hébreu Τ΄Ξ, berît, par διαθήκη, parole qui provient de la sphère du droit privé grec et qui signifie: "l'ultime volonté de celui qui fait un testament", c'est à dire: "volonté légale, disposition légale, testament". St Jérôme, dans la Vulgate, a traduit par "Testamentum", ce qui a donné notre "testament" et ensuite "l'AT" et "le NT". Mais ce terme de "testament" n'exprime pas le contenu de berît.

2 - Les différentes formes d'alliance

a) Alliance entre partenaires égaux

Jonathan, fils du roi Saül, établit une alliance avec le jeune David:

1Sm 18,3-4: "Jonathan conclut un "pacte" avec David, car il l'aimait comme lui-même: (4) Jonathan se dépouilla du manteau qu'il avait sur lui et il le donna à David, ainsi que sa tenue, jusqu'à son épée, son arc et son ceinturon".

Le résultat est une quasi-consanguinité, une fraternité "de cœur" à défaut d'être originellement "de sang". Les attributs (épée, arc, ...) font partie de la personnalité dans la mentalité juive. En les donnant à David le pasteur, Jonathan élève ce dernier à son niveau social de prince. Ainsi, dans le cadre de la berît, David devient l'égal de Jonathan: David en 2 Sm 1,26 appelle Jonathan "son frère"...

La berît entre partenaires égaux peut aussi être un traité; ainsi par exemple Gn 31, 44-54, entre Jacob et Laban (neveu ou petit-neveu d'Abraham). Elle est alors comprise comme un pacte, avec les droits et les devoirs qui en résultent pour chacun. Ces devoirs mutuels sont prononcés solennellement, avec serments, devant témoins. Puis on partage un repas en signe d'alliance (Gn 31, 54).

Autre exemple de berît entre partenaires égaux: 1 R 5, 15-26, qui lie le roi d'Israël Salomon avec Hiram, roi de Tyr. Ce contrat est de type commercial: Salomon a besoin de bois pour construire le temple; Hiram le lui fournira en contrepartie de biens alimentaires (5,24):

« Hiram procura à Salomon des bois de cèdres et des bois de genévrier autant qu'il en voulut, et Salomon donna à Hiram vingt mille muids (1 muid= 4501) de froment, comme nourriture de sa maison, et vingt mille mesures (1mesure = 451) d'huile vierge ».

b) Alliance entre partenaires inégaux

Nous sommes donc dans le cas d'une alliance entre un supérieur et un inférieur, un plus puissant et un plus faible.

Deux formes sont alors possibles:

- 1) Une concession de la part du supérieur Jos 9,3-15 qui s'engage à faire quelque chose alors qu'aucune condition, aucun service n'est demandé en retour. Dans la conclusion de l'alliance, seul le supérieur jure solennellement: ici Josué accorde la vie sauve aux Gabaonites et se porte garant, avec les notables de la communauté, de leur sécurité.
- 2) Un supérieur contraint un inférieur à des services et des prestations déterminés: vassalité forcée; seul l'inférieur jure solennellement et s'engage (Ez 17,12-14 qui renvoie à 2 R 24,10-17). Cette forme est la plus fréquente dans les traités extrabibliques retrouvés (traité de Ramsés II (1290-1224) avec le roi hittite Muwatalli, de Naram Sin avec les Elamites,...).

Ces traités sont bâtis sur le schéma suivant :

- a) Le suzerain se présente avec son nom, ses titres...
- b) Il fait un résumé historique de ses rapports avec son vassal et de l'aide qu'il lui a apportée.
- c) Il impose à son vassal des exigences: clauses territoriales, extraditions de fugitifs, demandes d'aide militaire et de fidélité non seulement envers le suzerain mais aussi envers sa dynastie.
- d) Parfois une clause vise la conservation de la tablette où le traité est inscrit (sanctuaire, recopiée en un autre lieu...). Ce document est la preuve légale de son existence.
- e) Les dieux des deux parties contractantes sont alors invoqués comme témoins.
 - f) Liste des malédictions en cas de transgression du traité.

Le traité s'achève par le serment du vassal (peut-être exceptionnellement celui du suzerain) et par un repas de paix entre les contractants.

On retrouvera certains de ces éléments dans les textes bibliques décrivant une alliance. Ainsi, en Gn 15,1("Je suis ton bouclier...").7("Je suis Yahvé qui t'ai fait sortir d'Ur des Chaldéens pour te donner ce pays en possession) et en Ex 20,2, Dieu présente ses titres.

Vers 1950, M. Noth découvrit dans des textes trouvé à Mari une forme d'alliance absente de la Bible: deux vassaux inférieurs font alliance en présence de leur supérieur commun.

Mais nous trouvons, par exemple en 2 R 11,17, des rôles de médiateurs.

c) Les éléments constitutifs d'une alliance

- 1 La berît est une relation entre deux personnes.
- 2 Relation bienfaisante en général; ses effets sont, dans la Bible, bénédiction, vie, paix, privilèges. Dans le plus mauvais cas, elle garantit au moins la survie de l'ennemi vaincu (Dt 7,2).
 - 3 Relation entraînant des exigences pour au moins un des partenaires.
 - 4 Exigences formulées dans un engagement (parole performative).
 - 5 Engagement matérialisé par un serment.
 - 6 Paroles conservées par un document (conservation des paroles en tant que texte).
- 7 Engagement tenu (conservation des paroles en tant que programme d'action). La b^erît ne se fait ni ne se défait d'elle-même. Ce sont les partenaires qui l'instaurent, la maintiennent ou l'abolissent; sauf indication contraire, elle est faite pour durer toujours.

d) Etude de Gn 15,7-11, 17-20

1 - Abraham demande un signe vis à vis de cette promesse concernant la terre.

(15:7) Il lui dit: "Je suis Yahvé qui t'ai fait sortir d'Ur des Chaldéens, pour te donner ce pays en possession." (8) Abram répondit: "Mon Seigneur Yahvé, à quoi saurai-je que je le posséderai?"

2 - Dieu répond : phase de préparation.

(9) Il lui dit: "Va me chercher une génisse¹⁰ de trois ans, une chèvre de trois ans, un bélier de trois ans, une tourterelle et un pigeonneau." (10) Il lui amena tous ces animaux, les partagea par le milieu et plaça chaque moitié vis-à-vis de l'autre; cependant il ne partagea pas les oiseaux. (11) Les rapaces s'abattirent sur les cadavres, mais Abram les chassa.

3 - L'alliance et son rituel.

(17) Quand le soleil fut couché et que les ténèbres s'étendirent, voici qu'un four fumant et un brandon de feu passèrent entre les animaux partagés. (18) Ce jour-là Yahvé conclut une alliance avec Abram en ces termes: "A ta postérité je donne ce pays, du Fleuve d'Egypte jusqu'au Grand Fleuve, le fleuve d'Euphrate, (19) les Qénites, les Qenizzites, les Qadmonites, (20) les Hittites, les Perizzites, les Rephaïm, les Amorites, les Cananéens, les Girgashites et les Jébuséens."

Le rituel de couper les animaux en deux et de passer au milieu d'eux ("conclure" une alliance se dit littéralement "couper" une alliance) est l'acte de fondation de l'alliance; il est attesté par Jr 34,18 et par des textes extra-bibliques anciens¹¹: les participants invoquent sur eux-mêmes en cas de violation de l'alliance une mort et un sort semblables à ceux qu'ont subi les animaux :

« Et ces hommes qui ont trahi mon alliance, qui n'ont pas observé les termes de l'alliance conclue par eux en ma présence, je vais les rendre pareils au veau qu'ils ont coupé en deux pour passer entre ses morceaux » (Jr 34,18).

Dieu fait alliance avec Abraham; or (Os 11,9) "*Je suis Dieu et non pas homme, au milieu de toi, je suis le saint*": nous sommes dans le cas d'un supérieur et d'un inférieur.

¹⁰Litt.: Pour que moi je te montre, apporte-moi une génisse.

¹¹ BUIS P., *La notion d'alliance dans l'AT* (Lectio Divina 88, Paris 1976) p. 18: Signalons aussi le traité d'Ashurnirari V avec Mati'ilu de Bit Agusi vers 750 av. JC: "Cette tête n'est pas la tête d'un bélier; c'est la tête de Mati'ilu, celle de ses fils, de ses nobles, des gens de son pays. Si ceux-çi manquent à ce traité, de même que la tête de ce bélier est coupée, avec sa patte dans la gueule, ainsi sera coupée la tête des susnommés".

Souvenons-nous que les caractéristiques les plus fréquentes étaient :

- Le supérieur ne s'engage qu'exceptionnellement : c'est l'inférieur et lui seul qui passe entre les morceaux des animaux.
- Ce faisant, il s'engage à observer les conditions qui lui sont imposées par le supérieur.
- Ces conditions sont des services, des exigences que l'inférieur s'engage à accomplir vis à vis du supérieur, à son détriment et au bénéfice du supérieur.

Or, nous voyons qu'ici, c'est tout l'inverse : c'est bien Dieu, le créateur de l'univers et de l'homme, le Tout-Puissant, le Seigneur des armées, le Saint, le Tout Autre, qui a l'initiative de l'alliance, mais :

- C'est Lui qui s'engage et accomplit l'acte de fondation de l'alliance: la fumée, la fournaise et les flammes, soulignées par le contraste créé par la mention des ténèbres, le représentent.
- C'est donc Lui aussi qui prend sur lui les éventuelles malédictions d'un non-accomplissement.
- C'est Lui enfin qui s'engage vis à vis de l'inférieur en lui promettant de lui donner gratuitement une terre pour sa descendance. Notons d'ailleurs que ce "Je donne" est un "parfait déclaratif", c'est à dire décrivant une action déjà accomplie: ceci est fréquent et toujours en vigueur en contexte juridique: à partir du moment où Dieu a accompli le rite, à partir du moment où la parole a été donnée, la terre appartient de fait aux descendants; la possession réelle et définitive n'est plus qu'une question de temps...

Le texte se termine par des indications géographiques (le fleuve d'Egypte est théoriquement le Nil, mais ici, il correspond au torrent d'Egypte, l'actuel *Wadi-el-Arish*, frontière de la Palestine). L'énumération des anciennes peuplades de la Palestine correspond au territoire du Royaume successif de David au plus fort de sa grandeur et de son expansion. Le peuple juif ne connaîtra jamais plus par la suite une telle gloire, et le règne de David sera toujours évoqué avec nostalgie comme une référence, ce qu'il faudrait à nouveau reconstruire.

Dieu ouvre donc le dialogue avec Abraham qu'il choisit, qu'il élit et c'est Lui qui prend l'initiative d'établir avec son élu¹² une alliance qui se répercutera sur ses descendants puisque ce sont eux qui en seront les bénéficiaires par la possession de cette "terre promise". Le don de la terre est donc ici le contenu de l'alliance faite avec Abraham, une alliance unilatérale, irrévocable et donc "invulnérable aux avatars de l'histoire" (P. Buis); elle repose entièrement sur l'honneur du Dieu Saint, elle suppose

¹² L'alliance implique toujours l'élection, même si cette dernière n'est pas précisée.

son engagement total du fait de sa seule volonté et de sa seule bonté: Dieu donne gratuitement et sans condition... Dieu, en s'engageant ainsi vis à vis d'une de ses créatures, manifeste son humilité et sa délicatesse, car il donne à Abraham, en se mettant à son niveau, tout le nécessaire pour qu'il puisse reconnaître son action, croire en lui sur des bases solides, lui faire confiance...

Remarques:

1) Le désir de Dieu va bien plus loin que l'établissement d'un simple traité: il est d'établir une communion de vie avec son peuple, et par Lui, avec tous les hommes. En 17,1, Dieu dit en effet à Abraham : « Marche en ma présence et sois parfait », (cf 24,40) c'est à dire "Vis avec moi et conduis-toi en conséquence"; et en 17,7: « J'établirai mon alliance entre moi et toi, et ta race après toi, de génération en génération, une alliance perpétuelle, pour être ton Dieu et celui de ta race après toi »... (8) et je serai votre Dieu ». Or la vie avec Dieu a des conséquences bien concrètes, qui, dans le cadre de l'établissement d'une alliance, rentreraient dans les "exigences" indiquées en c) dans l'acte écrit (cf p. 15). L'alliance avec Abraham en Gn 15 n'en a pas car elle concerne le don de la terre en lui-même (P. Buis l'appelle une b^erît-promesse, conclue avec un personnage au bénéfice du peuple), cette terre où ensuite le peuple une fois constitué, et il ne l'est pas encore ici, sera invité à vivre en présence de Dieu. Le renouvellement de l'alliance avec Moïse, sur le Mont Sinaï, devant tout le peuple et avant l'entrée en terre promise, confirmera donc l'alliance avec Abraham et la complètera en précisant ces "exigences" d'une vie avec Dieu, et ce sera le don de la Loi (P. Buis parle d'une b^erît-obligation conclue avec le peuple ; cette classification n'est pas étanche à des exceptions...).

2) Le nouveau récit de l'alliance en Gn 17,1-22 comporte lui certaines exigences (la circoncision), mais il est de rédaction P beaucoup plus tardive que le premier (Y): "les descendants d'Abraham", ceux qui ont donc rédigé ce texte, ont en effet compris que cette alliance avec Abraham était en fait le point de départ d'une alliance avec sa postérité toute entière, et ils l'ont exprimé en faisant intervenir explicitement "sa race après lui" parmi les bénéficiaires de l'alliance (cf 17,7 cité précédemment).

Mais revenons un peu sur l'exigence: cette "circoncision" est appelée "signe de l'alliance", c'est à dire qu'elle sert à désigner les bénéficiaires de la b^erît, qui ne sont pas tous les hommes comme dans le cas de l'alliance avec Noé (Gn 9), ni même tous les descendants d'Abraham; la perspective universelle s'est donc rétrécie avec le temps... Du côté de l'homme, recevoir la circoncision revient alors à affirmer sa volonté de recevoir la bénédiction offerte.

Notons enfin que cette alliance en Gn 17 est ou réciproque, ou unilatérale :

- Pour l'individu, elle est réciproque au sens où ce dernier doit accepter l'exigence, c'est à dire la circoncision, pour bénéficier de la promesse.
 - Mais par rapport à la collectivité, elle est unilatérale: elle ne dépend pas en effet de l'attitude adoptée par les individus, elle n'est pas touchée si certains la refusent... Dieu apparaît alors comme l'éternel donateur, celui qui ne sait que donner... Cette attitude se révèlera pleinement en Jésus-Christ, manifestation de l'amour miséricordieux du Père pour chaque individu cette fois... (cf Lc 6,27-38).

Déjà se dessine donc, dans le cadre de l'alliance, l'importance de la responsabilité personnelle, un thème que développera particulièrement le prophète Ezéchiel (Ez 18).

(Voir p. 88 et suivantes comment les Promesses faites par Dieu à Abraham sont accomplies par le Christ dans le don de l'Esprit Saint).

II - MOÏSE: L'ALLIANCE AU SINAÏ, LE DECALOGUE

A) Introduction

1) Quelques mots sur le Livre de l'Exode

Avec Moïse, nous allons donc passer au deuxième livre du Pentateuque: l'Exode. Ce terme vient de la LXX: ἔχοδος de ἐκ (ἐχ devant une voyelle: sens premier: en sortant de l'intérieur de...) et de ὁδός (chemin, voie, parcours, voyage), donc littéralement: "le chemin qui sort de"... En hébreu, le titre est אוֹם אָבְּיִי "voici les noms" (des patriarches qui vinrent en Egypte...): il est donc tout simplement constitué des premières paroles du texte hébreu, selon l'habitude juive de nommer un livre par ses premiers mots.

En général, l'évocation de "l'exode" ne se limite pas strictement à la sortie d'Egypte: elle comprend aussi cette longue pérégrination de 40 années à travers le désert qui mena les Hébreux de l'Egypte à l'entrée en terre promise.

La sortie d'Egypte a toujours été considérée par Israël comme un moment à part de son histoire, comme un évènement qui se situe sur un autre plan que les autres¹³:

* En effet, c'est *l'évènement créateur d'Israël*, dont ensuite toute la vie dépendra, et auquel devront se référer nombre d'institutions, de rites et de croyances... Toute la réflexion théologique et historique d'Israël a été éclairée par l'Exode. En effet, c'était l'époque de la jeunesse d'un peuple dont Dieu prenait soin (Os 11,1-4; Dt 8,11-16) mais qui connaissait déjà ses premières révoltes (Ex 14-17)...

* C'est aussi le livre de la rencontre avec Dieu, livre traversé aussi de questions essentielles, toujours actuelles, et que nous rencontrerons au fur et à mesure

de la lecture : - Le peuple croira-t-il? (4,1; 6,9; 14,31).

- Le Seigneur est-il au milieu de nous, oui ou non (17,7)?
- Quel est son Nom (3,13-15)?
- Peut-on le voir (33,18-23)?
- Pourquoi cette aventure dangereuse et mortelle où Moïse nous entraîne (14,11; 16,3; 17,3; 32,1)?

Grâce à ces évènements et avec le temps (n'oublions pas que la rédaction finale du livre de l'Exode date du 6°s av. JC, l'Exode se situant vers 1250 av. JC), Israël a compris que Dieu était intervenu dans son histoire, comme libérateur et sauveur, répondant aux cris d'hommes réduits en servitude, capable de vaincre toutes les résistances pour les entraîner vers la liberté, guidant leur marche, établissant avec eux une alliance pour faire de ces hommes et de ces femmes un peuple qui soit *le sien* (19-24), ce peuple de pêcheurs auquel il manifeste sa miséricorde et sa patience (32-34), se rendant présent au milieu de lui par la médiation de Moïse et celle de la liturgie célébrée par le prêtre Aaron dans le sanctuaire légitime (25,8; 40,34-35).

2) La situation des hébreux en Egypte

A la suite d'une famine, Jacob et toute sa famille doivent aller s'installer en Egypte (cf l'histoire de Joseph). Les années vont passer, et à la mort de la première génération de ces immigrés de Palestine, Ex 1,6s nous décrit leur situation:

« Les israélites furent féconds, ils se multiplièrent, ils devinrent de plus en plus nombreux et puissants au point que le pays en est rempli »...

 $^{^{\}rm 13}$ Tous ces éléments sont repris de l'introduction de la TOB au livre de l'Exode, p. 131-134.

La promesse faite par Dieu à Abraham d'une postérité nombreuse commence donc à se réaliser... mais non pas celle de la terre: les israélites vivent en effet sur une terre qui ne leur appartient pas: elle était propriété exclusive de Pharaon, et, de ce fait, ils étaient sujets de Pharaon. Au début ce dernier leur était favorable, et il leur permettait de vivre librement avec une certaine autonomie.

Mais... « *Un nouveau roi vint au pouvoir en Egypte, qui n'avait pas connu Joseph* » (1,8). Nous sommes ici dans la période du Nouvel Empire, qui débuta avec Amosis, (1552-1527) premier pharaon de la 18è dynastie. *Une période d'oppression* éclata donc quelques siècles plus tard. Elle nous est présentée comme suit :

(Pharaon) dit à son peuple : "Voici que le peuple des Israélites est devenu plus nombreux et plus puissant que nous. Allons, prenons de sages mesures pour l'empêcher de s'accroître, sinon, en cas de guerre, il grossirait le nombre de nos adversaires. Il combattrait contre nous pour, ensuite, sortir du pays."

Elle passe par trois étapes :

- 1 1,11-12: la corvée de construction.
- 2 1,15-22: la suppression de tous les nouveaux-nés mâles.
- 3 5,6-23: l'aggravation de la corvée.

... qui menace la promesse divine d'une postérité nombreuse.

Au point de départ, l'oppression pour les israélites réside seulement dans le fait d'avoir été assujettis à des travaux de construction... Cette période a du être dure mais ni cruelle, ni barbare, puisque plus tard, au désert, alors qu'ils feront l'expérience amère du dénuement et d'une totale pauvreté, ils se souviendront de l'Egypte comme d'un pays où la nourriture ne manquait pas (Ex 16,3):

Les Israélites dirent (à Moïse et à Pharaon) : "Que ne sommes-nous morts de la main de Yahvé au pays d'Egypte, quand nous étions assis auprès de la marmite de viande et mangions du pain à satiété! A coup sûr, vous nous avez amenés dans ce désert pour faire mourir de faim toute cette multitude."

De fait, M. Buber¹⁴ fait remarquer l'aspect poétique des v. 1,13-14 avec leur rime sur "avec cruauté", 기구구, ou les mots cinq fois martelés, dans le même vers, "réduire en servitude, corvée", de racine 기고와 (structure chiasmique):

¹⁴ BUBER M. *Moïse* (Heidelberg 1952, Loos 1974) p. 48.

בּפְּרֶרְים אֶת־בְּנֵי יִשְׂרָאֵל בְּפְּרֶרְים (1,13) Les Egyptiens réduisirent en servitude les fils d'Israël avec cruauté
ווּ fils d'Israël avec cruauté
ווּ fils d'Israël avec cruauté
ווּ fils d'Israël avec cruauté

par une dure servitude

par une dure servitude

ans les champs

par une dure servitude

dans les champs

bref, toutes leurs servitudes

avec les quelles ils les réduisirent en servitude avec cruauté.

L'ignominie est exaltée avec passion pour faire battre les cœurs des auditeurs et magnifier ensuite l'action libératrice du Dieu sauveur qui les arrachera de l'esclavage du "service de Pharaon" pour leur faire connaître la liberté du "service de Dieu".

Autre citation qui pousse à croire que le "service du Pharaon" n'était pas aussi cruel que les v. 1,13-14 le laissent supposer:

Ex 14,11-12 : Ils dirent à Moïse : "Manquait-il de tombeaux en Egypte, que tu nous aies menés mourir dans le désert ? Que nous as-tu fait en nous faisant sortir d'Egypte? Ne te disions-nous pas en Egypte: Laisse-nous <u>servir</u> les Egyptiens (imp. qal de מבר), car mieux vaut pour nous <u>servir</u> les Egyptiens, que de mourir dans le désert ?"

Ils "servaient" donc les Egyptiens (réponse à la "servitude" de Pharaon), agrégés à la main d'œuvre réquisitionnée pour les grands travaux publics, fournie d'ordinaire par l'armée, les prisonniers de guerre et les serfs attachés aux temples et aux domaines royaux, ces serfs étant eux-mêmes des captifs ou des descendants de captifs¹⁵. David fera d'ailleurs de même en assujettissant la population vaincue de Rabbat Ammon au travail des briques et à d'autres ouvrages (2 Sam 12,31).

Mais les Israélites étaient entrés "libres" en Egypte, et ils avaient vécu des siècles dans une relative indépendance. "On comprend donc que des pasteurs semi-nomades aient durement ressenti ce changement de condition et qu'ils aient voulu reprendre la vie libre du désert." Mais Dieu restait silencieux et semblait absent (il n'intervient que dans l'épisode des accoucheuses en 1,17.20)...

Mais...

_

¹⁵ De VAUX R., Histoire ancienne d'Israël, des origines à l'installation en Canaan p. 309: une scène du tombeau d'un certain Rekhmare, vivant à l'époque de la 18° dynastie, retrouvé à Thèbes, représente des Nubiens, originaires de l'Ethiopie au sud de Thèbes, et des Syriens qui font et transportent des briques et des inscriptions disent: "Les captifs que Sa Majesté a amenés pour les travaux du temple (d'Amon à Thèbes)... fabriquant des briques pour reconstruire les magasins (d'Amon)".

Ex 2,23-25 : « Au cours de cette longue période, le roi d'Egypte mourut. Les Israélites, gémissant de leur servitude, crièrent, et leur appel à l'aide monta vers <u>Dieu</u>, du fond de leur servitude. <u>Dieu</u> entendit leur gémissement; <u>Dieu</u> se souvint de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob. <u>Dieu</u> vit les Israélites et <u>Dieu</u> connut »...

... après tout cette "longue période" sans réaction de sa part, voilà que Dieu décide d'intervenir, et son irruption est soulignée par l'arrivée en force de son Nom : 5 fois en deux versets... Les Israélites de leur côté pensaient-ils encore à Lui comme à quelqu'un qui peut faire quelque chose pour eux? La question reste ouverte... Le texte en tout cas ne dit pas explicitement qu'ils criaient *vers Dieu*, faisant de leur cri une prière (2, 23b-24a)...

Reprenant l'article de Bultmann dans le Kittel, C.H. Dodd¹⁷ met bien en lumière les différentes façons de concevoir le concept de connaissance chez les grecs et chez les Juifs:

* Pour les Grecs le processus de connaissance est conçu de façon analogue à celui de la vision; autrement dit, le grec pose comme extérieur à lui l'objet à connaître, il le contemple à distance et s'efforce d'en déterminer les qualités essentielles afin d'en saisir ou d'en maîtriser la réalité. C'est la chose en soi, conçue comme statique, qu'il cherche à saisir, en éliminant le plus possible ses mouvements et changements qui lui apparaissent comme une dégradation de son essence réelle et permanente. Le connu et le connaissant se tiennent donc l'un en face de l'autre et il faut fuir toute communication directe entre les deux car elle troublerait la pure appréhension de "ce qui est".

** Pour les Juifs au contraire, la connaissance est une expérience de l'objet dans sa relation au sujet. Le mot hébreu "implique une connaissance de l'objet en tant qu'il m'affecte, et par là, il peut s'employer pour désigner l'expérience que je fais des réalités: Is 53,3: homme de douleur, "étant connu de la souffrance" ou selon Qûmran "connaissant la..."; Is 47,8: connaître la privation (BJ) ou la perte (TOB) de ses enfants; Ez 25,14: connaître le châtiment divin; Job 20,20: connaître la paix intérieure; Sg 3,13: connaître le péché; Jg 3,1: connaître la guerre; Gn 2,9.17: connaître le bien et le mal... C'est donc l'objet dans son agir et ses effets qui est connu, plutôt que la chose en soi, et connaître comporte aussi une activité du sujet par rapport à l'objet. Connaître pour un sémite déborde donc le savoir abstrait et exprime une relation existentielle. Connaître quelque chose, c'est en avoir l'expérience concrète; connaître quelqu'un, c'est entrer en relation personnelle avec lui... Dans l'acte de connaître, toutes les facultés de la personne sont donc engagées: intelligence, affectivité, sensibilité¹⁸...

-

¹⁷ DODD C.H., L'interprétation du 4° Evangile (Lectio Divina 82, Paris 1975) p. 198s.

¹⁸ Jn 10,14-15: "Je suis le bon pasteur; je connais mes brebis et mes brebis me connaissent, comme le Père me connaît et que je connais le Père..." La BJ a en note: "Dans la Bible, la "connaissance" procède, non

L'AT parle quelques fois des "entrailles" d'une personne pour indiquer l'intensité avec laquelle cette dernière réagit face à la souffrance d'autrui, comment elle compatit, comment elle "connaît":

- <u>Ir 31,20</u>: « Ephraïm est-il donc pour moi un fils si cher, un enfant tellement préféré, que chaque fois que j'en parle je veuille encore me souvenir de lui? C'est pour cela que mes entrailles s'émeuvent pour lui (c'est pourquoi grondement, tumulte de mes entrailles pour lui), que pour lui déborde ma tendresse (au piel : aimer, avoir pitié) oracle de Yahvé. »

- Os 11,8-9: « Comment t'abandonnerais-je, Ephraïm, te livrerais-je, Israël? Comment te traiterais-je comme Adma, te rendrais-je semblable à Ceboyim? Mon coeur en moi est bouleversé (le verbe per est très fort: "tourner, retourner, mettre sens dessus dessous". Il est employé à propos de la destruction des cités coupables, Gn 19,25; Dt 29,22. "Osée laisse entendre que le châtiment envisagé est comme vécu d'avance dans le cœur de Dieu" (BJ)), toutes mes entrailles frémissent ("ma pitié s'est émue" (TOB)). (9) Je ne donnerai pas cours à l'ardeur de ma colère, je ne détruirai pas à nouveau Ephraïm car je suis Dieu et non pas homme, au milieu de toi je suis le Saint, et je ne viendrai pas avec fureur.

Dieu voit donc ici la souffrance des Israélites, il la "connait" et intervient... C'est la libération d'Egypte opérée par Dieu pour accomplir les promesses faites à Abraham: promesse d'une terre et d'une postérité nombreuse... L'Exode des Israélites commence...

B) Ex 24,1-11: la conclusion de l'Alliance

Ex 24,1-11 : Il (Yahvé) dit à Moïse: "Montez vers Yahvé, toi, Aaron, Nadab, Abihu et 70 des anciens d'Israël, et vous vous prosternerez à distance. 2 Moïse s'approchera seul de Yahvé. Eux n'approcheront pas et le peuple ne montera pas avec lui." 3 Moïse vint rapporter au peuple toutes les paroles de Yahvé et toutes les lois, et tout le peuple répondit d'une seule voix; ils dirent: "Toutes les paroles que Yahvé a prononcées, nous les mettrons en pratique." 4 Moïse mit par écrit toutes les paroles de Yahvé puis, se levant de bon matin, il bâtit un autel au bas de la montagne, et douze stèles pour les douze tribus d'Israël. 5 Puis il envoya de jeunes Israélites offrir des holocaustes et immoler à Yahvé de jeunes taureaux en sacrifice de communion. 6 Moïse prit la moitié du sang et la mit dans des bassins, et l'autre moitié du sang, il la répandit sur l'autel. 7 Il prit le livre de l'Alliance et il en fit la lecture au peuple qui déclara: "Tout ce que

d'une démarche purement intellectuelle, mais d'une expérience d'une présence (comparer Jn 10,14-15 et

Yahvé a dit, nous le ferons et nous y obéirons." 8 Moïse, ayant pris le sang, le répandit sur le peuple et dit: "Ceci est le sang de l'Alliance que Yahvé a conclue avec vous moyennant toutes ces clauses." 9 Moïse monta, ainsi qu'Aaron, Nadab, Abihu et 70 des anciens d'Israël. 10 Ils virent le Dieu d'Israël. Sous ses pieds il y avait comme un pavement de saphir, aussi pur que le ciel même. 11 Il ne porta pas la main sur les notables des Israélites. Ils contemplèrent Dieu puis ils mangèrent et burent.

1 - La composition littéraire du passage

L'ensemble des exégètes s'accorde à reconnaître en Ex 24,1-11 deux blocs principaux:

4b-8	9-11	
4b Se levant de bon matin, il (Moïse) bâtit un autel au bas de la	9 Moïse monta, ainsi qu'Aaron,	
montagne, et douze stèles pour les douze tribus d'Israël. 5 Puis	Nadab, Abihu et 70 des anciens	
il envoya de jeunes Israélites offrir des holocaustes et immoler à		
Yahvé de jeunes taureaux en sacrifice de communion. 6 Moïse		
prit la moitié du sang et la mit dans des bassins, et l'autre	pavement de saphir, aussi pur que le	
moitié du sang, il la répandit sur l'autel. 7 Il prit le livre de	ciel même. 11 Il ne porta pas la main	
l'Alliance et il en fit la lecture au peuple qui déclara: "Tout ce		
que Yahvé a dit, nous le ferons et nous y obéirons." 8 Moïse,	contemplèrent Dieu puis ils	
ayant pris le sang, le répandit sur le peuple et dit: "Ceci est le		
sang de l'Alliance que Yahvé a conclue avec vous moyennant		
toutes ces clauses."		

Cette division est claire si nous prêtons attention aux circonstances suivantes:

	Lieu de l'action	Les personnages	Le rôle de Moïse
9-11	Sommet de la montagne	Moïse, les 70 Anciens, Aaron,	Moïse est un entre tous: aucun
			rôle particulier.
4b-8	Pied de la montagne		Moïse est médiateur entre
		inclus dans le peuple).	Dieu et les hommes.

Les deux passages ont chacun leur introduction :

- Pour les v. 9-11, le v.1: l'indicatif "monta" répond à l'impératif "montez". On retrouve également les 74 anciens.
- Pour 4b-8, 3-4a où Moïse est caractérisé comme médiateur (v.3; v.7). Là aussi, Moïse se retrouve seul face au peuple.

Dans un premier temps 1.9-11 et 3-4a.4b-8 étaient donc deux textes séparés qu'un rédacteur a ensuite réunis; il aurait composé le v.2 pour harmoniser les différentes parties entre elles; en effet :

^{14,20; 17,21-22;} cf 14,17; 17,3; 2Jn 1-2); elle s'épanouit nécessairement en amour Os 6,6 et 1Jn 1,3".

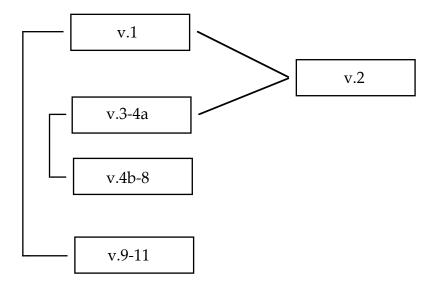
- Si 9-11 parle des 74 anciens, 3-4a.4b-8 de Moïse et du peuple, le v.2 parle des deux groupes de personnes: eux (70 anciens, Aaron, Nadab, Abihu), Moïse, le peuple.

- Ce v.2 fait aussi lien en soulignant la position spéciale de Moïse :

v. 1.9-11: aucun rôle → Moïse seul s'approchera du Seigneur → Moïse-Médiateur Moïse est séparé de toutes les autres personnes présentes pour accomplir son devoir de médiateur exercé en 3-4a.4b-8.

- Le v.2 suggère aussi d'où venait Moïse au v.3: Moïse vint raconter au peuple... Moïse en sa qualité de médiateur se trouvait sur la montagne; il en est descendu avec un message de Dieu pour le peuple.

Notre texte se construit donc comme suit:



2 - Quelques aspects importants

D'une façon générale, il faut souligner que cette alliance s'inscrit dans la continuité de l'Alliance faite avec Abraham. Après l'engagement unilatéral de Dieu vis à vis Abraham par l'intermédiaire d'une promesse, la conclusion de l'Alliance du Sinaï s'inscrit dans le processus d'accomplissement de cette Alliance faite avec Abraham et avec sa descendance ; à la veille d'entrer dans cette terre promise, Dieu va renouveler son engagement solennel en faveur de son peuple, et lui donner une Loi par l'intermédiaire de laquelle la descendance d'Abraham pourra répondre par son amour, qui se traduira par l'obéissance à cette Loi, à l'amour premier de son Dieu qui n'a cesse de la combler de ses dons...

- v.3: Le texte hébreu a:

וַיִּסַפֵּר לָעָם אֵת כָּל־דִּבְרֵי יִהֹנָה וְאֵת כָּל־הַמִּשׁפִּטִים

διηγήσατο τῷ λαῷ πάντα τὰ ὁήματα τοῦ θεοῦ καὶ τὰ δικαιώματα·

« Il rapporta au peuple toutes les Paroles et les Lois de Dieu »...

Les "Paroles de Yahvé" renvoient aux dix Paroles du décalogue d'Ex 20,1:

וַיַדַבֵּר אֵלהִים אַת כָּל־הַדְּבָרִים הָאֵלֵה לֵאמֹר:

Καὶ ἐλάλησεν κύριος πάντας τοὺς λόγους τούτους λέγων

« Et le Seigneur prononca toutes ces Paroles en disant »...

Les Lois quant à elles désignent celles exposées dans le "Code de l'Alliance" (Ex 21,1): מָלֶה הַמְשָׁבְּטִים אָשֶׁר חָשִים לְּפְנִיהֶם:

Καὶ ταῦτα τὰ δικαιώματα, ἃ παραθήσεις ἐνώπιον αὐτῶν.

« Voici toutes les Lois, que tu placeras devant eux »...

Cette mention des "Lois" en Ex 24,3 est donc très certainement une addition ou contemporaine, ou postérieure à l'insertion du "Code de l'Alliance" (Ex 20,22-23,33¹९) dans le Livre de l'Exode. Elles n'apparaissent qu'ici dans notre texte. Tous les autres versets ne parlent que des "paroles" (attention : les "clauses" d'Ex 24,8 dans la BJ sont en fait des "paroles" (cf TOB) בְּלְּבְּרִים אָּנֶשְׁרִבְּרִים אָּנֶשְׁרִבְּרִים אָּנָשְׁרִבְּרִים אָּנָשְׁרִבְּרִים אָּנִשְׁרִבְּרִים אָּנִשְׁרִבְּרִים אָּנִשְׁרִבְּרִים אָּנֶשְׁרִבְּרִים אָּנֶשְׁרִבְּרִים אָּנֶשְׁרִבְּרִים אָנִשְׁרִבְּרִים אָנִשְׁרִבְּרִים אָנִייִּבְּרִים בּּיִבְּרִים אָנִייִּבְּרִים אָנִייִיִּבְּרִים אָנִייִּבְּרִים עִיּבּרִרִים אָנִייִּיִּבְּרִים עִיִּבְּרִים בּיִּבְרִים בּיִּבְּרִים בּיִּבְּרִים בּיִּבְּרִים בּיִּבְּרִים בּיִּבְּרִים בּיִּבְרִים בּיִּבְּרִים בּיִבּיּבְרִים בּיִּבְּרִים בּיִבּיּבְרִייִים בּיִבּיּבְרִים בּיִּבּיּבְרִים בּיִבּיּבְרִים בּיִּבְּרִים בּיִּבּיִים בּיִבּיּבְרִים בּיִּבּיּבְרִים בּיִּבּיּבְּרִים בּיִּבְּיִים בּיִּבְּיִים בּיִּבְּיִים בּיִּבְּיִים בּיִים בּיִּבְּיִים בּיִּבְּיִים בּיִים בּיִּיִים בּיִים בּיִּבְּיִים בּיִים בּיִּים בּיִים בּיִים בּיִים בּיִים בּיִים בּיִים בּיִּים בּיִּים בּיִים בּיִּים בּיִּיִים בּיִּיִים בּיִיִּים בּיִּיִים בּיִּים בּיִּים בּיִים בּיִים בּיִים בּיִּים בּיִים בּיִים בּיִים בּיִּים בּיִּיִים בּיּיִים בּיִים בּיִים בּיִּיִים בּיִּיִים בּיּיִים בּיִייִים בּיּיִים בּיִּים בּיִייִּים בּיּיִּים בּיּיִּים בּיּיִים בּייִּיִים בּיּיִים בּיּיִים בּיּיִים בּיּיִים בּיּיִים בּיִּייִים בּייִים בּיּיִים בּיּיִים בּייִים בּייִּים בּייִּיִּים בּייִייִּייִּים בּייִייִּים בּייִּייִים בּייִייִּים בּייִייִּייִים בּייִּייִּייִיים בּייִּייִים בּייִּייִייִּים בּייִייִּייִייִּייִייִּייִי

Ainsi au v.4 on a : « Moïse mit par écrit toutes <u>les paroles</u> de Yahvé »... Cette indication est importante car elle nous permet de savoir ce que contient ce fameux "Livre de l'Alliance" mentionné au v.7, qui était le document officiel de l'Alliance, conservé précieusement comme référence.... L'Alliance est donc avant tout fondée sur "les paroles de Yahvé", c'est à dire sur le Décalogue.

Remarquer le caractère de totalité exprimé dans ce verset 3: l'adjectif "tout" intervient quatre fois: Moïse dit *toutes* les paroles de Yahvé et *toutes* les lois, et *tout* le peuple répond: *Tout* ce qu'a dit Yahvé, nous le ferons... Le don 'total' de Dieu demande une réponse elle aussi totale... et toutes ces personnes différentes se retrouvent unies dans une même attitude vis à vis de Dieu: répondre à son appel, chacun selon ce qu'il est, mais "tous d'une seule voix"...

La traduction de la LXX insiste sur cette réponse du peuple répétée à l'identique au début et à la fin du texte...

-

¹⁹ Note BJ: "Ce texte se rapporte au Décalogue. Ce recueil de lois et de coutumes n'a pas été promulgué au Sinaï: ses prescriptions supposent une collectivité déjà sédentarisée et agricole. Il date des premiers temps de l'installation en Canaan, avant la monarchie."

- v. 3 : Πάντας τοὺς λόγους, οὺς ἐλάλησεν κύριος, ποιήσομεν καὶ ἀκουσόμεθα.

 Toutes les Paroles que le Seigneur a dites, nous les ferons et les mettront en pratique (écouteront)...
- v. 7 : Πάντα, ὅσα ἐλάλησεν κύοιος, ποιήσομεν καὶ ἀκουσόμεθα. Tout ce que le Seigneur a dit, nous le ferons et le mettront en pratique (écouteront)...

L'engagement est donc très solennel, irrévocable, clair, total, entier et sans aucune réserve ni ambiguïté...

A la différence de l'alliance-promesse unilatérale que Dieu avait conclue avec Abraham, nous avons ici une alliance "engagement réciproque", basée sur les dix paroles. Dieu se donne, et nous allons voir comment la suite du texte suggère ce désir qu'a Dieu de vivre continuellement dans une intimité profonde avec son peuple... Le peuple, par son obéissance aux clauses de l'Alliance, rentrera dans cette Alliance, la rendra effective dans sa vie... L'obéissance aux Paroles de Yahvé est accueil de toutes ses bénédictions... et toute désobéissance sera rupture de relation, fermeture aux dons de Dieu qui entraîne un "non-accueil" des bénédictions divines, créant une situation que l'AT décrit en termes de "malédiction"...

- v.4: ... »puis, se levant de bon matin, il bâtit un autel au bas de la montagne, et douze stèles pour les douze tribus d'Israël ».

<u>"Autel"</u> en hébreu se dit $\Pi \supseteq \Omega$; racine: $\Pi \supseteq \Omega$, au piel: "offrir un sacrifice". L'autel est donc le lieu où l'on offre à Dieu un sacrifice (éthymologie: $\Pi \supseteq \Omega \cap \Omega$: lieu du sacrifice). Aux origines, il était simplement construit en *réponse à une visite de Dieu*:

Gn 12,7s : « Yahvé apparut à Abram et dit: "C'est à ta postérité que je donnerai ce pays." Et là, Abram bâtit un autel à Yahvé qui lui était apparu. »

et il devint ainsi tout naturellement un lieu où l'on invoquait le Nom de Yahvé...:

Gn 12,8 : « (Abram) passa de là dans la montagne, à l'orient de Béthel, et il dressa sa tente, ayant Béthel à l'ouest et Aï à l'est. Là, il bâtit un autel à Yahvé et il invoqua son nom ».

... un *lieu où l'on faisait mémoire des multiples faveurs reçues de Lui*; les noms symboliques donnés à ces autels en sont un témoignage:

Gn 33,18-20 : Jacob arriva sain et sauf à la ville de Sichem, au pays de Canaan, lorsqu'il revint de Paddân-Aram, et il campa en face de la ville. Il acheta aux fils de Hamor, le père de Sichem, pour cent pièces d'argent, la parcelle de champ où il avait dressé sa tente et il y érigea un autel, qu'il nomma "El, Dieu d'Israël."

Jg 6,22-24 : (Gédéon reçoit une visite)... et il vit que c'était l'Ange de Yahvé et il dit: "Hélas! mon Seigneur Yahvé! C'est donc que j'ai vu l'Ange de Yahvé face à face?" Yahvé lui répondit: "Que la paix soit avec toi! Ne crains rien: tu ne mourras pas." Gédéon éleva en cet endroit un autel à Yahvé et il le nomma Yahvé-Paix. Cet autel est encore aujourd'hui à Ophra d'Abiézer.

L'autel était donc avant tout un signe de la présence de Dieu , et de fait, si on offrait des sacrifices sur l'autel, cela signifiait qu'on les offrait à Dieu...

- **V. 6-8**: « Moïse prit la moitié du sang et la mit dans des bassins, et l'autre moitié du sang, il la répandit sur l'autel. »

Des sacrifices de paix (ou de communion) ont été offerts... Le P. Buis écrit que "ce type de sacrifice semble lié à l'alliance et apte à l'exprimer. Il ne concerne directement que la réalité fondamentale de la berit, la relation privilégiée entre Yahvé et Israël; il contribue à renforcer cette relation, tout en affirmant sa spécificité. Chaque fois qu'il participe à un sacrifice de paix (ou de communion, BJ), l'Israélite doit reprendre conscience de l'alliance qu'il est en train de raviver; il ne peut le faire normalement sans penser aux promesses -notamment *la paix* au sens hébraïque de "plénitude" donnée par Dieu dans *la communion* avec Lui- et aux exigences de cette alliance".

Le rite de la conclusion solennelle de l'Alliance est donc ici commencé. Moïse reçoit le sang recueilli lors des sacrifices de paix (ou de communion); il le partage en deux, en met la moitié de côté et verse l'autre moitié sur l'autel qui, nous l'avons vu, signifie la présence de Dieu. L'autel est le premier à recevoir le sang: ce geste exprime que de son côté Dieu a déjà conclu l'Alliance: il est prêt; le don de sa présence et de sa communauté de vie est déjà offert... Dieu veut être "le Dieu d'Israël"... Il ne reste plus qu'à accepter ce cadeau... Cette acceptation se fait par l'acquiescement de tout le peuple aux exigences de l'Alliance :

7 (Moïse) prit le livre de l'Alliance (donc avant tout le Décalogue) et il en fit la lecture au peuple qui déclara: "Tout ce que Yahvé a dit, nous le ferons et nous y obéirons."

Il ne reste plus qu'à sceller ce "oui" *pour la vie* car ces exigences de Dieu ne visent que la vie et le plein épanouissement de son peuple :

8 Moïse, ayant pris le sang, le répandit sur le peuple et dit :

"Ceci est le sang de l'Alliance que Yahvé a "coupée" (תְּבָוֹיִ מְבַּיִּ cf Gn 15,17-18) avec vous moyennant toutes ces paroles."

Ce même sang qui a été "*répandu*" sur l'autel est maintenant "*répandu*" sur le peuple :

- (6) וַחֲצִי הַהָּׁם זָרַק עַל־הַמִּזְבֵּחַ:
- (8) וַיִּזְרֹק עַל־הָעָם

Le P. de Vaux note que "le trait essentiel de cette alliance du Sinaï est archaïque: c'est le rite du sang. Cette double aspersion de l'autel et du peuple ne se retrouve nulle part ailleurs dans la Bible, mais elle correspond au rôle du sang dans les alliances chez les anciens arabes. Hérodote décrit ainsi les pactes entre Arabes : "Quand des hommes veulent s'engager, un tiers, debout entre les deux, entaille avec une pierre tranchante l'intérieur des mains des contractants auprès des pouces; prenant ensuite au vêtement de chacun d'eux du duvet, il oint de sang sept pierres posées entre eux, et, ce faisant il invoque Dionysos et Ourania". Nous avons enfin", poursuit-il, "un texte de l'époque même de Moïse: les reproches d'un père à son fils qui, dans le Delta du Nil ou dans le Sinaï, s'est lié avec les Sémites: "Tu t'es associé aux Amu en mangeant du pain mélangé avec ton sang". Le sang des contractants eux-mêmes ou d'un animal immolé crée une communion, renforce un serment ou scelle un engagement" et c'est bien le cas ici: un engagement est scellé, *une communion indéfectible de la part de Dieu est créée...*

Le symbolisme du sang, dans le contexte purement biblique, permet d'aller un peu plus avant dans la compréhension de ce qui est offert : "l'âme de la chair est dans le sang" (Lv 17,11) pensaient les Hébreux. Le sang est donc dans la Bible le symbole de la vie (Lv 17,11-14; Dt 12,23) et comme la vie n'appartient qu'à Dieu, le sang lui aussi n'appartient qu'à Dieu. Dès lors, il est strictement interdit de le verser en tuant son semblable (Ex 20,13), de le consommer (Lv 7,26-27; 17,10-14; 19,26; Dt 15,23; 1 Sm 14,32-34), et dans les sacrifices, le sang des animaux offerts est répandu à la base de l'autel, ou sur ses parois ou encore directement sur Lui: c'est la part réservée à Dieu.

Quand le peuple va être aspergé par ce même sang qui a déjà été répandu sur l'autel, ce geste va donc signifier qu'*une même vie va désormais unir Dieu et son peuple*. Il ne faut alors pas oublier qui sont les personnes en présence : Dieu est le Saint, le Tout Autre, le Dieu Transcendant et la révélation de son Nom n'a fait qu'entrouvrir le mystère en le laissant intact : "*Je suis qui je suis*"... Ce Dieu dont on ne peut s'approcher sans mourir (Ex 19,11-12)...:

²⁰ De VAUX R., Histoire ancienne d'Israël, des origines à l'installation en Canaan p. 416-417.

Après-demain Yahvé descendra aux yeux de tout le peuple sur la montagne du Sinaï²¹. Puis délimite le pourtour de la montagne et dis: Gardez-vous de gravir la montagne et même d'en toucher le bord. Quiconque touchera la montagne sera mis à mort.

... qu'on ne peut voir sans mourir... sera désormais uni par une même vie à son peuple... De cette vie, Lui le Tout-Autre doit bien vivre, dans cette sphère transcendante qui est la sienne... Cette vie doit donc correspondre à sa nature... et c'est de cette même vie que vivront aussi ses créatures créées à son image... On pressent ici un mystère que seul le Christ permettra d'approfondir...

Remarquons bien encore ici que c'est Dieu qui conclut l'Alliance et Lui seul : הָנָה דַם־הַבְּרִים הָאֵבֶּה עַל כָּל־הַהִּבְרִים הָאֵבֶּה

... comme pour Abraham en Gn 15,18.

Par cette alliance, Dieu apporte ses bénédictions, et la réponse-engagement du peuple l'introduit dans l'alliance, c'est à dire lui permet de bénéficier de toutes les générosités divines. Par le symbolisme du sang, nous avons vu qu'une même vie allait désormais unir Dieu et son peuple. Cette réalité est exprimée par d'autres expressions décrivant ce contenu de l'alliance :

Ex 19:5-6: « Maintenant, si vous écoutez ma voix et gardez mon alliance, je vous tiendrai pour mon bien propre parmi tous les peuples, car toute la terre est à moi. Je vous tiendrai pour un royaume de prêtres, une nation sainte. Voilà les paroles que tu diras aux Israélites."

Ex 34:8-10: « Moïse tomba à genoux sur le sol et se prosterna, puis il dit: "Si vraiment, Seigneur, j'ai trouvé grâce à tes yeux, que mon Seigneur veuille bien aller au milieu de nous, bien que ce soit un peuple à la nuque raide, pardonne nos fautes et nos péchés et <u>fais de nous ton héritage</u>." Yahvé dit: "Voici que je vais conclure une alliance: devant tout ton peuple <u>je ferai des merveilles</u> telles qu'il n'en a été accompli dans aucun pays ni aucune nation »...

Dt 29:9-12: « Vous voici aujourd'hui debout devant Yahvé votre Dieu: vos chefs de tribus, vos anciens, vos scribes, tous les hommes d'Israël, avec vos enfants et vos femmes (et aussi l'étranger qui est dans ton camp, aussi bien celui qui coupe ton bois que celui qui puise ton eau), et tu vas passer dans l'alliance de Yahvé ton Dieu, jurée avec imprécation, alliance qu'il a conclue aujourd'hui avec toi pour faire aujourd'hui de toi un peuple tandis que lui-même sera pour toi un Dieu, comme il te l'a dit et comme il l'a juré à tes pères Abraham, Isaac et Jacob.

²¹ Ils comprendront que Dieu est là sans le voir Lui...

Lv 26,45: ... afin d'être leur Dieu, moi, Yahvé.

Arrêtons-nous un instant sur Ex 19,5-6, car ce verset emploie un mot singulier : מַבְּלִּהְעַבִּיִּהְ מִּבְּלִּהְעַבִּיִּהְ מִּבְּלִּהְעַבִּיִּהְ מִּבְּלִּהְעַבִּיִּהְ מִּבְּלִּהְעַבִּיִּהְ מִּבְּלִּהְעַבִּיִּהְ מִּבְּלִּהְעַבִּיִּהְ (un peuple "particulier, spécial"22, "élu, choisi"23) ἀπὸ πάντων τῶν ἐθνῶν (parmi toutes les nations) est employé dans l'AT deux fois pour désigner "le trésor royal" (1 Ch 29,3 : celui de David ; Qo 2,8), et toutes les autres fois, il s'applique à Dieu pour décrire sa "possession spéciale", sa "propriété personnelle"24, sa "part personnelle" (TOB) c'est à dire son peuple, Israël. La note de la TOB précise : "Primitivement, c'était peut-être la part de butin que le chef ne met pas en partage, mais se réserve à lui-même" ; c'est donc ce qu'il a trouvé de plus beau, de plus précieux, d'unique et qui comble vraiment son désir. Voilà ce qu'est Israël pour Dieu dans le cadre de l'Alliance. Ecoutons les autres textes qui emploie ce terme de פּוֹלְבַיִּבְּיֹר :

- Dt 7,6-8 : « Tu es un peuple consacré à Yahvé ton Dieu; c'est toi que Yahvé ton Dieu a choisi pour son peuple à lui (pour devenir le peuple qui est sa part personnelle, TOB), parmi toutes les nations qui sont sur la terre. Si Yahvé s'est attaché à vous et vous a choisis, ce n'est pas que vous soyez le plus nombreux de tous les peuples: car vous êtes le moins nombreux d'entre tous les peuples. Mais c'est par amour pour vous »...

- Dt 14,1-2 : « Vous êtes des fils pour Yahvé votre Dieu... tu es un peuple consacré à Yahvé ton Dieu et Yahvé t'a choisi pour être son peuple à lui (pour devenir le peuple qui est sa part personnelle, TOB) parmi tous les peuples qui sont sur la terre (voir aussi Dt 26,18).

- Ps 135,4 : « Le Seigneur s'est choisi Jacob. Il a fait d'Israël sa part personnelle »...

C) Le Décalogue: Ex 20,2-17

1 - Le nom "décalogue", "les dix paroles".

Le nom "décalogue" ne se rencontre pas tel quel dans la Bible pour désigner notre passage. Il trouve son origine en Ex 34,28; Dt 4,13 et 10,4 qui parlent des dix paroles, בְּעַבֶּרֶע ; de son côté la LXX a

- en Ex 34,28 (cf Dt 10,4): καὶ ἔγραψεν τὰ ὁήματα ταῦτα

Et il écrivit ces paroles

ἐπὶ τῶν πλακῶν τῆς διαθήκης, τοὺς δέκα λόγους.

sur les tables de l'Alliance, les dix Paroles.

²² SOMMER E., *Lexique Grec-Français*, Paris (Hachette).

²³ BAILLY A., *Dictionnaire GREC FRANÇAIS* (Paris 1950; rééd. 1995).

²⁴ REYMOND P., Dictionnaire d'Hébreu et d'Araméen biblique (Paris 1991).

- en Dt 4,13: τὰ δέκα ὁήματα, καὶ ἔγραψεν αὐτὰ ἐπὶ δύο πλάκας λιθίνας.

Les dix Paroles, et il les écrivit sur deux tables de pierre.

De la traduction δέκα λόγους (*déka logous*) est venue l'appellation "décalogue" pour ce texte si important, une appellation qui apparaît pour la première fois chez Irénée (mort en 202) et chez Clément d'Alexandrie (mort en 215).

2 - Les différentes numérotations du Décalogue

Le fait que "les dix paroles" ne soient pas numérotées dans le texte est à l'origine de trois numérotations distinctes :

- 1 La première est celle de Flavius Josèphe (né en Palestine vers 37-38ap. JC) et de Philon d'Alexandrie (13-54 ap JC), suivis plus tard par Calvin (1509-1564) et l'Eglise réformée.
- 2 La deuxième, celle de l'Eglise catholique, remonte à St Augustin (mort en 430) et fut aussi adoptée par Luther et l'Eglise luthérienne.
- 3 La dernière est celle du judaïsme orthodoxe, postérieur à Flavius Josèphe et à Philon d'Alexandrie.

De toute façon, pour atteindre le nombre 10 il faut un exercice de critique littéraire qui mette de côté une série d'éléments considérés comme secondaires. C'est pourquoi les spécialistes se demandent s'il faut considérer ce chiffre 10 comme un nombre exact ou dans le sens d'un chiffre rond parfait... Néanmoins, le seul fait que ce passage ait un nom (fait inhabituel dans l'AT) montre l'importance et la dignité qu'on lui reconnait.

3 - Le texte

Le texte du décalogue nous est parvenu sous la forme de deux versions: celle d'Ex 20,2-17 et celle de Dt 5,6-21. Il existe entre elles plus de 20 différences, mais les deux textes sont néanmoins très semblables. Celui du Dt est plus développé, surtout dans les 4è, 5è et 6è commandements. Le motif d'observer le sabbat est par contre très différent: dans le Dt, il s'agit d'une question d'humanité, pour que le serviteur et la servante se reposent ce jour-là comme leur maître, au souvenir de la délivrance de la servitude d'Egypte, tandis qu'en Ex 20, le motif invoqué est la création du monde en six jours, suivie du repos divin. D'autre part, la disposition du commandement interdisant la convoitise est aussi différente: en Ex 20, la femme fait partie de la maison, tandis que dans le Dt, elle en est distincte.

4 - Le contexte

a) Le contexte large

En tête des deux versions du décalogue on a la formule d'auto-présentation :

Dieu prononça toutes ces paroles et dit: **A**"Je suis Yahvé, ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude"

(Ex 20,1-2).

B Et en 20,12 on lit: ... dans le pays que te donne le Seigneur ton Dieu.

Le Décalogue fait donc lui-même allusion au début et à la fin de l'Exode. Ces deux perspectives sont donc importantes pour bien le comprendre...

a.1 - La libération d'Egypte

Au moment où Israël va recevoir le Décalogue, il est encore en pleine marche dans le désert, en plein exode... L'exode, l'acte de salut par excellence, fonde, illumine et donne un sens aux dix commandements, et plus encore à toutes les lois. La raison principale pour laquelle Israël doit observer les commandements, c'est que Yahvé l'a libéré d'Egypte; Israël peut et doit observer la Loi parce qu'il a été sauvé, et cette Loi lui ouvre la voie d'une vie pleine et heureuse en cet état de salut. Il ne s'agit donc pas de pratiquer la Loi "pour être sauvé". Le salut n'est pas postérieur: il ne s'obtient pas par la pratique de la Loi, il n'en est pas une conséquence. Au contraire, il est antérieur à la pratique de la Loi: ce salut en est même une condition préalable; il faut en effet avoir été d'abord libéré de toute contrainte, de toute pression extérieure, de toute obligation despotique notamment au niveau cultuel (on parlerait aujourd'hui de 'liberté religieuse') pour pouvoir pratiquer cette Loi. L'obéissance à la Loi permettra ensuite à ces "sauvés par Dieu" de faire passer dans leur vie, d'intégrer dans le quotidien le plus concret de leur existence, toutes les virtualités et les potentialités contenues dans ce salut-libération déjà donné par Dieu. Par cette Loi Dieu montre à ces hommes libérés le chemin pour devenir vraiment homme, pour correspondre pleinement au projet du créateur sur ses créatures, pour être vraiment heureux avec Lui... « La volonté de Dieu est inséparablement Loi et grâce. mais si la grâce précède toujours la Loi, la Loi indique comment vivre sous la grâce de Dieu » (Pierre Debergé; Amour et sexualité dans la Bible p. 130).

Ex 3,7-8 : « Yahvé dit: "J'ai vu, j'ai vu la misère de mon peuple qui est en Egypte. J'ai entendu son cri devant ses oppresseurs; oui, je connais ses angoisses. Je suis descendu pour le délivrer de la main des Egyptiens et le faire monter de cette terre vers une terre plantureuse et vaste, vers une terre qui ruisselle de lait et de miel »...

Répétons-nous: Dieu sauve, il fait passer son peuple de la misère au bien-être, des cris à la joie, des angoisses à la paix, de l'esclavage à la liberté, d'une situation de déracinés à celle d'un peuple ayant sa terre... Le peuple sauvé est donc appelé à vivre la liberté dans la terre promise... et c'est justement pour ce vivre-là, en sauvés, en hommes libres car libérés, que Dieu lui donne une Loi... composée principalement d'interdits... "Tu ne feras pas ceci et cela..." Mais ces interdits indiquent, pour le bien du peuple, un sens interdit: celui du retour à une condition comparable à celle de la servitude subie en Egypte. Dieu propose donc ces interdits au libre assentiment du peuple libéré de l'oppression despotique du Pharaon pour qu'il découvre et transmette par eux le chemin de la vraie liberté dans l'obéissance à Celui qui ne désire que le plein épanouissement des personnes :

Dt 6,20-24: «Lorsque demain ton fils te demandera: "Qu'est-ce donc que ces instructions, ces lois et ces coutumes que Yahvé notre Dieu vous a prescrites?" Tu diras à ton fils: "Nous étions esclaves de Pharaon, en Egypte, et Yahvé nous a fait sortir d'Egypte par sa main puissante. Yahvé a accompli sous nos yeux des signes et des prodiges grands et terribles contre l'Egypte, Pharaon et toute sa maison. Mais nous, il nous a fait sortir de là pour nous conduire dans le pays qu'il avait promis par serment à nos pères, et pour nous le donner. Et Yahvé nous a ordonné de mettre en pratique toutes ces lois, afin de craindre Yahvé notre Dieu, d'être toujours heureux et de vivre, comme il nous l'a accordé jusqu'à présent. »

a.2 - L'arrivée en terre promise

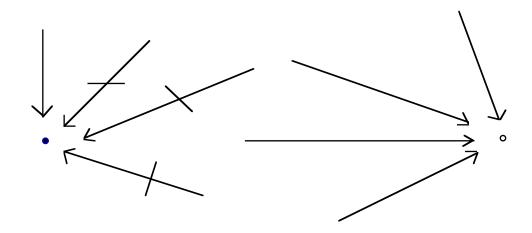
Si nous avons abordé le 'contexte large' en regardant surtout le passé d'Israël, la marche au désert étant une période de transition, 'un départ de'... pour 'un arriver à'..., Israël va justement quitter l'Egypte pour arriver en terre de Canaan, un pays habité par... les Cananéens (!) qui avaient leurs dieux et leurs coutumes. Les dix commandements, prononcés dans un contexte de libération de l'oppression d'Egypte, visent aussi l'avenir:

- Attention aux pièges de Canaan! Tu peux devenir esclave de leurs dieux (les 4 premiers commandements).
- Attention à ne pas devenir toi-même oppresseur en réduisant tes frères en esclavage (les 5 commandements suivants).
- Attention à la convoitise qui est la racine de toute oppression et de tout esclavage (10° commandement).

On pense à la Parole de Paul en Ga 5,1 :

« C'est pour que nous restions libres que le Christ nous a libérés. Donc tenez bon et ne vous remettez pas sous le joug de l'esclavage. »

Parmi toutes les routes qui s'offrent à Israël, certaines sont barrées par Dieu. Ce sont celles qui (même si elles sont devant) convergent en arrière vers le point de retour à l'esclavage. Toutes les autres routes, celles qui convergent vers la liberté, toutes celles-là sont ouvertes... "Aime et fais ce que tu veux" (St Augustin).



Enfin, si Dieu a déjà tout fait pour que son peuple ait les conditions adéquates pour mener une vie digne, il reste maintenant à Israël à se conformer à cette Loi, c'est à dire à faire sien ce projet de Dieu sur l'humanité qui s'exprime dans ce Décalogue. Dieu ne fait pas tout: l'homme est aussi responsable de son propre bonheur: la Loi est bien don, mais elle est aussi tâche proposée pour que l'homme "soit toujours heureux"... Ainsi, la vie nouvelle pour les Israélites naît dans la libération d'Egypte et se consolide dans l'alliance du Sinaï.

a.3 - L'inclusion du Décalogue entre deux textes d'alliance

On peut remarquer que la section Ex 19-24 est encadrée par deux récits d'alliance : le principal, que nous avons étudié, Ex 24,1-11 et :

Ex 19,3-8 : « Moïse alors monta vers Dieu. Yahvé l'appela de la montagne et lui dit: "Tu parleras ainsi à la maison de Jacob, tu déclareras aux Israélites: Vous avez vu vous-mêmes ce que j'ai fait aux Egyptiens, et comment je vous ai emportés sur des ailes d'aigles et amenés vers moi. Maintenant, si vous écoutez ma voix et gardez mon alliance, je vous tiendrai pour mon bien propre parmi tous les peuples, car toute la terre est à moi. Je vous tiendrai pour un royaume de prêtres, une nation sainte. Voilà les paroles que tu diras aux Israélites." Moïse alla et convoqua les anciens du peuple et leur exposa tout ce que Yahvé lui avait ordonné, et le peuple entier, d'un commun accord, répondit: "Tout ce que Yahvé a dit, nous le ferons." Moïse rapporta à Yahvé les paroles du peuple. »

La place de ces deux textes, en inclusion, au début et à la fin de la section du Sinaï, sert de cadre général et transforme l'ensemble, d'une certaine manière, en un grand texte d'alliance. La BJ et la TOB ne s'y sont pas trompées: cette section est intitulée dans les deux cas: "Au désert du Sinaï, l'Alliance". Cette coloration générale "d'alliance" se répercute sur les éléments principaux de notre passage, de telle sorte que la théophanie devient un élément de l'alliance et que le décalogue se transforme en document de l'alliance, ce qui est effectivement le cas en Ex 24,7 avec "le Livre de l'Alliance".

b) Le contexte proche: la Théophanie

En Ex 19-24, nous avons trois thèmes principaux, ordonnés vers un seul but, le bien d'Israël: la théophanie *pour...*, l'alliance *pour...*, la Loi *pour...*

Le récit de la théophanie se divise en deux parties, pour recevoir en son milieu les paroles du Décalogue : Ex 19,16-19 + 20,18-21:

Ex 19,16-19: « Or le surlendemain, dès le matin, il y eut des coups de tonnerre, des éclairs et une épaisse nuée sur la montagne, ainsi qu'un très puissant son de trompe et, dans le camp, tout le peuple trembla. Moïse fit sortir le peuple du camp, à la rencontre de Dieu, et ils se tinrent au bas de la montagne. Or la montagne du Sinaï était toute fumante, parce que Yahvé y était descendu dans le feu; la fumée s'en élevait comme d'une fournaise et toute la montagne tremblait violemment. Le son de trompe allait en s'amplifiant; Moïse parlait et Dieu lui répondait dans le tonnerre »...

Ex 20,18-21 : « Tout le peuple voyant ces coups de tonnerre, ces lueurs, ce son de trompe et la montagne fumante, eut peur et se tint à distance. Ils dirent à Moïse: "Parle-nous, toi, et nous t'écouterons; mais que Dieu ne nous parle pas, car alors c'est la mort." Moïse dit au peuple: "Ne craignez pas. C'est pour vous mettre à l'épreuve que Dieu est venu, pour que sa crainte vous demeure présente et que vous ne péchiez pas." Le peuple se tint à distance et Moïse s'approcha de la nuée obscure où était Dieu. »

En assemblant les deux éléments, la théophanie et le Décalogue, le narrateur met en relief l'importance exceptionnelle attribuée à ce dernier. Dans le cadre de la théophanie, le Décalogue acquiert le statut de Loi de Dieu, de Loi révélée par Dieu. Dieu est la source et l'origine de la Loi...

5 - Yahvé et le prochain dans le Décalogue

Remarquons tout d'abord la fréquence avec laquelle apparaît le nom 'Yahvé': 8 fois en Ex 20,2-17 et 10 fois en Dt 5,6-21. Dans la majorité des cas, il est suivi de "ton Dieu"... Sa présence (ou son absence) aide à distinguer le mouvement d'ensemble du texte.

Les deux versions du Décalogue commencent par:

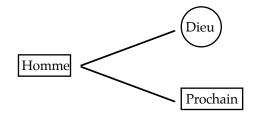
קובי 'הוְהֹ אֵלֹכִי 'הוְהֹ ' que l'on peut traduire aussi: Je suis le Seigneur ton Dieu, Ἐγώ εἰμι κύριος ὁ θεός σου (LXX). Cette même formule reparaît en 20,5, tant et si bien que les versets 20,2-6 se présentent comme *un discours direct de Yahvé*.

En 20,7-12, l'expression "Yahvé ton Dieu" apparaît trois fois, mais pas le pronom de la première personne. Il ne s'agit donc plus d'un discours de Dieu mais d'un discours sur Dieu. D'autre part, on mentionne le fils et la fille de celui qui parle, ainsi que son serviteur, sa servante, l'étranger qui est chez lui, puis son père et sa mère. Ce passage parle donc de Dieu et du prochain.

Enfin, en 20,13-17 on ne mentionne plus le nom de Yahvé. Il s'agit d'une série d'interdits qui visent à garantir les droits d'autrui, et à rappeler les devoirs de base d'une vie en société: il s'agit donc ici d'un discours sur le prochain: "ton prochain" revient explicitement 4 fois en ces cinq versets.

Le Décalogue commence donc par Moi Yahvé ton Dieu... et se termine par: ... au prochain de toi.

Le Décalogue tourne donc, et c'est inscrit dans sa "chair", entre ces deux pôles: Yahvé et le prochain: Yahvé intervient au début, puis on a Yahvé et le prochain, et enfin le prochain tout seul. Yahvé et le prochain se retrouvent donc indissolublement unis en toute vie authentiquement humaine: ils constituent les deux pôles de référence fondamentaux de tout agir:



L'attitude religieuse (la foi) et le comportement éthique (l'action) sont donc indissociables... Ils naissent d'une même attitude intérieure...

On peut aussi exprimer ce lien entre Yahvé et le prochain en parlant de dimension verticale et horizontale:

- Les deux premiers commandements sont clairement verticaux: il s'agit des relations avec Dieu: seul "Yahvé ton Dieu" intervient.
- Les deux suivants sont à priori difficiles à classer dans une de ces deux catégories.

- Les six derniers sont par contre clairement horizontaux.

En fait, les commandements 3 et 4 font la transition entre la sphère divine et celle des hommes:

- Le sabbat concerne le culte, c'est à dire Dieu, mais il a aussi une conséquence sur le prochain: ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, l'étranger ne travaillent pas... Ils se reposent...
- "Honorer" son père et sa mère... Le verbe employé est de même racine que celui de "gloire", The ; c'est aussi un terme technique pour exprimer la relation avec Dieu: "glorifie"... L'honneur accordé au père et à la mère doit être du même ordre que celui accordé à Dieu, car le don de la vie que nous avons reçu par nos parents vient en dernier ressort de Dieu Lui-même. En honorant le père et la mère, on honore les représentants du don de Dieu...

On a donc: * Com. 1-2: verticaux.

* Com. 3-4: verticaux et horizontaux.

* Com. 5-10: horizontaux.

Si la séparation est légèrement différente de celle obtenue à partir de l'observation des "paroles de..." ou des "paroles sur..." (place du v.7, le 2° com.), on retrouve bien sûr ce lien indissoluble entre dimension verticale et dimension horizontale, entre sphère du divin et sphère de l'humain. On ne peut obéir aux commandements concernant Dieu en laissant de côté ceux qui concernent les hommes: le respect dû a Dieu implique le respect de l'homme, et le vrai respect envers les hommes impliquent une adoration vraie vis à vis de Dieu :

Mt 22,36-40 : « Maître, quel est le plus grand commandement de la Loi?" Jésus lui dit: "Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit: voilà le plus grand et le premier commandement. Le second lui est semblable: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. A ces deux commandements se rattache toute la Loi, ainsi que les Prophètes. »

Lc 10,25-28 (les deux sont unis en une seule phrase avec un seul verbe : "Tu aimeras...") : « Et voici qu'un légiste se leva, et lui dit pour l'éprouver: Maître, que dois-je faire pour avoir en héritage la vie éternelle?" Il lui dit: "Dans la Loi, qu'y-a-t-il d'écrit? Comment lis-tu?" Celui-ci répondit: "Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de tout ton esprit; et ton prochain comme toi-même" -- "Tu as bien répondu, lui dit Jésus ; fais cela et tu vivras. »

6 - Premier commandement: Ex 20,3.

La numérotation suivie sera celle du Judaïsme orthodoxe.

על־פְּנִי על־פְּנִי Τυ n'auras pas d'autres dieux devant moi (BJ). οὐκ ἔσονταί σοι θεοὶ ἔτεροι πλὴν ἐμοῦ. Τυ n'auras pas d'autres dieux face à moi (TOB). Il n'y aura pas pour toi d'autres dieux que (excepté, en dehors de, sauf) moi (LXX).

Par ce Décalogue, Dieu s'adresse à tout le peuple d'Israël. Pourtant, l'interpellation est très personnelle: Dieu parle à chaque individu en particulier, "toi", "tu"... Philon d'Alexandrie écrit: "Il veut enseigner au lecteur cette magnifique doctrine que chaque individu considéré en lui-même, lorsqu'il observe la Loi et se montre docile à Dieu, est aussi précieux qu'une nation très nombreuse, voire que toutes les nations, disons même pour aller plus loin, que tout l'univers."

Notons le caractère général et abstrait de la formulation ; il ressort encore plus si on le compare à d'autres textes ou expressions proches:

- Ex 22,19 : Qui sacrifie à d'autres dieux sera voué à l'anathème. <u>Sacrifier à...</u>
- Ex 23,13 : Vous prendrez garde à tout ce que je vous ai dit et vous ne ferez pas mention du nom d'autres dieux: qu'on ne l'entende pas sortir de ta bouche.

 Invoquer...
- Ex 34,14 : Tu ne te prosterneras pas devant un autre dieu, car Yahvé a pour nom Jaloux: c'est un Dieu jaloux. <u>Se prosterner...</u>
- Dt 8,19 : Certes, si tu oublies Yahvé ton Dieu, si tu suis d'autres dieux, si tu les sers et te prosternes devant eux, j'en témoigne aujourd'hui contre vous, vous périrez. <u>Suivre, servir</u>.
- Jg 2,19 : Ils suivaient d'autres dieux (Israël...), les servaient et se prosternaient devant eux, ne renonçant en rien aux pratiques et à la conduite endurcie de leurs pères.

Il s'agit en fait de formules stéréotypées et équivalentes les unes aux autres pour désigner l'idolâtrie. Grâce à sa formulation générale et indéterminée, le premier commandement résume toutes les autres expressions citées et interdit toutes les pratiques idolâtriques.

Il affirme en outre l'unicité de Dieu comme condition absolue pour que Dieu soit Dieu. La multiplicité est relativisation: elle nie l'absolu (בַּלְּבֶּׁבָּי: "contre" ma face).

Ce qui est en jeu concerne aussi l'homme face à son Dieu: si Dieu est reconnu comme absolu, cela signifie qu'il ne peut y avoir de relation avec un autre dieu que lui :

la relation avec Dieu est donc une relation interpersonnelle exclusive de mutuelle appartenance - Je vous prendrai pour mon peuple et je serai votre Dieu (Ex 6,7); Israël est pour Dieu la "part personnelle" cf Ex 19,5) et de totale dépendance. Elle ne se limite pas au culte, mais embrasse l'existence toute entière.

7 - Deuxième commandement: Tu ne te feras aucune image (Ex 20,4-6)...

(4) Tu ne feras pas pour toi une idole

et toute représentation (forme, apparence) qui (est) dans les cieux οὐ ποιήσεις σεαυτῷ εἴδωλον οὐδὲ παντὸς ὁμοίωμα, ὅσα ἐν τῷ οὐρανῷ

מְשַּׁעַל נַאֲשֶׁר בָּאָבץ מִהָּחַת נַאֲשֶׁר בַּפַּיִם מְתַּחַת לָאָבץ

ἄνω καὶ ὅσα ἐν τ $\hat{\eta}$ γ $\hat{\eta}$ κάτω καὶ ὅσα ἐν τοῖς ὕδασιν ὑποκάτω τ $\hat{\eta}$ ς γ $\hat{\eta}$ ς. en haut et qui (est) dans la terre en dessous et qui (est) dans les eaux sous la terre.

້່ງປື້ອື່, "idole" (TOB), "image" (BJ), "statue" (Osty) désigne avant tout les images sculptées par l'homme, surtout dans le bois et la pierre.

a) Interdiction de se faire des images de Dieu ou des autres dieux?

Dans le contexte d'Ex 20,4, on ne voit pas clairement quel est le contenu exact de cette interdiction de faire des images. Il ne s'agit en tout cas certainement pas d'un ordre dirigé contre l'art en général. On peut l'interpréter de deux façons :

a.1 - Interdiction de se fabriquer des "images" des autres dieux

Le deuxième commandement serait alors une simple explicitation-répétition du commandement précédent. Après avoir posé le principe général, pas d'autres dieux devant Yahvé, le Décalogue redirait la même chose en se plaçant cette fois au niveau très concret du culte, car tel était l'usage des nations environnantes: adorer leurs dieux par l'intermédiaire d'images-statues qui, selon la conception de l'époque, en reproduisant leur forme extérieure apportaient aussi quelque chose de leur essence, de leur présence réelle... La question de l'idolâtrie étant très importante pour l'époque - et la suite de l'histoire d'Israël va montrer que de telles craintes étaient bien fondées - il ne serait pas étonnant que l'auteur ait voulu cette répétition (pas d'autres dieux devant ma face... pas d'image) pour que le message rentre bien dans les oreilles... De plus l'interdiction de toute image sert aussi à mieux déterminer le sens du deuxième commandement : « Tu ne te prosterneras pas devant eux et tu ne les serviras pas »...

a.2 - Interdiction de fabriquer une image de Dieu

"Image" et "forme", répétition de deux synonymes pour répéter une seule et même idée, sont employés au singulier, une remarque qui a conduit certains à penser que c'est Yahvé et Yahvé seulement qui est visé ici, d'autant plus que les religions païennes se distinguent de celle d'Israël par la multiplicité de leurs dieux. Le but recherché serait donc d'interdire toute représentation de Yahvé. Cette précision viendrait alors en complément du premier commandement: après avoir déclaré de façon générale et plutôt théorique que Yahvé est le seul vrai Dieu, le deuxième commandement précise l'attitude juste vis à vis de lui dans le culte qui lui est rendu: contrairement aux autres dieux des nations environnantes, Israël ne doit pas se faire des images de son Dieu...

Pourquoi? Si Dieu est unique, absolu,... ce Dieu ne pourra jamais être en effet compris par l'homme et enfermé dans des schémas, des images, des idées préconçues, des représentations concrètes ou mentales qui permettraient en fait de le saisir, d'en faire le tour, de le manipuler en quelque sorte. Non, Dieu n'est pas à la portée de nos mains. Contrairement aux idoles, il est et demeure invisible, incompréhensible, insaisissable... Dieu est tellement transcendant que la meilleure façon de "dire" sa présence est de poser un signe d'absence... L'image en effet sert à rappeler celui qui n'est pas là, mais avec Dieu... il ne peut en être ainsi puisqu'il est là! Mais on ne voit rien... et l'absence, le vide, est la meilleure façon de se mettre en présence de Celui qui bien que présent est "au delà de tout"...

a.3 - Comment choisir entre ces deux interprétations?

La situation n'est pas claire, et elle provient certainement du travail rédactionnel opéré lors de la composition de notre passage. En effet, beaucoup pensent qu'à l'origine le texte se lisait comme suit, v.3+5:

- (3) Tu n'auras pas d'autres <u>dieux</u> devant moi.
- (4) (Tu ne te feras aucune image sculptée, rien qui ressemble à ce qui est dans les cieux, là-haut, ou sur la terre, ici-bas, ou dans les eaux, au-dessous de la terre.)
- (5) Tu ne te prosterneras pas devant <u>eux</u> et tu ne <u>les</u> serviras pas, car moi Yahvé, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux...

Le verset 4 aurait été rajouté en un deuxième temps...

De fait, le v.5 se comprend mieux en relation avec le v.3 qu'avec le v.4, d'autant plus que ce dernier est formulé au singulier, comme nous l'avons vu, et qu'il est inséré entre une série de pluriel.

Cette insertion entre ces dieux et "eux... les" pousse malgré tout davantage à le comprendre comme s'appliquant aux idoles. De toute façon, la généralité de l'ordre, généralité pour laquelle il a été peut-être justement choisie, permet d'englober les deux possibilités: aucune image ne doit être faite, que ce soit des dieux d'un côté ou de Yahvé de l'autre.

Dans la suite, nous comprendrons donc le v.5 en son sens le plus spontané, c'est à dire concernant les idoles.

b) Servir les idoles anéantit la beauté, la dignité, la profondeur de l'homme

לא־תִשְׁתַּח וֵה לָהֵם וִלֹא תָעָבִדֶם כִּי

(5) Tu ne te prosterneras pas devant eux et tu ne les serviras pas car οὐ προσκυνήσεις αὐτοῖς οὐδὲ μὴ λατρεύσης αὐτοῖς·

יְהוָה אֱלֹהֶיךְ אֵל כִּלְּאָ פֹּבֶּר עֲ'וֹן אָבֹת עַל־בָּנִים עַל־שָׁבְּשִׁים וְעַל־רִבֵּעִים לְשֹׂנְאָי moi (je suis) Yahvé ton Dieu, un Dieu jaloux intervenant contre la faute des pères sur les fils sur trois et sur quatre (générations) pour (les) haïssant moi ἐγὼ γάρ εἰμι κύριος ὁ θεός σου, θεὸς ζηλωτὴς ἀποδιδοὺς (rendre en échange, accorder en retour) ἀμαρτίας πατέρων ἐπὶ τέκνα ἕως τρίτης καὶ τετάρτης γενεᾶς τοῖς μισοῦσίν με

וִעשֵׁה חֵסֵד לַאַּלָפִים לִאַהַבַי וּלְשׁמִרֵי מִצִוֹתִי:

(6) mais faisant miséricorde (fidélité (TOB; Osty), grâce (BJ), steadfast love - amour constant, ferme, tenace (RSV), favore (CEI)) à des milliers (de générations) pour (les) aimant moi et pour (les) gardant mes commandements.

καὶ ποιῶν ἔλεος (miséricorde, pitié, compassion) εἰς χιλιάδας τοῖς ἀγαπῶσίν με καὶ τοῖς φυλάσσουσιν τὰ προστάγματά μου. –

b.1 "Tu ne te laisseras pas asservir par elles"...

Commençons par une remarque sur la traduction de "tu ne les serviras pas". Pour une minime variation de la voyelle, nous n'avons pas ici une conjugaison normale, mais la forme "hofal", c'est à dire le causatif passif de "servir", ce qui littéralement peut se traduire par : « Tu ne te laisseras pas faire serviteurs d'eux » c'est à dire « Tu ne te laisseras

pas asservir par eux ». Cette nuance est importante car "servir les idoles" veut dire "se laisser rendre esclave par elles". En fabriquant une idole, l'homme rabaisse l'absolu à l'état de "chose" et en servant une "chose", il s'asservit, perd sa dignité de créature faite à l'image de Dieu (Gn 1,27), et devient lui-même "chose".

b.2 - Les idoles: des riens qui transforment l'homme en rien

On retrouve toutes ces idées dans le livre de Jérémie:

• Tout d'abord, remarquons le terme qu'emploie Jérémie pour parler des idoles (Jr 14,22)...:

Parmi les Vanités (absurdités, TOB) des païens (Δ΄ Τῶν ἐν ἐνοῦν), en est-il qui fassent pleuvoir? Est-ce le ciel qui donne l'ondée? N'est-ce pas toi, Yahvé, notre Dieu? En toi nous espérons, car c'est toi qui fais tout cela.

... ່ງ , "souffle, ce qui n'est rien, sans consistance", "ce qui est vain, vanité (Qo 1,2) est donc employé ici pour évoquer les idoles et le traducteur de la LXX ne s'y est pas trompé : μὴ ἔστιν ἐν εἰδώλοις... L'opposition entre ces vanités et le Dieu personnel par excellence, montre clairement le statut personnel que le prophète leur accorde. Nous retrouvons le même terme employé aussi en opposition avec Yahvé en Ir 8,19 :

« Voici l'appel au secours de la fille de mon peuple, depuis une terre aux vastes étendues. "Yahvé n'est donc plus en Sion ? Son Roi n'y est-il plus ? (Pourquoi m'ont-ils irrité par leurs idoles, par ces vanités venues de l'étranger ? » מַהּוֹעַ הָּבְעַסוּנִי בּפְּסָלֵיהֶם בְּהַבְּלֵי נֵכְר ? בְּרָלְטִּוֹנִי בִּפְּסָלֵי, idole); voir également Dt 32,21; Ps 31,7.

Ainsi seul "Dieu est" (cf le "*Je suis*" d'Ex 3,14); les idoles, elles, ne sont rien (1 Ch 16,26) : בְּי בָּל־אֱלֹהֵי הָעַמִים אֱלִילִים וַיהוָה שָׁמַיִם עְשָׁה: rien, ineptie. Tous les dieux des nations (sont) des riens mais Yahvé a fait les cieux.

ὅτι πάντες οἱ θεοὶ τῶν ἐθνῶν εἴδωλα, καὶ ὁ θεὸς ἡμῶν οὐρανὸν ἐποίησεν· Tous les dieux des nations sont des <u>idoles</u>, mais notre Dieu a fait les cieux.

• Or Jérémie écrit en 2,5s :

Ainsi parle Yahvé: En quoi vos pères m'ont-ils trouvé injuste pour s'être éloignés de moi, pour marcher derrière la Vanité et devenir eux-mêmes vanité, בַּיִּלְכוּ אַחֲבֵר הַהֶּבֶּל נַיֶּהְבָּלוֹ:?

Les prêtres n'ont pas dit: "Où est Yahvé?" Les dépositaires de la Loi ne m'ont pas connu; les pasteurs se sont révoltés contre moi; les prophètes ont prophétisé par Baal, ils ont suivi des Impuissants. Une nation change-t-elle de dieux? Or ce ne sont pas même des dieux! Et mon peuple a échangé sa Gloire contre l'Impuissance!

Les idoles sont "vanité" et "impuissance", et ceux qui les adorent deviennent ce qu'ils adorent, en ne recevant d'elles que vanité et impuissance...

En agissant ainsi, le peuple perd sa Gloire et s'éloigne de la source d'eau vive, se condamnant ainsi lui-même par son infidélité à "mourir de soif":

- Jr 2,13 : « Ils m'ont abandonné, moi la source d'eau vive, pour se creuser des citernes, citernes lézardées qui ne tiennent pas l'eau. »
- Jr 2,19 : « Que ta méchanceté te châtie et que tes infidélités te punissent! Comprends et vois comme il est mauvais et amer d'abandonner Yahvé ton Dieu et de ne plus trembler devant moi, oracle du Seigneur Yahvé Sabaot. »
- Jr 2,26-28: « Tel un voleur honteux d'être pris, ainsi seront honteux les gens de la maison d'Israël: eux, leurs rois, leurs princes, leurs prêtres et leurs prophètes, qui disent au bois: "Tu es mon père!" et à la pierre: "Toi, tu m'as enfanté!" Car ils tournent vers moi leur dos et non leur face; mais au temps de leur malheur ils crient: "Lève-toi! Sauve-nous!" Où sont-ils, les dieux que tu t'es fabriqués? Qu'ils se lèvent s'ils peuvent te sauver au temps de ton malheur! Car aussi nombreux que tes villes sont tes dieux, ô Juda! »
- Concluons: Dieu seul EST, et il EST POUR..., ce qui pourrait être une définition de l'amour : « *Vous serez mon peuple, et moi je serai votre Dieu* » (formule de mariage ; Jr 30). Pour Israël, il est en effet Gloire, puissance et plénitude (par opposition à l'impuissance des Vanités), source d'eau vive, de telle sorte que ceux qui reviennent au Seigneur (parce qu'Il les fait revenir) se sentent comme un jardin bien arrosé... Les adorateurs des idoles deviennent par contre comme "celles" qu'ils adorent : vanité, rien, impuissance... et pour eux, point de salut au jour du malheur!

Ce commandement de ne pas adorer et servir les idoles vise donc le bonheur du peuple, sa vie, sa libération de toute servitude, car il ne peut trouver sa vraie joie qu'avec Celui qui l'a créé pour le remplir de tous ses dons... et notamment lui communiquer sa Vie qui seule peut vraiment combler son cœur et le rendre totalement heureux... Pauvre peuple, qui en fait ne cherche que son bonheur en courant après les idoles, alors que la seule source du vrai bonheur est Dieu... un Dieu qui ne cesse de le poursuivre pour le rendre heureux...

c) "Je suis un Dieu jaloux"...

Dieu est présenté ici comme un Dieu jaloux ... Dans un même contexte de lutte contre les idoles, Dieu est aussi présenté comme jaloux; plus encore, SON NOM EST JALOUX (Ex 34,14; cf Dt 4,24; 5,9; 6,15; 32,16; Jos 24,19...):

« Tu ne te prosterneras pas devant un autre dieu, car Yahvé a pour nom Jaloux : c'est un Dieu jaloux ».

Quelle est donc cette jalousie de Dieu... alors que Pierre nous ordonne de rejeter "toute malice et toute fourberie, hypocrisies, jalousies et toutes sortes de médisances" (1P2,1), Dieu pourrait-il donc se permettre ce qui nous est interdit ? Dieu peut-il "éprouver" des mauvais sentiments ?

Avant de répondre à cette question, allons voir le Dictionnaire Larousse au mot "jalousie" :

"Sentiment d'inquiétude douloureuse chez quelqu'un qui éprouve un désir de possession exclusive envers la personne aimée et qui craint son éventuelle infidélité".

Même dans cette définition "profane", la jalousie suppose d'abord l'existence de l'amour...

Voyons maintenant ce que nous dit l'AT sur la "jalousie" de Dieu...

c.1 - La "jalousie de Dieu" dans un contexte de salut

2R19,31 (délivrance de l'Exil à Babylone; oracle du prophète Isaïe) :

De Jérusalem sortira un reste et des réchappés du Mont Sion.

L'amour jaloux de Yahvé Sabaot fera cela!

: ΠΚΊΤΑΨΩ ΠΊΚΟΥ ΤΙΝΌΡ (ΚΌΡ: être jaloux, être passionné). ὁ ζήλος κυρίου τῶν δυνάμεων ποιήσει τοῦτο.

Plutôt qu'"amour jaloux", la TOB a traduit comme la LXX, "zèle, ardeur". Le Larousse le définit comme "ardeur au service d'une personne ou d'une chose, inspirée par la foi, le dévouement..."

<u>Is 9,5-6</u>: « Un enfant nous est né, un fils nous a été donné, il a reçu le pouvoir sur ses épaules et on lui a donné ce nom: Conseiller-merveilleux, Dieu-fort, Père-éternel, Prince-depaix, pour que s'étende le pouvoir dans une paix sans fin sur le trône de David et sur son royaume, pour l'établir et pour l'affermir dans le droit et la justice. Dès maintenant et à jamais, l'amour jaloux de Yahvé Sabaot fera cela ».

... Τζη ΤΙΝΙΡ ; LXX: ὁ ζηλος κυρίου σαβαωθ ποιήσει ταῦτα.

Par l'intermédiaire d'un mystérieux personnage, "l'amour jaloux" ("l'ardeur" pour la TOB, qui indique en note "zèle, amour jaloux") de Yahvé pour son peuple lui apporte le salut, un salut qui est "lumière" alors que le peuple marchait dans les ténèbres de l'oppression, joie, exultation même (lire Is 9,1-6).

Dans un tel contexte de salut, "l'amour jaloux" de Yahvé décrit un excès d'amour, une très forte ardeur "pour son peuple" (Is 26,11) face à ses souffrances, notamment celles infligées par ses ennemis. Dieu combat alors selon la justice pour son peuple et lui assure délivrance et gloire (cf Is 37,32; 63,15; Nah 1,2).

Cette intensité d'amour est par exemple exprimée en Zac 1,14 par l'expression "Je suis jaloux envers Jérusalem d'une grande jalousie":

Έξήλωκα τὴν Ιερουσαλημ καὶ τὴν Σιων ζῆλον μέγαν

De nouveau la LXX a traduit par "zèle, ardeur": cette jalousie est ici l'ardeur de Yahvé au service de son peuple élu, sa part personnelle et privilégiée.

En Is 63,15, le prophète fait justement appel à cette jalousie, car le salut tarde à venir :

« Regarde du ciel et vois, depuis ta demeure sainte et glorieuse. Où sont ta jalousie (Τρικίρ, ὁ ζηλός σου) et ta puissance? Le frémissement (Τρικίρ, ὁ ζηλός σου) et ta puissance? Le frémissement (Τρικίρ, ἀς τὸ πληθος τοῦ ἐλέους σου), et ta piété (Τρικίρ) sein maternel considéré comme siège de l'amour maternel - Δρικίρ εst l'utérus, le sein maternel-; miséricorde, tendresse (TOB), compassion, καὶ τῶν οἰκτιρμῶν σου,) pour moi se sont-ils contenus? Pourtant tu es notre père (nous avons donc ici les deux aspects de Dieu: maternel et paternel).

Si Abraham ne nous a pas reconnus, si Israël ne se souvient plus de nous, toi, Yahvé, tu es notre père, notre rédempteur, tel est ton nom depuis toujours. Pourquoi, Yahvé, nous laisser errer loin de tes voies et endurcir nos cœurs en refusant ta crainte ? Reviens, à cause de tes serviteurs et des tribus de ton héritage.

La très grande majorité des cas restants, (sauf trois: Ps 79,5; Is 59,18-19; Ez 39,25), emploie "jalousie" ou "jaloux" dans un *contexte d'opposition vis à vis des idoles*, et c'est le cas ici en Ex 20,5.

Cette remarque étant faite, il faut en ajouter une seconde: les formules qui décrivent les relations entre Dieu et son peuple ("*Ils seront mon peuple et moi je serai leur Dieu*" (Jr 24,7; 31,33; 32,38; Ba 2,35; Ez 11,20; 14,11; 37,23; 37,27; Za 8,8) ou bien "*Je serai leur Dieu*", Ex 29,45.46; Lv 26,44.45...) renvoient à celles qui étaient employées lors de la conclusion d'un mariage où mari et femme récitaient une formule séparée : "Tu es ma femme" et "Tu es mon mari".

Dt 26,17-19: « Tu as obtenu de Yahvé aujourd'hui cette déclaration, qu'il serait ton Dieu -- mais à la condition que tu marches dans ses voies, que tu gardes ses lois, ses commandements et ses coutumes et que tu écoutes sa voix. (18) Et Yahvé a obtenu de toi aujourd'hui cette déclaration, que tu serais son peuple à lui, comme il te l'a dit -- mais à la condition de garder tous ses commandements; (19) il t'élèverait alors au-dessus de toutes les nations qu'il a faites, en honneur, en renom et en gloire, et tu serais un peuple consacré à Yahvé ton Dieu, ainsi qu'il te l'a dit. »

Ce parallèle sera explicitement repris par les prophètes, avec notamment Osée où Yahvé-"époux" dénonce le péché d'Israël-"son épouse" en ces termes : « *Tu n'es pas ma femme, et moi je ne suis pas ton mari* » (Os 2,4). Cette formule devait être celle d'un divorce officiel. La raison en est l'infidélité d'Israël qui brûlait de l'encens aux Baals, c'est à dire aux idoles (2,15) et Yahvé ajoute aussitôt: Elle courait après ses amants, et moi, elle m'oubliait.

Cette image du mariage employée pour décrire la relation entre Yahvé et Israël aide à comprendre la notion de "jalousie de Dieu": nous l'avons dit, celle-ci décrit essentiellement, par un anthropomorphisme, ce que Dieu "ressent" quand il voit son épouse Israël le tromper avec ses amants, les idoles, et dire que Dieu est "jaloux", c'est dire qu'il aime... Il n'y a pas de jalousie sans amour... Cette infidélité est aussi souvent décrite en terme "d'adultère" (Jr 3,8.9...; Ez 16,38...). Dieu est donc "jaloux" quand il voit Israël aller se prosterner non plus devant Lui mais devant les idoles, et ce d'autant plus qu'il voit son peuple se détourner de lui qui seul "EST" et qui "n'EST que pour eux" pour aller adorer des statues de pierre, de bois ou de métal fondu qui, elles, ne sont rien, ne correspondent à rien... En attendant de ces idoles son salut et son bonheur, Israël espère en fait recevoir de ce qui n'est rien, et donc de ce qui n'a rien, du vide, du néant (), ce que ce dernier est bien incapable de donner puisqu'il n'a rien, ni salut, ni bonheur, ni quoi que ce soit...

Jr 2,26-28 : « La maison d'Israël, eux, leurs rois, leurs princes, leurs prêtres et leurs prophètes, disent au bois: "Tu es mon père!" et à la pierre: "Toi, tu m'as enfanté!" Car ils tournent vers moi leur dos et non leur face; mais au temps de leur malheur ils crient: "Lève-toi! Sauve-nous!" Où sont-ils, les dieux que tu t'es fabriqués? Qu'ils se lèvent s'ils peuvent te sauver au temps de ton malheur! »

d) Un Dieu jaloux qui punit la faute...

Ex 20,5-6: « Moi (je suis) Yahvé ton Dieu, un Dieu jaloux intervenant contre la faute des pères sur les fils sur trois et sur quatre (générations) pour (les) haïssant moi, ἐγὼ γάρ εἰμι κύριος ὁ θεός σου, θεὸς ζηλωτὴς ἀποδιδοὺς (rendre en échange, accorder en retour) ἀμαρτίας πατέρων ἐπὶ τέκνα ἕως τρίτης καὶ τετάρτης γενεᾶς τοῖς μισοῦσίν με

(6) mais faisant miséricorde ΤΟΠ ΤΟΙΝ (καὶ ποιῶν ἔλεος (miséricorde, pitié, compassion) fidélité (TOB; Osty), grâce (BJ), steadfast love - amour constant, ferme, tenace (RSV), favore (CEI)) à des milliers (de générations) pour (les) aimant moi τοῖς φυλάσσουσιν τὰ προστάγματά μου.

Ici, Yahvé, Dieu jaloux, est présenté comme "punissant la faute des pères sur les enfants" (BJ), ou "poursuivant la faute des pères chez les fils" (TOB), ou encore "châtiant la faute des pères sur les fils" (Osty). Par contre, il fait grâce à ceux qui l'aiment... L'idée de rétribution est donc sous-jacente: tu fais mal, je te frappe et te punis, non seulement toi, mais aussi tes fils; tu fais bien, tu reçois une récompense... Cette théorie essayant d'expliquer la souffrance et la maladie comme des châtiments de Dieu suite à des péchés commis existait encore du temps de Jésus :

Jn 9,1-3 : « En passant, il vit un homme aveugle de naissance. Ses disciples lui demandèrent: "Rabbi, qui a péché, lui ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle?" Jésus répondit: "Ni lui ni ses parents n'ont péché »...

Jésus sape ce raisonnement à la base... Nous découvrons donc en Ex 20,5 une conception de Dieu encore imparfaite. Non, Dieu ne punit pas la faute des pères sur les fils, il ne la poursuit pas, il ne châtie pas... Dei Verbum &15: Les livres de l'AT, bien qu'ils contiennent de l'imparfait et du caduc, sont pourtant les témoins d'une véritable pédagogie divine...

Ex 20,5 en est un exemple : l'idée de rétribution sous-jacente est "imparfaite et caduque", et seule la révélation apportée par le NT nous permet de l'écarter avec certitude. Jérémie, qui a connu la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor en 586, s'insurgeait déjà contre une telle vision des choses :

Jr 31,29-30 : « En ces jours-là on ne dira plus : Les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des fils sont agacées. Mais chacun mourra pour sa propre faute. Tout homme qui aura mangé des raisins verts, ses propres dents seront agacées ».

Pour Ezéchiel, qui prophétisait vers la même époque, un tel dicton n'avait pour lui aussi plus aucun sens :

Ez 18,2-3 : « Qu'avez-vous à répéter ce proverbe au pays d'Israël: Les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des fils ont été agacées? Par ma vie, oracle du Seigneur Yahvé, vous n'aurez plus à répéter ce proverbe en Israël. »

Ezéchiel est d'ailleurs appelé "le prophète de la responsabilité personnelle" et sa position, précise une note de la BJ (cf 14,12s; 18 et 33,10-20), "marque un progrès décisif dans le développement de la doctrine morale de l'AT". Si progrès il y a, c'est bien parce qu'Ezéchiel est passé de "l'imparfait" à quelque chose de plus parfait... Pour lui, chacun porte désormais à chaque instant sa propre destinée, il peut sans cesse la compromettre ou la rétablir. Et Dieu, dans ce drame, n'est ni hostile, ni même impartial : "Je ne prend pas plaisir à la mort de qui que ce soit. Convertissez-vous et vous vivrez" (Ez 18,32).

Bien qu'imparfaite et caduque, la théologie d'Ex 20,5 avait quand même perçu que la grâce/miséricorde de Dieu dépasse de beaucoup le "châtiment": trois et quatre générations face à mille... Dans cette même ligne de pensée, le prophète Osée dit que Yahvé lutte avec toute l'ardeur de sa colère, mais que par dessus tout prévaut son amour (11,8-9). "Sa colère dure un instant, mais sa grâce est pour toute la vie" (Ps 30,6; Is 54,7-8). Encore une fois, dans cette conception où tout venait de la main de Dieu, la colère ne sont en fait que les conséquences des péchés commis...

Il faut ajouter enfin, et c'est très important, que cette grâce/miséricorde est offerte à "ceux qui gardent ses commandements"... Mais s'ils les gardent vraiment, ont-ils alors besoin de miséricorde? Il semblerait bien que non... Et pourtant si... car "garder sa parole" est une tâche proposée à des êtres de chair et de sang, et Dieu sait bien de quoi nous sommes pétris : il ne nous propose pas l'impossible...

Ps 103: Bénis Yahvé, mon âme, n'oublie aucun de ses bienfaits. 3 - Lui qui pardonne toutes tes offenses, qui te guérit de toute maladie ; 4 - qui rachète à la fosse ta vie, qui te couronne d'amour et de tendresse ; 5 - qui rassasie de bien tes années, et comme l'aigle se renouvelle ta jeunesse. 6 - Yahvé qui fait oeuvre de justice et fait droit à tous les opprimés 7 - révéla ses desseins à Moïse, aux enfants d'Israël ses hauts faits. 8 - Yahvé est tendresse et pitié, lent à la colère et plein d'amour ; 9 - elle n'est pas jusqu'à la fin, sa querelle, elle n'est pas pour toujours, sa rancune; 10 - il ne nous traite pas selon nos fautes, ne nous rend pas selon nos offenses.

11 - Comme est la hauteur des cieux sur la terre, puissant est son amour pour qui le craint; 12 - comme est loin l'orient de l'occident, il éloigne de nous nos péchés. 13 - Comme est la tendresse d'un père pour ses fils, tendre est Yahvé pour qui le craint; 14 - il sait de quoi nous sommes pétris, il se souvient que poussière nous sommes. 15 - L'homme! ses jours sont comme l'herbe, comme la fleur des champs il fleurit; 16 - sur lui, qu'un souffle passe, il n'est plus, jamais plus ne le connaîtra sa place. 17 - Mais l'amour de Yahvé pour qui le craint est de toujours à toujours, et sa justice pour les fils de leurs fils, 18 - pour ceux qui gardent son alliance, qui se souviennent d'accomplir ses volontés.

8 - Quatrième commandement : « Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier »

a) Structure littéraire du quatrième commandement (Ex 20,8-11)

8. A - Souviens-toi du **jour du sabbat** pour <u>le sanctifier</u>.

В	B'
9 . <u>Six jours</u> tu travailleras	11 . Car en <u>six jours</u>
et <u>tu feras</u> <u>tout</u> ton ouvrage.	YAHVÉ <u>a fait</u> les cieux et la terre, la mer et
	<u>tout</u> ce qui est en eux,
10 . Mais le septième jour :	et il s'est reposé
sabbat pour YAHVÉ TON DIEU.	le septième jour.
Tu ne feras aucun ouvrage, TOI et ton fils	
et ta fille, ton serviteur et ta servante, et	
ton bétail et l'étranger qui est dans tes portes.	

A' - C'est pourquoi YAHVÉ a béni le **jour du sabbat** et <u>l'a sanctifié</u>.

Nous avons donc ici une structure concentrique (noyau central encadré par deux textes très proches l'un de l'autre, sinon identique). Le noyau central quant à lui développe une argumentation fondée sur un parallélisme avec le récit de la création en Gn 2,2-3.

b) La place centrale du commandement sur le Sabbat dans le Décalogue

Ce quatrième commandement occupe ici une place de choix :

- Sur les 323 mots que compte le Décalogue (BJ), 97 lui sont consacrés soit 30% de l'ensemble du texte !
- De plus il occupe une place centrale parmi les autres commandements. Avec lui, la dimension verticale des relations avec Dieu rencontre pour la première fois la dimension horizontale des relations humaines. Dans la structuration du Décalogue obtenue en étudiant l'origine et le contenu des paroles (de Yahvé, sur Yahvé et sur le prochain,...), il est proprement au centre du bloc qui assure la transition entre "Paroles sur Yahvé" et "Paroles sur le prochain".

Enfin, des dix commandements, celui sur le sabbat est le plus représenté dans tout l'Ancien Testament, depuis le Pentateuque jusqu'aux prophètes... Il est le commandement autour duquel va se cristalliser l'identité religieuse d'Israël. Pratiquer ou non le sabbat sera le signe d'une appartenance réelle ou non à Israël, d'une mise en pratique effective de la Loi...

c) Remarques sur l'étymologie discutée du mot "Sabbat"

L'étymologie du mot sabbat est toujours objet de discussion, et une synthèse satisfaisante n'a pas encore été réalisée :

- A cause de l'identification bien attestée du sabbat avec le septième jour, on a parfois fait dériver le terme sabbat du chiffre 7, אַבְעָה ou אַבְעָה à l'état construit, mais il faudrait expliquer la disparition de la voyelle שׁ forte en hébreu. Cette proposition faite déjà par Théophile d'Antioche (mort en 180) est aujourd'hui complètement abandonnée.
- Sabbat viendrait-il du *sapattu* akkadien, qui désignait le quinzième jour du mois lunaire en Assyro-Babylonie, c'est à dire le jour de la pleine lune? Le passage de *sapattu* à sabbat semble difficile...

- Du point de vue hébreu, la piste la plus sûre serait celle du verbe \$\Pi \pi',\$ "cesser, se reposer", mais le substantif \$\Pi \pi' \text{ ne répond pas aux lois de la formation nominale, car à partir de \$\Pi \Pi', \text{ on attendrait } \Pi \pi'. Néanmoins beaucoup de textes jouent sur l'assonnance "sabbat"-"cesser".

d) Le sabbat: jour où Dieu "conclut" la création et se repose...

Le renvoi explicite à la création du monde par Dieu, invite à se référer au livre de la Genèse (ch1-2,4a) et tout spécialement à Gn 2,1-4a:

- (2,1) Ainsi furent conclus le ciel et la terre, avec toute leur armée Καὶ συνετελέσθησαν ὁ οὐρανὸς καὶ ἡ γῆ καὶ πᾶς ὁ κόσμος αὐτῶν.
- (2,2) Dieu conclut au septième jour l'ouvrage qu'il avait fait (verset de transition) καὶ συνετέλεσεν ὁ θεὸς ἐν τῆ ἡμέρα τῆ ἕκτη τὰ ἔργα αὐτοῦ, ὰ ἐποίησεν

et <u>au septième jour</u> **il chôma** après <u>tout l'ouvrage qu'il avait fait</u> καὶ κατέπαυσεν τῆ ἡμέρα τῆ ἑβδόμη ἀπὸ πάντων τῶν ἔργων αὐτοῦ, ὧν ἐποίησεν.

(2,3) Et Dieu bénit <u>le septième jour</u> καὶ ηὐλόγησεν ὁ θεὸς τὴν ἡμέοαν τὴν ἑβδόμην*et il le sanctifia* καὶ ἡγίασεν αὐτήν,

car il avait chômé après tout l'ouvrage qu'il avait fait dans son oeuvre de création ὅτι ἐν αὐτῆ κατέπαυσεν ἀπὸ πάντων τῶν ἔργων αὐτοῦ, ὧν ἤρξατο ὁ θεὸς ποιῆσαι.

(2,4a) Telle est l'histoire de la naissance du **ciel et de la terre** lors de leur création Αὕτη ἡ βίβλος γενέσεως οὐρανοῦ καὶ γῆς, ὅτε ἐγένετο...

Remarquer la structure concentrique de ce passage:

- Au début et à la fin, le ciel et la terre sont mentionnés.

Le v.2a assure la transition entre la constatation que "le ciel et la terre étaient achevés" (passif théologique, qui sous-entend que Dieu est l'auteur de cet achèvement) et tout ce qui va tourner par la suite autour du 7° jour: reprise du verbe "achever", en forme active cette fois, avec Dieu comme sujet explicite; cette reprise fait le lien avec ce qui précède. Puis apparaît pour la première fois le 7° jour, ce 7° jour qui sera le centre d'attention de ce qui suivra.

- Ensuite, nous découvrons l'action "d'arrêter" (TOB), de "cesser", de "chômer" (BJ) de "toute l'œuvre qu'il avait faite", une notion qui reviendra en 2,3b avec une suite presque semblable: "de toute l'œuvre qu'il avait créée en faisant".

- L'action de bénir le septième jour et de le sanctifier apparaît alors au cœur du passage, et tel est de fait le message essentiel que l'auteur veut nous transmettre.

Il faut aussi noter que <u>la LXX parle en 2,2 non pas du septième jour, mais du sixième</u>: καὶ συνετέλεσεν ὁ θεὸς ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῇ ἕκτῃ τὰ ἔργα αὐτοῦ, Les versions samaritaine et syriaque font de même. Pourtant, le texte hébreu a bien "septième"... Il faut voir dans cette différence un désir de corriger une expression qui peut sembler malheureuse: si Dieu "conclut", "achève", "termine", "mène à sa fin", "accomplit" la création le septième jour, אוֹרֶכֶל, cela veut dire qu'il fait encore quelque chose et donc qu'il ne chôme pas au sens strict du terme...

Mais il faut garder cet accomplissement divin de la création le septième jour :

- Car tout d'abord Dieu fait effectivement quelque chose, il ne reste pas inactif, et cette constatation permet de lutter contre une interprétation rigoriste, littérale et en fin de compte stupide de l'action de "chômer" le septième jour. Rappelons-nous le combat du Christ contre une telle interprétation du sabbat dans les Evangiles :

Mt 12,1-8: « En ce temps-là Jésus vint à passer, un jour de sabbat, à travers les moissons. Ses disciples eurent faim et se mirent à arracher des épis et à les manger. Ce que voyant, les Pharisiens lui dirent : "Voilà tes disciples qui font ce qu'il n'est pas permis de faire pendant le sabbat! »... ».

Mt 12,9-14: « Et voici un homme qui avait une main sèche, et ils lui posèrent cette question: "Est-il permis de guérir, le jour du sabbat?" afin de l'accuser. Mais il leur dit: "Quel sera d'entre vous l'homme qui aura une seule brebis, et si elle tombe dans un trou, le jour du sabbat, n'ira la prendre et la relever? Or, combien un homme vaut plus qu'une brebis! Par conséquent il est permis de faire une bonne action le jour du sabbat." Alors il dit à l'homme : "Etends ta main." Il l'étendit et elle fut remise en état, saine comme l'autre. Etant sortis, les Pharisiens tinrent conseil contre lui, en vue de le perdre. »

Jn 5,16-17 (cf Jn 5) : Les Juifs persécutaient Jésus parce qu'il faisait ces choses-là (guérison d'un infirme à la piscine de Bethesda) le jour du sabbat. Mais il leur répondit :

"Mon Père est à l'œuvre jusqu'à présent et j'œuvre moi aussi."

Ό πατήρ μου ἕως ἄρτι ἐργάζεται, κάγὼ ἐργάζομαι: cf τὰ ἔργα αὐτοῦ (Gn 2,2) et les πάντων τῶν ἔργων αὐτοῦ de Gn 2,3.

- Dieu "fait" donc quelque chose le septième jour... et que fait-il d'après Gn 2 ?

Le texte nous dit qu'il achève la création, qu'il y met le point final, qu'il "l'accomplit" donc (συντελεω), et il le fait « en bénissant et en sanctifiant le septième jour ».

Remarquer la similitude Gn 2,3 - Ex 20,11: le lien entre les deux textes est clair:

En Gn 2, il n'est pas question du sabbat, mais du septième jour... Pourtant, le sabbat est implicitement présent par le double emploi du verbe "cesser", ΠϽϢ. Tout juif, en lisant ces lignes, ne pouvait pas ne pas penser au ΠϽϢ. Par contre, en Ex 20, alors que la mention du sabbat est explicite, le verbe ΠϽϢ n'est pas utilisé... On trouve à la place ΠϽϢ (Π), se reposer) que la LXX a aussi traduit par καταπαυω...

e) Le sabbat, un jour béni par Dieu

Au début du livre de la Genèse, Dieu créé la lumière, le firmament, la mer, la verdure de la terre,... et, pour toutes ces réalités matérielles, le texte nous dit seulement que "Dieu vit que cela était bon". Il faut attendre l'apparition de la vie pour rencontrer la première bénédiction de Dieu:

Gn 1,20-23 : « Dieu dit : "Que les eaux grouillent d'un grouillement d'êtres vivants et que des oiseaux volent au-dessus de la terre contre le firmament du ciel" et il en fut ainsi. Dieu créa les grands serpents de mer et tous les êtres vivants qui glissent et qui grouillent dans les eaux selon leur espèce, et toute la gent ailée selon son espèce, et Dieu vit que cela était bon. Dieu les bénit et dit: "Soyez féconds, multipliez, emplissez l'eau des mers, et que les oiseaux multiplient sur la terre." Il y eut un soir et il y eut un matin: cinquième jour ».

La première bénédiction donnée par Dieu dans la Bible ne concerne donc pas des créatures spirituelles, mais des animaux. Elle n'est donc pas ici un bien spirituel, mais elle est toute orientée vers la vie que l'on pourrait qualifier ici de "charnelle", c'est à dire concernant ces animaux faits de chair et d'os, vers le développement de cette vie, vers son épanouissement. Cette bénédiction est immédiatement suivie d'une mission: celle d'être fécond. On peut donc en déduire que déjà au niveau des simples animaux, la bénédiction que Dieu leur octroie est la capacité nécessaire à l'accomplissement de cette mission qui leur est confiée: être féconds, donner à leur niveau la vie... La bénédiction est donc pour la vie, au service de cette vie...

La deuxième bénédiction que nous rapporte la Bible est celle du premier couple humain :

Gn 1,26-28 : « Dieu dit: "Faisons l'homme à notre image, comme notre ressemblance, et qu'ils dominent sur les poissons de la mer,les oiseaux du ciel, les bestiaux, toutes les bêtes sauvages et toutes les bestioles qui rampent sur la terre." Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa. Dieu les bénit et leur dit: "Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la; dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux qui rampent sur la terre." »

L'homme est donc créé à l'image et ressemblance de Dieu, c'est à dire, dès son origine, en lien spécial avec Dieu. En regardant un homme, on voit quelque chose de Dieu. Comme en 1,22 la bénédiction est suivie d'un ordre qui correspond à une mission et cette mission permet à posteriori de remonter au contenu de la bénédiction qui est don de Dieu pour l'accomplissement de cette mission. Il s'agit, au simple niveau charnel, "d'être fécond", de transmettre la vie, mais, un élément supplémentaire intervient par rapport à la bénédiction de 1,22: dominer la terre (tout le monde minéral) ainsi que tous les animaux qui la peuplent (monde animal), et par cette domination participer en d'une certaine façon au pouvoir créateur de Dieu. Dieu créé l'homme et créé avec l'homme. Nous retrouvons la même bénédiction en 9,1s, plus développée et avec cette fois-ci une limitation due au péché. Puis, Dieu bénit Abraham... avec la mission de devenir un grand peuple et d'être bénédiction pour toutes les nations.

En conclusion, la richesse première de la bénédiction venant du Dieu vivant est de toujours faire jaillir la vie, stimulant sa fécondité, à quelque niveau que ce soit, pour l'expansion et l'épanouissement de cette vie. Elle évoque aussi la générosité de Dieu, sa gratuité, sa puissance vivifiante. Cette puissance contenue dans toute bénédiction est parfois orientée vers une mission plus précise: elle donnera à celui à qui s'adresse la bénédiction de pouvoir accomplir cette mission.

Dt 28,1-8: « Or donc, si tu obéis vraiment à la voix de Yahvé ton Dieu, en gardant et pratiquant tous ces commandements que je te prescris aujourd'hui, Yahvé ton Dieu t'élèvera audessus de toutes les nations de la terre. Toutes les bénédictions que voici t'adviendront et t'atteindront; car tu auras obéi à la voix de Yahvé ton Dieu. Béni seras-tu à la ville et béni seras-tu à la campagne. Bénis seront le fruit de tes entrailles, le produit de ton sol, le fruit de ton bétail, la portée de tes vaches et le croît de tes brebis. Bénies seront ta hotte et ta huche. Bénies seront tes entrées et bénies seront tes sorties. Des ennemis qui se dresseraient contre toi, Yahvé fera tes vaincus: sortis par un chemin à ta rencontre, par sept chemins ils fuiront devant toi.

Yahvé commandera à la bénédiction d'être avec toi, en tes greniers comme en tes travaux, et il te bénira dans le pays que te donne Yahvé ton Dieu ».

Dans ce texte, les bénédictions sont précisées... Dans le notre, le caractère général de la formulation englobe toutes les bénédictions possibles et inimaginables: le sabbat est béni... c'est à dire rempli de toutes bénédictions, notamment de cette paix qui est communion avec Dieu, plénitude de vie, salut, gloire et... repos du cœur... La paix et à la tranquillité extérieures qui sont repos du corps et renouvellement des forces physiques après une semaine de travail, favorisent aussi l'ouverture du cœur à cette paix et à ce repos intérieurs qui renouvellent l'homme au plus profond de son être...

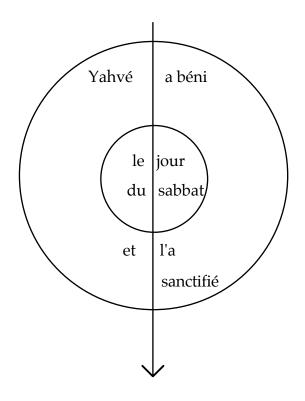
"Je vous laisse la paix; c'est ma paix que je vous donne; je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble ni ne s'effraie" (Jn 14,27)... disait Jésus à ses disciples, car, pourrait-on ajouter avec St Paul: "La paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, prendra sous sa garde vos cœurs et vos pensées, dans le Christ Jésus" (Ph 4,7).

f) Le sabbat, un jour sanctifié par Dieu, un jour à sanctifier pour l'homme...

Le 7è jour est donc dit 'Sabbat pour Yahvé ton Dieu', בּיִהוְלָּחַ (Ex 20,10), et le v. 8 nous invite à mettre cette expression en parallèle avec "pour le sanctifier", בְּלַקְּדְּשֵׁה, ἀγιάζειν αὐτήν. Mais cette invitation doit être précédée à son tour d'une constatation : s'il faut "sanctifier" le sabbat en le vivant pour Yahvé, c'est avant tout parce que Yahvé en premier l'a béni et sanctifié (11b):

ויסדשהו:	את־יוֹם השׁבּת	על-כו ברד יהוה
·· :)- :-	т = = ::	т:

Remarquer la structure de ce verset : la mention du jour du sabbat est encadrée par les deux verbes qui décrivent l'action de Yahvé vis à vis du sabbat : il commence par le bénir, puis, il le sanctifie. Cette simple disposition matérielle des mots suggère combien le sabbat est le jour de Dieu et en Dieu, le jour où Dieu agit en plénitude, ce jour qu'il remplit de sa présence et de ses bénédictions, le séparant ainsi des jours ordinaires de la semaine, le constituant jour privilégié de rencontre entre le créateur et sa créature au cœur d'une paix et d'une plénitude de vie offertes sans mesure...



Répétons-nous

- Encore une fois, Dieu est "premier", c'est Lui qui commence à agir pour l'homme: le sabbat est une institution divine.
- Le Dieu saint, c'est à dire "au delà de tout", "transcendant", "séparé du monde profane" sanctifie le sabbat.
- Ce sabbat, du fait de cet agir de Dieu, devient donc un jour différent par rapport aux autres jours: si Dieu l'a sanctifié, cela veut dire qu'il est saint, c'est à dire qu'il est séparé du monde profane et "déposé" dans la sphère de la sainteté divine, cette sphère où Dieu EST, vit et agit. En d'autres termes, comme Dieu seul est saint, le sabbat ne peut être saint qu'en rapport avec Dieu: il est saint car rempli de façon particulière par la présence du Dieu saint.
- Face à cet agir divin, face à ce jour du sabbat qui est déjà donné à l'homme comme un jour saint, ce dernier doit à son tour le "sanctifier", c'est à dire commencer par s'ouvrir à cette présence particulière de Dieu et donc faire attention de façon plus intense à sa relation à Dieu: d'où l'importance du culte et de la prière en ce jour. Puis, dans l'action de grâces pour toutes les bénédictions reçues, il s'agit de faire passer dans sa vie cette "sainteté" déjà offerte par Dieu, en vivant de façon conforme à cette plénitude de vie donnée par Dieu. Cela suppose bien sûr de "se purifier du péché", une notion souvent liée au verbe "se sanctifier":

« Yahvé dit à Moïse : « Va trouver le peuple et fais-le se sanctifier aujourd'hui et demain; qu'ils lavent leurs vêtements et se tiennent prêts pour après-demain, car après-demain Yahvé descendra aux yeux de tout le peuple sur la montagne du Sinaï...

Même les prêtres qui approchent Yahvé doivent se sanctifier de peur que Yahvé ne se déchaîne contre eux. »»(Ex 19,10-11.22; Cf Jos 7,13; 1Ch 15,12.14; 2Ch 29,5...).

Mais on retrouve, à travers cette notion de "se sanctifier" au sens de "se purifier", une logique identique et complémentaire à celle décrite pour le sabbat: l'homme ne peut "sanctifier" le sabbat que parce que ce sabbat a été déjà "sanctifié", mais pour accueillir ce don, il faut bien que l'homme soit en relation avec Dieu. Or le Dieu saint ne peut se rencontrer que dans un contexte de sainteté (cf Ex 19,10-11.22)... Or tout homme est pêcheur, c'est à dire "non saint" par nature. Alors, comment la rencontre avec Dieu est-elle possible? Tout simplement parce que c'est Dieu qui sanctifie l'homme pêcheur, lui donnant ainsi gratuitement accès à la sphère de sa sainteté, rendant possible l'accueil des bénédictions divines qui lui donneront la capacité et la force d'agir conformément au don reçu... et donc de sanctifier le sabbat... Ce quatrième commandement est donc pur don de Dieu...

Ex 31,13-14 : « Toi (Moïse), parle aux Israélites et dis-leur: vous garderez bien mes sabbats, car c'est un signe entre moi et vous pour vos générations, afin qu'on sache que je suis Yahvé, celui qui vous sanctifie. Vous garderez le sabbat car il est saint pour vous ».

Lv 21,8 : "Je suis saint, moi Yahvé qui vous sanctifie".

Lv 22,32 : "Vous ne profanerez pas mon saint nom, afin que je sois sanctifié au milieu des Israélites, moi Yahvé qui vous sanctifie".

Ez 37,26-28 : « Je conclurai avec eux une alliance de paix, ce sera avec eux une alliance éternelle. Je les établirai, je les multiplierai et j'établirai mon sanctuaire au milieu d'eux à jamais. Je ferai ma demeure au-dessus d'eux, je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. Et les nations sauront que je suis Yahvé qui sanctifie Israël, lorsque mon sanctuaire sera au milieu d'eux à jamais ».

g) Le sabbat, achèvement de la créature comme "image et ressemblance" de son créateur

La référence pour fonder le commandement concernant le sabbat est donc l'agir de Dieu au moment de la création : "*il cessa*"... Or, nous avons vu :

- L'homme fut créé à l'image et à la ressemblance de Dieu (Gn 1,26-27).
- Un des aspects de cette ressemblance est sa domination sur l'univers créé (Gn 1,28), une domination qui est participation au pouvoir créateur de Dieu.
- L'homme dans son activité quotidienne exerce donc, à l'image de son Créateur, une activité créatrice. Or, s'il doit cesser toute activité créatrice le septième jour, ce n'est pas pour renoncer à sa ressemblance avec le créateur, mais c'est pour que cette ressemblance devienne plus parfaite encore, car c'est bien en faisant comme Dieu, en suivant son exemple, qu'il ne travaillera pas comme les autres jours.
- Cette cessation d'activité n'est pas un "rien faire", tout comme Dieu, qui cesse bien ce jour-là de poser des actes créateurs vis à vis de l'univers, mais qui ne reste pas sans rien faire: il "accomplit" la création en instituant le sabbat, en le bénissant et en le sanctifiant. L'homme doit alors s'accorder à cet agir divin, en cessant à son tour toute activité concernant le monde créé, mais en accueillant et en vivant ce sabbat en accord avec les bénédictions offertes, bénédictions qui sont au service de la vie et pour la vie... C'est ainsi que Jésus "guérissait" le jour du sabbat, agissant au service de la vie, exerçant une oeuvre de salut pour la vie éternelle de ceux qui s'ouvraient à lui...

Notons aussi que dans le livre de la Genèse, l'homme est créé le sixième jour. Dans cette perspective, le septième jour devient le premier jour de l'homme, et Dieu a voulu que ce premier jour soit un jour de repos, de disponibilité pour contempler cette création de Dieu qui l'entourait et pour en jouir, avec celui qui prenait plaisir à venir dans le jardin pour s'entretenir avec lui... Le sabbat est donc ré-actualisation hebdomadaire de ce premier jour de l'homme où, avant la chute, il était en pleine harmonie avec Dieu. Mais, cette grâce ne s'est pas perdue avec son péché... car si dorénavant l'homme est pêcheur, c'est Dieu qui sanctifie... et le réintroduit au jour du sabbat dans le jardin des origines...

9 - Dixième commandement : Tu ne convoiteras pas... (Ex 20,17)

							רֶעֶּדְ	בֵּית	תַחְמֹד	רא
ּלְרַעֶּק:	אַשֶּׁר	וְכֹל	וַחֲמֹרֹוּ	וְשׁוֹרוֹ	וַאֲמָתוֹ	וְעַבְרוֹ	רֶעֶּדְ	משׁמ	רתַהְּוֹבֹּר	ראם-

οὐκ ἐπιθυμήσεις τὴν γυναῖκα τοῦ πλησίον σου.

<u>οὐκ ἐπιθυμήσεις</u> τὴν οἰκίαν τοῦ πλησίον σου οὕτε τὸν ἀγρὸν αὐτοῦ οὕτε τὸν παίδα αὐτοῦ οὕτε τὴν παιδίσκην αὐτοῦ οὕτε τοῦ βοὸς αὐτοῦ οὕτε τοῦ ὑποζυγίου αὐτοῦ οὕτε παντὸς κτήνους αὐτοῦ οὕτε ὄσα τῷ πλησίον σού ἐστιν.

a) Ex 20,17 présente-t-il un ou deux commandements?

Comme nous l'avons vu au tout début, une question se pose ici : deux commandements, selon l'interprétation traditionnelle, ou un seul ?

Considérons le texte du Deutéronome. Nous trouvons comme liste: femme, maison, champ, serviteur, servante, bœuf, âne et tout ce qui est à ton prochain... Or, dans un texte législatif découvert à Ugarit, on trouve la liste de biens suivante: "ses maisons, ses champs, ses serviteurs, ses servantes, son bœuf, son âne et tout ce qui est à lui". De ce document et d'autres semblables, communément utilisés pour les transactions de biens immobiliers, on en a déduit qu'il existait un type de liste élaboré selon le schéma suivant: maison-champs, serviteurs-servantes, animaux", plus la formule conclusive, "et tout ce qui est à lui". Les listes de ce type nous invitent donc à conclure que si la femme en Dt 5,21 est citée en premier, c'est qu'elle n'est pas un objet d'achat ou de vente, un objet de transaction commerciale comme les autres biens de la liste.

Les deux versions visent donc à englober "tout ce qui est au prochain", une formule que l'on retrouve à la fin des deux textes. L'ordre est différent. Si celui de Dt a sans doute été influencé par des listes de type commercial, celui d'Exode a été déterminé par un sens couramment employé de "maison": non pas le bien foncier en tant que tel, mais "toute la famille", au sens de "toute la maisonnée", incluant femme, enfants, serviteurs, servantes, c'est à dire toutes les personnes placées d'une façon ou d'une autre sous l'autorité du chef de famille.

Dans un cas comme dans l'autre, la vision est donc globale: elle invite à considérer l'ensemble du v.17 comme ne formant qu'un seul commandement.

b) En hébreu, "convoiter", c'est aussi "prendre"...

Ainsi par exemple en Dt 7,25 où l'on exhorte l'israélite à ne pas convoiter l'argent et l'or qui recouvrent les idoles et à ne pas se les approprier :

Dt 7,25 : Vous brûlerez les images sculptées de leurs dieux, et tu n'iras pas convoiter l'or et l'argent qui les recouvrent. Si tu t'en emparais, tu serais pris au piège; car c'est là chose abominable à Yahvé ton Dieu.

On voit que "convoiter" équivaut à "s'en emparer"...

De même en Mi 2,2:

Mi 2,1-3: « Malheur à ceux qui projettent le méfait et qui trament le mal sur leur couche! Dès que luit le matin, ils l'exécutent, car c'est au pouvoir de leurs mains. S'ils convoitent des champs, ils s'en emparent; des maisons, ils les prennent; ils saisissent le maître avec sa maison, l'homme avec son héritage. C'est pourquoi ainsi parle Yahvé: Voici que je projette contre cette engeance un malheur tel que vous n'en pourrez retirer votre cou; et vous ne pourrez marcher la tête haute, car ce sera un temps de malheur. »

La convoitise n'est donc que le premier pas... suivi immédiatement de l'appropriation de l'objet désiré.

Même cas de figure à nouveau en Ex 34,24 :

« Trois fois l'an, toute ta population mâle se présentera devant le Seigneur Yahvé, Dieu d'Israël. Je déposséderai les nations devant toi et j'élargirai tes frontières, et nul ne convoitera ta terre quand tu monteras te présenter devant Yahvé ton Dieu, trois fois l'an. »

Yahvé affirme donc aux Israélites que personne ne convoitera leurs champs quand ils se déplaceront pour célébrer les fêtes de pèlerinage. Si la convoitise était comprise comme un simple sentiment, la peur des israélites d'avoir à s'absenter et de perdre leurs terres ne se justifierait pas (cf aussi Ps 68,17)...

On a aussi trouvé des anciennes inscriptions phéniciennes, remontant aux environs de 700 av JC, à Karatépé en Turquie, dans lesquelles apparaît le verbe "convoiter", avec le même sens que les textes bibliques cités plus haut. L'une de ces inscriptions décrit l'action d'un roi étranger qui tente de s'emparer d'une ville:

"Or, si lui (le roi étranger) convoite cette ville et renverse cette porte..." Désir et action constituent donc aussi les deux aspects d'une même réalité.

c) La spiritualisation de la notion de convoitise par l'intermédiaire de la langue grecque

Contrairement à l'hébreu, ἐπθυμέω en grec, que l'on traduit par "désirer, convoiter", n'exprime que la concupiscence intérieure, sans le passage à l'acte. Ainsi, à la suite de la LXX, le NT et la tradition chrétienne interprèteront le 10è commandement en un sens spirituel: la convoitise du mal (1 Co 10,6 : « Ces faits se sont produits pour nous servir d'exemples, pour que nous n'ayons pas de convoitises mauvaises, comme ils en eurent eux-mêmes », εἰς τὸ μὴ εἶναι ἡμᾶς ἐπιθυμητὰς κακῶν, καθὼς κὰκεῖνοι ἐπεθύμησαν.). Il suffira d'ailleurs à Paul d'un seul mot pour exprimer cette convoitise toute intérieure : « N'ayez de dettes envers personne, sinon celle de l'amour mutuel. Car celui qui aime autrui a de ce fait accompli la loi. En effet, le précepte: Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne tueras pas, tu ne voleras pas, tu ne convoiteras pas, et tous les autres se résument en cette formule : Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Rm 13,8-9; cf Mt 22,36-40; Ga 5,14).

Cette distinction est importante, car les Juifs légalistes ne jugeaient un délit que sur la base de l'acte commis. Tant qu'un acte concret, clairement reconnaissable par tous n'avait pas été posé, il ne pouvait en aucun cas être jugé par la Loi, selon d'ailleurs la nature de toute loi qui ne peut s'appliquer qu'à des faits. Le Christ de son côté va s'attaquer à la racine du mal, en condamnant non seulement les méfaits commis, mais aussi l'attitude du cœur qui a conduit à de tels actes...

III - LA PROMESSE D'UNE ALLIANCE NOUVELLE A ISRAËL INFIDELE

A) L'infidélité d'Israël à l'Alliance

A la mise en pratique des clauses de l'Alliance est associée une promesse de bénédiction de la part de Yahvé, bénédictions qui recouvrent tous les aspects de la vie du peuple :

Dt 7,12-15 : « Pour avoir écouté ces coutumes, les avoir gardées et mises en pratique, Yahvé ton Dieu te gardera l'alliance et l'amour qu'il a jurés à tes pères. (13) Il t'aimera,

te bénira, te multipliera; il bénira le fruit de ton sein et le fruit de ton sol, ton blé, ton vin nouveau, ton huile, la portée de tes vaches et le croît de tes brebis, sur la terre qu'il a juré à tes pères de te donner. (14) Tu recevras plus de bénédictions que tous les peuples. Nul chez toi, homme ou femme, ne sera stérile, nul mâle ou femelle de ton bétail. (15) Yahvé détournera de toi toute maladie; il ne t'infligera pas ces méchants maux d'Egypte que tu as connus, mais il les enverra à tous ceux qui te haïssent.»

Voir aussi Dt 28,1-14 et Lv 26,4-12.

Par contre, si le peuple est infidèle à l'Alliance, alors les bénédictions ne l'atteindront pas, bien au contraire, et, au lieu du bonheur connu dans l'obéissance à Dieu, il connaîtra le malheur en toutes les circonstances de sa vie (Dt 28,15-68).

Si le Dt rappelle sans cesse les exigences, les promesses et les menaces de l'alliance, c'est en fait pour mieux souligner l'amour premier de Dieu...:

Dt 4,37: « Parce que Yahvé a aimé tes pères et qu'après eux il a élu leur postérité, il t'a fait sortir d'Egypte en manifestant sa présence et sa grande force »...

Dt 7,8 : « C'est par amour pour vous et pour garder le serment juré à vos pères, que Yahvé vous a fait sortir à main forte et t'a délivré de la maison de servitude, du pouvoir de Pharaon, roi d'Egypte. »

Dt 10,15 : « Yahvé pourtant ne s'est attaché qu'à tes pères, par amour pour eux, et après eux il a élu entre toutes les nations leur descendance, vous-mêmes, jusqu'aujourd'hui. »

... qui attend en réponse l'amour d'Israël:

Dt 6,5: Tu aimeras Yahvé ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir.

Dt 10,12-13 : « Et maintenant, Israël, que te demande Yahvé ton Dieu, sinon de craindre Yahvé ton Dieu, de suivre toutes ses voies, de l'aimer, de servir Yahvé ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme, de garder les commandements de Yahvé et ses lois que je te prescris aujourd'hui pour ton bonheur ? »

Dt 11,1 : « Tu aimeras Yahvé ton Dieu et tu garderas toujours ses observances, ses lois, coutumes et commandements. »

Or toute l'histoire d'Israël sera une histoire d'infidélité vis à vis de Dieu, une infidélité qui commencera d'ailleurs très peu de temps après la conclusion de l'Alliance au Sinaï, conclusion au cours de laquelle le peuple s'était pourtant formellement engagé à obéir à Yahvé et à mettre en pratique toutes ses paroles (Ex 24,3.7). Qu'on se souvienne de l'épisode du veau d'or (Ex 32), de Tabééra (Nb 11,1-3), de la révolte de Myriam (Nb 12), de la révolte du peuple lors du rapport des espions en Canaan (Nb 14), de la révolte de Coré (Nb 16), des eaux de Mériba (Nb 20,1-13), du serpent d'airain (Nb 21,4-9)... La Bible brosse là un tableau surprenant, comme pour montrer combien, dès les lendemains des évènements du Sinaï, Israël n'a cessé de rompre le contrat "signé" avec Dieu. Dans le cadre normal d'une Alliance, une telle attitude aurait abouti à la rupture pure et simple de l'Alliance. Pourquoi Dieu ne l'a-t-il pas fait? C'est que, de la part de Dieu, la valeur permanente de l'Alliance ne repose pas sur le respect par le peuple de ses engagements, mais sur sa Parole à Lui et sur la Promesse faite à Abraham, et par lui à sa descendance: "A ta descendance, Je donne ce pays" (Gn 15,18). Ainsi, de la part de Dieu, du fait de ses promesses, les alliances témoignent d'un engagement irrévocable vis à vis de son peuple, et par lui, vis à vis de toutes les nations: "Par toi se béniront toutes les nations de la terre" (Gn 12,3).

De fait, l'infidélité d'Israël est perpétuellement dénoncée par les prophètes: oubli de Dieu, révolte, culte des idoles, injustice, méchanceté, cruauté, injustice, oppression des plus faibles,...

Os 4:1-2 : « Ecoutez la parole de Yahvé, enfants d'Israël, car Yahvé est en procès avec les habitants du pays : il n'y a ni fidélité ni amour, ni connaissance de Dieu dans le pays, mais parjure et mensonge, assassinat et vol, adultère et violence, et le sang versé succède au sang versé ».

Voir aussi Is 1,17; 5,8; 65,6s; Am 4,1; 5,7-15; Mi 2,1s...

Par eux, le Dieu fidèle ne va pas cesser de lancer des appels à son peuple : Reviens!

Jr 3,12 : « Va donc crier ces paroles du côté du Nord; tu diras: Reviens, rebelle Israël, oracle de Yahvé. »

Jr 3,14 : « Revenez, fils rebelles - oracle de Yahvé - car c'est moi votre Maître. »

Jr 3,22 : « Revenez, fils rebelles, je veux guérir vos rébellions » (cf 25,5; 35,15)!

Jr 31,21 : « Reviens, vierge d'Israël, reviens en ces villes qui sont tiennes... Jusques à quand tourneras-tu de ci de là, fille rebelle ? »

Mais malgré cela, l'infidélité persiste...

Il faudrait qu'Israël renonce à son péché, c'est à dire, si on le considère à sa racine, qu'il renonce à son désir d'indépendance vis à vis de Dieu, acceptant de se laisser faire et de se laisser aimer par Dieu... Or petit à petit, Israël s'aperçoit qu'en fait, il en est totalement incapable... Pour que l'homme soit pardonné, il ne suffit pas que Dieu daigne ne pas le repousser; il faut davantage... Il lui faut d'abord pouvoir simplement revenir à Lui et il ne le pourra que si Dieu Lui-même le fait revenir :

Ps 80:4 : « Dieu, fais-nous revenir, fais luire ta face et nous serons sauvés. »

Jr 31,18: « Fais-moi revenir, et je reviendrai » (cf Lm 5,21)...

Dieu Lui-même ira donc à la recherche des brebis dispersées (Ez 34):

Ez 34:12-16: « Comme un pasteur s'occupe de son troupeau, quand il est au milieu de ses brebis éparpillées, je m'occuperai de mes brebis. Je les retirerai de tous les lieux où elles furent dispersées, au jour de nuées et de ténèbres. (13) Je leur ferai quitter les peuples où elles sont, je les rassemblerai des pays étrangers et je les ramènerai sur leur sol. Je les ferai paître sur les montagnes d'Israël, dans les ravins et dans tous les lieux habités du pays. (14) Dans un bon pâturage je les ferai paître, et sur les plus hautes montagnes d'Israël sera leur pacage. C'est là qu'elles se reposeront dans un bon pacage; elles brouteront de gras pâturages sur les montagnes d'Israël. (15) C'est moi qui ferai paître mes brebis et c'est moi qui les ferai reposer, oracle du Seigneur Yahvé. (16) Je chercherai celle qui est perdue, je ramènerai celle qui est égarée, je fortifierai celle qui est malade. Celle qui est grasse et bien portante, je veillerai sur elle. Je les ferai paître avec justice. »

B) La promesse d'une Alliance Nouvelle...

Dieu va alors de nouveau prendre l'initiative, « *C'est moi qui rétablirai mon alliance avec toi, et tu sauras que je suis Yahvé* » (Ez 16,62) et promettre à son peuple une Alliance Nouvelle dans laquelle il lui apportera ce qui lui a toujours manqué jusqu'à présent, c'est à dire la faculté de pouvoir être fidèle...

Mais tout comme l'Alliance du Sinaï s'inscrivait dans la continuité avec celle conclue avec Abraham, la Nouvelle Alliance promise par les prophètes n'annule ni ne remplace les précédentes. Au contraire, elle les perfectionne et vise leur plein accomplissement. L'histoire des relations de Dieu avec son peuple, et par lui avec tous les hommes, avance de perfectionnement en perfectionnement, le sommet étant atteint avec le Christ, par qui tout est vraiment accompli...

1 - Alliance Nouvelle et... éternelle

Cette Nouvelle Alliance sera cette fois définitive, éternelle, car Dieu ne pourra donner plus à l'homme...

Jr 32:40 : « Je conclurai avec eux une alliance éternelle » (cf Is 55,3; 61,8)...

Ez 16:60 : « Mais moi, je me souviendrai de mon alliance avec toi au temps de ta jeunesse et j'établirai en ta faveur une alliance éternelle. »

Ez 37:26 : « Je conclurai avec eux une alliance de paix, ce sera avec eux une alliance éternelle. »

2 - Dieu pardonnera toutes les fautes commises par Israël

Puisque l'homme n'arrive pas à être juste en pratiquant la justice indiquée par la Loi, Dieu le rendra juste, gratuitement, par le pardon de ses péchés (Jr 31:34) :

καὶ οὐ μὴ διδάξωσιν ἕκαστος τὸν πολίτην αὐτοῦ καὶ ἕκαστος τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ λέγων Ils n'auront plus à instruire chacun son prochain, chacun son frère, en disant :

דעו אַת־יִהוָה

Γνώθι τὸν κύριον·

"Ayez la connaissance de Yahvé!"

ὅτι πάντες εἰδήσουσίν με ἀπὸ μικοοῦ αὐτῶν καὶ ἕως μεγάλου αὐτῶν Car tous me connaîtront, des plus petits jusqu'aux plus grands - oracle de Yahvé -

ὅτι ἵλεως ἔσομαι ταῖς ἀδικίαις αὐτῶν καὶ τῶν ἀμαοτιῶν αὐτῶν οὐ μὴ μνησθῶ ἔτι (38,34). parce que je vais pardonner leur crime (faute) et ne plus me souvenir de leur péché.

Le péché, qui est désobéissance à Dieu, rupture de relation, entraîne donc une séparation créateur-créature qui empêche cette dernière de pouvoir "connaître" son créateur, car cette connaissance naît d'une intimité avec Dieu qui est communion vitale avec Lui. "Tous ont pêché et sont privés de la gloire de Dieu" (Rm 3,23; en note : "La gloire au sens biblique, c'est à dire présence de Dieu se communiquant à l'homme de façon de plus en plus intime). Le pardon offert par Dieu restaure la communion, unit de nouveau ce qui était séparé, de façon si existentielle qu'une connaissance (expérience d'une présence, note BJ Jn 10,14) de Dieu est dorénavant possible.

Ez 16,62-63: « Car c'est moi qui rétablirai mon alliance avec toi, et tu sauras que je suis Yahvé, afin que tu te souviennes et que tu sois saisie de honte et que, dans ta confusion, tu sois réduite au silence, quand je te pardonnerai tout ce que tu as fait, oracle du Seigneur Yahvé. »

Ez 36:25 : « Je répandrai sur vous une eau pure et vous serez purifiés; de toutes vos souillures et de toutes vos ordures je vous purifierai. »

Ez 36:29 : « Je vous sauverai de toutes vos souillures. »

Ez 37:23 : ... « Je les sauverai des infidélités qu'ils ont commises et je les purifierai, ils seront mon peuple et je serai leur Dieu. »

3 - Dieu fera de l'homme une créature nouvelle qui suivra sa Loi

Regardons Ez 36, 26-27:

וְנָתַתִּי לָכֶם לֵב חָדְשׁ וְרִיּתִ אֶת־לֵב הָאֶבֶן בִּבְּשְׁרְכֶּם וְהַסִרֹתִי אֶת־לֵב הָאֶבֶן בִּבְּשַׂרְכֶּם וְנָתַתִּי לָכֵם לֵב בָּשָׂר:

וְאָת־רוּחִי אָחֵן בְּקְרְבְּכֶם וְעָשִׂיתִי אֵת אֲשֶׁר־בְּחֻקִּי חֵלֵכוּ וּמִשְׁבְּטִי חִשְׁמְרוּ וַעֲשִׂיתֶם: καὶ δώσω ὑμῖν καρδίαν καινὴν καὶ πνεῦμα καινὸν δώσω ἐν ὑμῖν καὶ ἀφελῶ τὴν καρδίαν τὴν λιθίνην ἐκ τῆς σαρκὸς ὑμῶν καὶ δώσω ὑμῖν καρδίαν σαρκίνην.

καὶ τὸ πνεῦμά μου δώσω ἐν ὑμῖν καὶ ποιήσω ἴνα ἐν τοῖς δικαιώμασίν μου πορεύησθε καὶ τὰ κρίματά μου φυλάξησθε καὶ ποιήσητε.

ВЈ	ТОВ
Et je vous donnerai un cœur nouveau,	Je vous donnerai un cœur neuf
je mettrai en vous un esprit nouveau,	et je mettrai en vous un esprit neuf;
j'ôterai de votre chair le cœur de pierre	j'enlèverai de votre corps le cœur de pierre
et je vous donnerai un cœur de chair.	et je vous donnerai un cœur de chair.
(27) Je mettrai mon Esprit en vous	(27) Je mettrai en vous mon propre Esprit,
et je ferai que vous marchiez selon mes lois	je vous ferai marcher selon mes lois,
et que vous observiez et pratiquiez mes coutumes.	garder et pratiquer mes coutumes.

En regardant le texte lui-même :

- * Tous les verbes sont à la première personne singulier : c'est Dieu qui agit.
- * Le verbe "donner" intervient quatre fois : tout est don de Dieu.

*Le parallèle entre "cœur nouveau" et "esprit nouveau" revient à identifier ces deux réalités, en interprétant cet "esprit" comme étant "esprit de l'homme". Mais au début du v.27, on retrouve de nouveau le δώσω ἐν ὑμῖν (littéralement 'je donnerai en vous' d'où le « je mettrai en vous ») qui précédait "l'esprit nouveau" appartenant à l'homme, mais cette fois-ci, le complément est τὸ πνεῦμά μου, "mon Esprit", c'est à dire "l'Esprit de Dieu". Cet "Esprit de Dieu" donné par Dieu appartient donc désormais à l'homme: il ne peut donc s'agir que d'un don "impersonnel" : cet "Esprit de Dieu" décrit donc ici la nature divine (« Dieu est Esprit », Jn 4,24) à laquelle l'homme pêcheur-pardonné va pouvoir participer grâce au don gratuit de Dieu. La similitude avec l'expression parlant de "l'esprit nouveau" donné à l'homme permet de comprendre que cette nouveauté de l'esprit de l'homme vient du fait que ce dernier participera à la nature divine, une participation qui sera donc communion en un même Esprit. L'Esprit étant dans la Bible le principe vital qui donne vie, qui anime, Dieu et l'homme vivront donc, par l'intermédiaire de cet Esprit commun, d'une même vie.

Nous retrouvons ainsi la conclusion précédente : le pardon des péchés était la source d'une connaissance nouvelle de Dieu, expérience d'une présence ; cette connaissance nouvelle vient donc de ce cœur nouveau, de cet esprit nouveau reçu de Dieu, de cette communion vitale avec Lui en un seul et même Esprit, le sien.

Ce texte nous a introduit en fait au cœur du renouvellement que le Nouveau Testament décrira comme l'œuvre du Christ par l'Esprit Saint²⁵.

Isaïe avait aussi caractérisé cette Alliance future par le don de l'Esprit :

Is 59,21 : « Voici mon alliance avec eux, dit Yahvé : mon esprit qui est sur toi et mes paroles que j'ai mises dans ta bouche ne s'éloigneront pas de ta bouche, ni de la bouche de ta descendance, ni de la bouche de la descendance de ta descendance, dit Yahvé, dès maintenant et à jamais. »

De même pour le prophète Joël (3,1-2):

Jl 3,1-2: « Après cela je répandrai mon Esprit sur toute chair. Nos fils et vos filles prophétiseront, vos anciens auront des songes, vos jeunes gens, des visions. (2) Même sur les esclaves, hommes et femmes, en ces jours-là, je répandrai mon Esprit ».

Cet esprit nouveau, créé en l'homme par la présence de l'Esprit de Dieu, fera que l'homme suivra les coutumes et les préceptes de Dieu; il marchera donc selon la Loi donnée par Dieu à Moïse, c'est à dire avant tout le Décalogue... (Jr 31,33) :

_

²⁵ Voir Jn 2,33; la note de la BJ précise à propos de l'expression "baptiser dans l'Esprit Saint": "Cette expression définit l'oeuvre essentielle du Messie: régénérer l'humanité dans l'Esprit Saint..." Voir également Gal 5,25; Jn 6,63; 1Co 15,45 et Jn 7,37-39.

Je mettrai ma Loi au fond de leur être, נַחַהִי בִּקרבָּם

(cf Ez 36,26 : '디디크 et □크기그)

et je l'écrirai sur leur cœur. Alors je serai leur Dieu et eux seront mon peuple (BJ).

Je déposerai mes directives au fond d'eux-mêmes, les inscrivant dans leur être;
je deviendrai Dieu pour eux, et eux ils deviendront un peuple pour moi (TOB).

La Nouvelle Alliance permet donc l'accomplissement de cette prescription donnée à l'occasion de l'Ancienne:

Dt 6,6 : « Que ces paroles que je te dicte aujourd'hui restent dans ton cœur! »

La Loi écrite sur des tables de pierre sera donc en ce temps-là inscrite par Dieu sur des cœurs de chair; elle sera donc intériorisée...

Faisons à ce propos une petite parenthèse :

- 1) Si l'on exclut Ex 34,27-28, tous les autres textes de l'AT attribuent l'écriture du Décalogue sur les tables de pierre à Yahvé lui-même, et plus précisément à son doigt : « tables de pierre écrites du doigt de Dieu » (Ex 31,18; cf Ex 24,12; 32,15-16; Dt 4,13; 5,22; 10,4).
- 2) Grégoire de Nysse (330-394) écrit dans sa Vie de Moïse que "le Doigt de Dieu, c'est l'Esprit Saint" car, dit-il, "le Doigt, c'est le Nom que l'Ecriture en beaucoup d'endroits donne au Saint Esprit" (II &216). L'expression ne se trouve pourtant pas explicitement dans les Ecritures, mais la mise en parallèle de deux textes du NT a conduit à cette identification "doigt de Dieu Esprit Saint".

Lisons ces deux textes:

Lc 11,20	Mt 12,28
Εὶ δὲ ἐν δακτύλῳ θεοῦ Si c'est <u>par le doigt de Dieu</u>	Εἰ δὲ ἐν πνεύματι θεοῦ Si c'est <u>par l'Esprit de Dieu</u>
[ἐγὼ] ἐκβάλλω τὰ δαιμόνια, que j'expulse les démons,	ἐγὼ ἐκβάλλω τὰ δαιμόνια, que j'expulse les démons,
ἄρα ἔφθασεν ἐφ' ὑμᾶς	ἄρα ἔφθασεν ἐφ' ὑμᾶς
ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ. c'est donc que le Royaume de Dieu est arrivé jusqu'à vous.	ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ. c'est donc que le Royaume de Dieu est arrivé jusqu'à vous.

Ainsi, tout comme dans l'ancienne alliance où Dieu écrivit sa Loi sur des tables de pierre avec "son doigt", dans la Nouvelle Alliance II écrit sa Loi Nouvelle sur des tables de chair, c'est à dire sur les cœurs, avec l'Esprit Saint (cf Ga 5):

2Co 3,3-4 : « Vous êtes manifestement une lettre du Christ remise à nos soins, écrite non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, sur les cœurs. Telle est la conviction que nous avons par le Christ auprès de Dieu ».

Remarquons la cohésion des Ecritures :

- Jr 31,33 : « *Je mettrai ma Loi au fond de leur être et je l'écrirai sur leur cœur* ». Et, d'après ce que nous venons de voir, on peut rajouter "*par l'Esprit de Dieu*"...

- Ez 36,27 : « Je mettrai "mon Esprit" en vous et je ferai que vous marchiez selon mes lois »...

- Is 59,21: « Voici mon alliance avec eux, dit Yahvé: "mon esprit" qui est sur toi et mes paroles que j'ai mises dans ta bouche ne s'éloigneront pas de ta bouche, ni de la bouche de ta descendance, ni de la bouche de la descendance de ta descendance, dit Yahvé, dès maintenant et à jamais. » Les Paroles de Dieu (et donc sa Loi...) ainsi que son Esprit, sont donnés pour toujours à la descendance d'Isaïe... Avec ce texte, en Ex 34,27-28, Moïse, dans le jeûne et la prière, écrit les Dix Paroles de Dieu inspiré par l'Esprit de Dieu...

Remarquons aussi qu'une note de la TOB indique pour Lc 11,20 que "cette expression propre à Luc doit faire allusion à Ex 8,15, où les miracles de Moïse, d'abord discutés, sont finalement reconnus par les magiciens du Pharaon comme l'œuvre du "doigt de Dieu"": « Les magiciens dirent à Pharaon: "C'est le doigt de Dieu" ».

εἶπαν οὖν οἱ ἐπαοιδοὶ τῷ Φαραω Δάκτυλος θεοῦ ἐστιν τοῦτο.

De fait, ces miracles de Moïse sont des actes de puissance et le NT, après l'épisode de la tentation au désert, nous présente Jésus qui retourne en Galilée avec la puissance de l'Esprit (Lc 4,14) et cette puissance du Seigneur lui faisait opérer tous ses miracles (Lc 5,17). Par l'intermédiaire de cette notion de puissance à l'origine de tout miracle accompli par Dieu, nous retrouvons donc le lien "doigt de Dieu" - "Esprit de Dieu"...

Notons enfin qu'il est parfois difficile dans le NT, quand ce dernier parle de "l'esprit" (toujours sans majuscule en grec, $\pi\nu\epsilon\nu\mu\alpha$, "pneuma", "souffle, vent..."), de savoir s'il s'agit :

- 1) De "l'esprit" de l'homme, c'est à dire des racines spirituelles les plus profondes de son être...
- 2) De l'"Esprit" de Dieu, le terme décrivant alors la nature de Dieu : « *Dieu est Esprit* » (Jn 4,24).
 - 3) De "l'Esprit Saint", troisième Personne de la Trinité...

De toute façon, l'Esprit Saint en agissant en notre esprit nous donne de participer dès maintenant à "quelque chose" de la nature divine et d'être ainsi en communion profonde avec Dieu, "uni" à Lui : tel est le mystère de cette création nouvelle opérée par le pardon des péchés et le baptême, et qui nous donne, de miséricorde en miséricorde, l'Esprit venant en aide à notre faiblesse (Rm 8,26), de devenir "enfants de Dieu", devenir par notre foi ce que nous sommes déjà aux yeux de notre Dieu et Père qui nous a tous créés « à son image et ressemblance » (Gn 1,26-28). Déjà "nous le sommes" dit St Jean (1Jn 3,1)...

Cette ambiguïté autour de ce terme "pneuma" laisse ainsi pressentir toute la richesse du mystère chrétien. Ainsi la note g de la BJ en Rm 1,9 p. 1625 écrit: "... la tradition biblique (par le choix de ce terme "pneuma") laisse entendre la correspondance profonde entre l'esprit de l'homme et l'Esprit de Dieu qui le suscite et le dirige, Rm 5,5, Ac 1,8. Cette correspondance est telle qu'en plusieurs textes (Rm 12,11; 2Co 6,6; Ep 4,3.23; 6,18; Ph 3,3; Col 1,8...) il est malaisé de dire de quel esprit il s'agit, naturel ou surnaturel, personnel ou participé"...

"La prophétie de la Nouvelle Alliance, en assurant de la fidélité de Dieu, annonce donc la fidélité des hommes par le pardon des péchés, et l'inscription de la Loi à même

les cœurs"26.

Notons enfin la force avec laquelle cette Nouvelle Alliance est annoncée, accompagnée d'une affirmation que nul ne saurait remettre en doute sur la détermination de Dieu à faire miséricorde à son Peuple, quoiqu'il arrive...

Jr 31,35-37 : « Ainsi parle Yahvé, lui qui établit le soleil pour éclairer le jour, commande à la lune et aux étoiles pour éclairer la nuit, qui brasse la mer et fait mugir ses flots, lui dont le nom est Yahvé Sabaot: (36) Si jamais cet ordre venait à faillir devant moi - oracle de Yahvé -

 26 MAIN E., "Ancienne et Nouvelle Alliance dans le dessein de Dieu. A propos d'un article récent", NRT 1996, tome $118/n^{\circ}1$ p. 41-42.

alors la race d'Israël cesserait aussi d'être une nation devant moi pour toujours! (37) Ainsi parle Yahvé: Qu'on parvienne à mesurer le ciel là-haut et à sonder en bas les fondations de la terre, alors moi aussi je rejetterai toute la race d'Israël pour tout ce qu'ils ont fait, oracle de Yahvé ».

De même pour le prophète Isaïe :

Is 54,9-10 : « Ce sera pour moi comme au temps de Noé, quand j'ai juré que les eaux de Noé ne se répandraient plus sur la terre. Je jure de même de ne plus m'irriter contre toi, de ne plus te menacer. (10) Car les montagnes peuvent s'écarter et les collines chanceler, mon amour ne s'écartera pas de toi, mon alliance de paix ne chancellera pas, dit Yahvé qui te console. »

Ainsi, l'infidélité d'Israël met en relief l'indéfectible fidélité de Dieu, qui, loin d'être conditionnée par d'éventuels mérites de son peuple - bien au contraire ! - n'a d'autre raison qu'en Dieu Lui-même, une certitude qu'Ezéchiel a traduite de la façon suivante :

Ez 36,20-23 : « Et parmi les nations où ils sont venus, ils ont profané mon saint nom, faisant dire à leur sujet: "C'est le peuple de Yahvé, ils sont sortis de son pays." (21) Mais j'ai eu égard à mon saint nom que la maison d'Israël a profané parmi les nations où elle est venue. (22) Eh bien! dis à la maison d'Israël: Ainsi parle le Seigneur Yahvé. Ce n'est pas à cause de vous que j'agis de la sorte, maison d'Israël, mais c'est pour mon saint nom, que vous avez profané parmi les nations où vous êtes venus. (23) Je sanctifierai mon grand nom qui a été profané parmi les nations au milieu desquelles vous l'avez profané. Et les nations sauront que je suis Yahvé - oracle du Seigneur Yahvé - quand je ferai éclater ma sainteté, à votre sujet, sous leurs yeux. »

"Les Alliances de l'Ancien Testament introduisent une dynamique de l'Histoire: au lieu de l'impasse, de l'esclavage, de la guerre, de l'exil, de la mort, elles font rebondir le peuple que Dieu s'est choisi, en témoignant de son engagement de plus en plus grand en sa faveur... La Nouvelle Alliance réalisée en Christ révèle le dessein du Dieu d'Israël, qui, par ce choix unique d'un peuple particulier, vise au salut de l'humanité, sans pour autant reprendre sa Parole prononcée en faveur de Son peuple..."²⁷

73

²⁷ Id p. 43.

IV - LE CHRIST ACCOMPLIT LA LOI

A) La fréquence du thème de la Loi dans le NT

1 - Quelques statistiques

Le Nouveau Testament, écrit en grec, parle de la Loi avec le terme de νόμος. Commençons par regarder tout simplement où il intervient ; notons aussi le terme de "tradition", παράδοσις.

	Mt	Mc	Lc	Jn	Act	Paul	Rm
νόμος, loi.	8	-	9	15	17	121	74
νομικός, ayant trait à la Loi,	1	-	6	_	_	2	-
ou "juriste, docteur de la Loi".							
νομοδιδάσκαλος	_	-	1	_	1	1	-
docteur de la Loi							
παράδοσις, tradition	3 ch15	5 ch 17	1	_	_	5	-
ἐντολή, commandement	6	6	4	10	_	14	7

2 - Loi et tradition

παράδοσις, "tradition", décrit dans les Evangiles synoptiques, cette "loi orale" reçue des générations précédentes, et que les Pharisiens tenaient en grande estime. Elle faisait l'objet d'une vraie technique de transmission, essentiellement fondée sur le contact personnel entre le maître et ses disciples: le maître transmet, "livre", et le disciple "reçoit" ce qu'il devra répéter à son tour. Nous avons un exemple de ce "recevoir" pour "transmettre" en 1Co 11,23 où St Paul fait part de ce qu'il a "reçu du Seigneur", c'est à dire, "d'une tradition qui remonte au Seigneur", car St Paul n'a pas accompagné Jésus durant son ministère terrestre:

1Co 11,23-24: « Pour moi, en effet, j'ai reçu du Seigneur ce qu'à mon tour je vous ai transmis: le Seigneur Jésus, la nuit où il était livré, prit du pain (24) et, après avoir rendu grâce, le rompit et dit: "Ceci est mon corps, qui est pour vous; faites ceci en mémoire de moi." (25) De même, après le repas, il prit la coupe, en disant: "Cette coupe est la nouvelle Alliance en mon sang; chaque fois que vous en boirez, faites-le en mémoire de moi." »

Marc parle ainsi de la "tradition des anciens", τὴν παράδοσιν τῶν πρεσβυτέρων (7,5), et Paul des "traditions de mes pères" (Ga 1,14), un leg qui s'ajoutait donc aux Ecritures pour former "les traditions que Moïse a léguées" (Ac 6,14). Les scribes en faisaient en effet remonter l'origine à Moïse afin d'en renforcer l'autorité...

B) Les dangers du Judaïsme face à la Loi

1 - Rappel: la Loi, un don au service d'une communion de vie offerte par Dieu

Nous avons vu que le désir premier de Dieu est d'établir une communion de vie avec son peuple: "être son Dieu". Cette expression doit être comprise dans le contexte général:

- Il s'agit tout d'abord toujours d'une action unilatérale de Dieu: c'est Lui qui intervient, agit, se manifeste et désire établir une alliance perpétuelle avec son peuple.

- A cette alliance ne sont attachées que des bénédictions: don d'une terre, don d'une descendance nombreuse, et surtout promesse solennelle que Dieu sera toujours avec eux *pour* leur bien, en tout temps et en toutes circonstances.

Dieu, en s'offrant ainsi pour être un "Dieu avec..." veut donc établir une relation perpétuelle avec les hommes; or, dans tout dialogue réel entre deux personnes, les deux doivent justement s'exprimer. L'homme doit donc à son tour réfléchir cet amour premier de Dieu, il doit entrer dans cette communion de vie en étant lui aussi bienveillant et source de bénédictions pour ceux qui l'entourent. Concrètement, il devra donc se conformer aux dispositions en vigueur dans cette proximité de Dieu: ce sont les Lois et les commandements (Ex 20,1-21). Par son obéissance aux Lois données par Dieu, l'homme demeurera dans la grâce de l'Alliance : « Je serai votre Dieu... Je fais grâce à des milliers pour ceux qui m'aiment et gardent mes commandements. »

```
: ועשה 20,6: לאלפים לאהבי וּלשׁמרי מצוֹתי: ;
καὶ ποιῶν ἔλεος εἰς χιλιάδας τοῖς ἀγαπῶσίν με
           καὶ τοῖς φυλάσσουσιν τὰ προστάγματά μου. -
```

Les commandements ne sont donc pas une condition pour recevoir le don, mais ils sont une conséquence du don de cette communion de vie offerte à l'homme et qui concerne toute sa vie.

75

²⁸ REYMOND P., Dictionnaire d'hébreu et d'araméen biblique קסָן ne trouve en fait aucun correspondant adéquat dans nos langues indo-européennes. L'idée centrale est celle de bonté (fidèle), d'attachement; "relation qui unit deux êtres et implique fidélité", "bonté consciente, voulue" (VTB).

La TOB traduit "prouvant safidélité", et la RSV "montrant un amour constant".

"La Loi est précédée d'un "Tu es aimé" qui fonde le "Tu aimeras" qui le suit, mais le dépasse. Quiconque abstrait la Loi de ce fondement et de ce terme, aimera le contraire de la vie, fondant la vie sur la Loi au lieu de fonder la Loi sur la vie reçue" (Paul Beauchamp; *D'une montagne à l'autre. La Loi de Dieu*, (Ed. Le Seuil, 1999).

2 - Le danger du "Pharisaïsme"

a) Qu'est-ce qu'un Pharisien?

"Pharisiens" en hébreu se dit "perûsim", c'est à dire "séparés". Cette secte juive comprenait au temps de Jésus environ six mille membres. Les Pharisiens étaient en général des laïcs qui prétendaient "se séparer" de l'ignorance religieuse du peuple par leur connaissance approfondie de la Loi; la majorité des scribes était d'ailleurs des Pharisiens. Ils insistaient donc sur l'observance rigoureuse des prescriptions de cette Loi, en particulier celles qui concernaient le sabbat, la pureté rituelle et le paiement des dîmes. En outre, pour eux, les ajouts subtils de la tradition orale avaient la même importance que les préceptes écrits: "Les Pharisiens", écrit Flavius Josèphe, "ont transmis au peuple certaines coutumes qu'ils tenaient de la tradition des Pères mais qui ne sont pas inscrites dans la Loi."

Même s'il y avait parmi eux des âmes droites et profondément religieuses (cf Nicodème (Jn 3,1s; 7,50s; 19,39) et Gamaliel (Ac 5,34), ce terme de pharisiens évoque immédiatement pour nous une attitude d'orgueil et d'hypocrisie... La racine d'un tel comportement, souvent dénoncé par Jésus dans les Evangiles, est une attitude faussée et pervertie vis à vis de la Loi...

Nous avons vu que la Loi a été donnée par Dieu à Israël comme conséquence d'une communion de vie désirée et établie par Dieu entre Lui et son peuple dans le cadre d'une Alliance. La relation à Dieu est donc première; vient ensuite, dans le contexte de cette relation vivante avec Dieu, la référence de la Loi pour aider à mener une vie conforme à cette communion. L'imperfection humaine est alors sans cesse soutenue par la miséricorde de Dieu qui relève et relance sur le chemin de la vie "avec Lui". Souvenons-nous du "Dieu qui fait grâce" ou "miséricorde" (LXX) d'Ex 20,6, une remarque inscrite au cœur même du noyau originel de la Loi.

"Dans sa miséricorde, Dieu ne peut supporter la misère de son élu; c'est comme si, en contractant alliance avec lui, il avait fait de lui un être de sa race: un instinct de tendresse l'unit à lui à jamais.

Qu'adviendra-t-il toutefois si cet élu se sépare de lui par le péché? La miséricorde l'emportera encore, si du moins il ne s'endurcit pas; car, bouleversé par le châtiment qu'entraîne le péché, Dieu veut sauver le pêcheur. Ainsi, à l'occasion du péché, l'homme entre plus profondément encore dans le mystère de la tendresse divine"²⁹.

Cette miséricorde sera ensuite sans cesse rappelée par les prophètes :

Is 1,18-20 : « Allons! Discutons! dit Yahvé. Quand vos péchés seraient comme l'écarlate, comme neige ils blanchiront; quand ils seraient rouges comme la pourpre, comme laine ils deviendront. Si vous voulez bien obéir, vous mangerez les produits du terroir. Mais si vous refusez et vous rebellez, c'est l'épée qui vous mangera! Car la bouche de Yahvé a parlé ».

Is 43,26 : « Fais-moi me souvenir, et nous jugerons ensemble; fais toi-même le compte (de tes péchés) afin d'être justifié ».

b) Le danger de considérer la Loi comme un absolu en soi

La majorité des Pharisiens était donc tombée dans une attitude faussée et pervertie vis à vis de la Loi.

Mt 23,13 : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui fermez aux hommes le Royaume des Cieux ! Vous n'entrez certes pas vous-mêmes, et vous ne laissez même pas entrer ceux qui le voudraient ! »

Le premier aspect de cette perversion était de considérer la Loi en elle-même comme un absolu. Séparée du contexte de la relation avec Dieu, tous les préceptes religieux, moraux, civils et cultuels (le Pentateuque contient 613 commandements) sont placés sur un même plan. Le moindre petit commandement devient un absolu qu'il faut aveuglément mettre en pratique sous peine de ne pas pratiquer "la Loi" et d'encourir la malédiction qui pèse sur tout transgresseur de "la Loi" (Ga 3,10). L'esprit du Deutéronome, pour qui l'amour de Dieu était le premier commandement auquel se ramènent tous les autres, est perdu : « Ecoute Israël: Yahvé notre Dieu est le seul Dieu. Tu aimeras Yahvé ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir » (Dt 6,4-5).

Il n'existe donc plus aucune échelle de valeur, aucune priorité, aucune souplesse, aucune liberté: c'est la dictature du commandement considéré pour lui-même et non pour le but qu'il se proposait d'atteindre.

_

²⁹ LEON DUFOUR X., CANTINAT J., "Miséricorde", VTB 767.

Ainsi par exemple, le sabbat n'est plus pour les Pharisiens un jour de repos offert par Dieu à l'homme, jour où l'homme accueille la paix de Dieu et lui rend grâces, mais il est devenu un jour où toute activité est interdite... Le pourquoi de cette *non-activité pour*... est perdu... Il s'agit de ne rien faire et ce "rien faire" est devenu en lui-même un absolu devant qui tout doit se soumettre: interdiction d'allumer du feu (Ex 35,3), de ramasser du bois (Nb 15,32), de préparer de la nourriture (Ex 16,23), de glaner des épis dans un champ pour apaiser sa faim (Lc 6,1-9), de faire du bien à quelqu'un en le guérissant de son infirmité (Lc 13,10-16).

Il faut noter aussi que la Loi s'était toujours plus compliquée avec le temps, et, à l'époque de Jésus, elle comportait plus de 600 préceptes que les scribes et les docteurs de la Loi étaient chargés d'interpréter pour le peuple... et si ces derniers étaient stricts pour les autres, ils devenaient beaucoup plus arrangeants dès que leurs intérêts personnels étaient en jeu :

Lc 13,15-16: "Hypocrites! chacun de vous, le sabbat, ne délie-t-il pas de la crèche son bœuf ou son âne pour le mener boire? Et cette fille d'Abraham, que Satan a liée voici dix-huit ans, il n'eût pas fallu la délier de ce lien le jour du sabbat!"

Lc 14,5-6: "Lequel d'entre vous, si son fils ou son bœuf vient à tomber dans un puits, ne l'en tirera aussitôt, le jour du sabbat?" Et ils ne purent rien répondre à cela ».

Bref, le culte de la Loi chargeait les hommes d'un joug impossible à porter... Jésus ne cessera alors de dénoncer l'hypocrisie de ces Pharisiens qui prescrivaient aux autres ce qu'il fallait faire pour être fidèle à la Loi en se gardant bien de mettre tout cela en pratique:

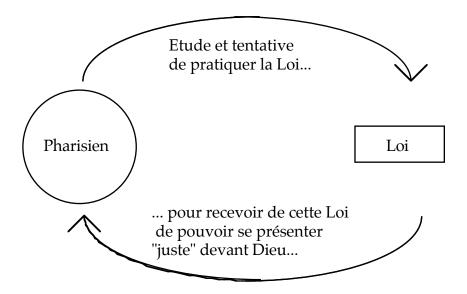
Lc 11,46: "A vous aussi, les légistes, malheur, parce que vous chargez les gens de fardeaux impossibles à porter et vous-mêmes ne touchez pas à ces fardeaux d'un seul de vos doigts! »

c) Le danger de croire que la pratique de la Loi donne à l'homme d'être juste devant Dieu

Le raisonnement des Pharisiens était le suivant :

- La Loi est l'expression de la volonté de Dieu.
- Elle est à la portée de l'homme (Dt 30,11; ... de son intelligence).
- Il suffit alors à l'homme de l'observer intégralement pour pouvoir se présenter devant Dieu fort de la justice obtenue par cette fidélité à la Loi: ses bonnes oeuvres lui ont mérité sa justice (Lc 18,9-14: la parabole du Pharisien et du pêcheur).

L'erreur du Pharisien réside donc dans l'illusion de croire qu'il peut parvenir par ses propres forces à cette attitude juste que Dieu attend de nous. Telle est la perversion essentielle du cœur qui veut se glorifier devant Dieu (Rm 3,27)...



A part le fait que Dieu a donné à l'homme cette Loi (sans y inclure toutes les casuistiques hypocrites des scribes) Dieu n'intervient pas dans ce schéma: l'homme est seul avec lui-même...

C) Le Christ Interprète de la Loi en St Matthieu

1 - L'axe directeur de l'Evangile selon St Matthieu

La façon dont s'achève un écrit est toujours très significative du but poursuivi par l'auteur dans l'ensemble de son oeuvre. L'Evangile de St Matthieu n'échappe pas à cette règle: la péricope qui le clôt en dévoile le dessein central.

La situation dit aussi par elle-même l'importance des paroles prononcées : il s'agit de la dernière rencontre "face à face" du Christ ressuscité avec ses disciples... Et que dit-il ?

Mt 28,16-20: Quant aux onze disciples, ils se rendirent en Galilée, à la montagne où Jésus leur avait donné rendez-vous. (17) Et quand ils le virent, ils se prosternèrent; d'aucuns cependant doutèrent. (18) S'avançant, Jésus leur dit ces paroles: "Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. (19) Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, (20) et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici que je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde."

Beaucoup ont remarqué que l'histoire du Jésus "terrestre" (il est ici ressuscité! Mais ces apparitions "extraordinaires" ne dureront pas et elles s'inscrivent dans la logique de la mission terrestre du Verbe fait chair) commence par une apparition d'un envoyé de Dieu, annonçant la venue de l'Emmanuel, qui se traduit par "Dieu avec nous" et se termine par l'apparition de l'Emmanuel lui-même, qui déclare "Je suis avec vous pour toujours"...

Nous voyons donc que l'entrée dans la condition chrétienne s'effectue par le baptême et la catéchèse, cette dernière ne consistant pas en l'explication de la mort et de la résurrection de Jésus, mais en l'exposition fidèle de "l'enseignement du Jésus terrestre": il s'agit en effet "d'apprendre à observer tout ce que Jésus a prescrit"; l'aoriste ἐνετειλάμην de ἐντέλλομαι (ordonner, commander, prescrire), renvoie bien à un fait passé et "terminé": les Paroles prononcées par le Christ durant sa mission terrestre. Notons:

*L'unité entre le Ressuscité et le Jésus terrestre: pour connaître le Seigneur vivant actuellement, il faut se mettre à l'écoute et à la suite du Christ historique auquel l'Evangile rend témoignage. Mais, en se mettant à l'écoute du Jésus terrestre, en se laissant instruire par Lui, c'est le Ressuscité que l'on rencontre.

* Quel est donc cet enseignement normatif donné par le Jésus terrestre? Il s'agit de la volonté de Dieu annoncée dans la Loi et les Prophètes, interprétée souverainement dans l'enseignement de Jésus, concrétisée et résumée dans le commandement de l'amour.

* Le disciple doit donc le "garder", c'est à dire non pas le mémoriser, mais lui obéir fidèlement, concrètement, quotidiennement... Pour Matthieu, l'éthique, le "faire", l'agir est très important.

* Enfin, celui qui exige une éthique, un comportement fidèle à sa parole, est aussi celui qui promet une assistance active, continuelle et éternelle...

2 - Le plan du discours sur la Montagne (Mt 5,1 - 7,29)

INTRODUCTION: le bonheur et la vocation des disciples (5,1-16).

DÉVELOPPEMENT: la "meilleure justice"

- 1 - "Déclaration programmatique" (5,17-20):

Le Christ n'abolit pas la Loi mais l'accomplit.

- 2 Six antithèses développant cette déclaration (5,21-48).
- 3 Instructions portant sur l'authentique attitude envers Dieu (6,1-7,12).

CONCLUSION: exhortation à l'obéissance fidèle (7,13-29).

Le programme du Christ, cœur du discours où le Christ va se situer vis à vis de la Loi est donc :

Mt 5,17-20 : « N'allez pas croire que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes: je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. (18) Car je vous le dis, en vérité: avant que ne passent le ciel et la terre, pas un i, pas un point sur l'i, ne passera de la Loi, que tout ne soit réalisé. (19) Celui donc qui violera l'un de ces moindres préceptes, et enseignera aux autres à faire de même, sera tenu pour le moindre dans le Royaume des Cieux ; au contraire, celui qui les exécutera et les enseignera, celui-là sera tenu pour grand dans le Royaume des Cieux. (20) "Car je vous le dis : si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez pas dans le Royaume des Cieux. »

3 - "Je ne suis pas venu pour abolir la Loi"

Nous avons ici des expressions particulièrement fortes :

- "Avant que ne passent le ciel et la terre" décrit l'échéance de la fin du monde et équivaut en un "pour toujours" fortement souligné.

- "Pas un i, pas un point sur l'i, ne passera de la Loi...": toute la Loi est donc concernée, dans le moindre de ses petits commandements, et rien, ne saurait être remis en cause. Jésus l'observe d'ailleurs humblement: il paye la taxe annuelle et personnelle pour les besoins du Temple (Mt 17,24-27), il invite le lépreux purifié à se présenter au prêtre et offrir le don prescrit par Moïse (8,4)...

La Loi demeure donc valable pour toujours et dans le moindre de ses petits détails; elle est toujours l'expression adéquate de la volonté de Dieu, et, en ce sens, elle demeure normative.

Il y a donc continuité entre la prédication du Christ et l'exigence éthique transmise par l'Ancien Testament. L'Ancien Testament devient, par la volonté même du Christ, le Livre de l'Eglise.

4 - "Je suis venu pour accomplir la Loi"

Cette continuité vis à vis de la Loi n'est pas reprise littérale: avec le Christ une nouvelle étape est franchie, celle de "l'accomplissement de la Loi". Comment la comprendre?

a) La volonté du Père face à la lettre de la Loi

Le Christ ne va pas cesser de renvoyer à la volonté première du Père, et c'est face à elle que tout va se jouer, notamment dans la "tradition des pères", c'est à dire cette casuistique complexe qui s'était élaborée au cours des siècles autour de l'application concrète de la Loi, de discussion de scribes en discussion de scribes... Au temps de Jésus, tout bon pratiquant se devait d'appliquer pas moins de 613 prescriptions...

Commençons par un exemple avec Mt 15,1-9:

Mt 15,1-9: Alors des Pharisiens et des scribes de Jérusalem s'approchent de Jésus et lui disent: (2) "Pourquoi tes disciples transgressent-ils la tradition des anciens? En effet, ils ne se lavent pas les mains au moment de prendre leur repas" -- (3) "Et vous, répliqua-t-il, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu au nom de votre tradition? (4) En effet, Dieu a dit: Honore ton père et ta mère, et Que celui qui maudit son père ou sa mère soit puni de mort. (5) Mais vous, vous dites: Quiconque dira à son père ou à sa mère: "Les biens dont j'aurais pu t'assister, je les consacre", (6) celui-là sera quitte de ses devoirs envers son père ou sa mère. Et vous avez annulé la parole de Dieu au nom de votre tradition. (7) Hypocrites! Isaïe a bien prophétisé de vous, quand il a dit: (8) Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur coeur est loin de moi. (9) Vain est le culte qu'ils me rendent: les doctrines qu'ils enseignent ne sont que préceptes humains."

Avec le Christ, la Loi n'est plus valable parce que "Loi édictée par Moïse" ou du moins placée sous son autorité, mais elle est valable dans la mesure où elle est vraiment conforme à la vérité première de Dieu, révélée notamment dans le noyau de la Loi qu'est le Décalogue... La Loi n'occupe plus désormais une place intouchable; elle n'est plus un absolu en elle-même: Jésus ose la soumettre à vérification en la confrontant à la volonté de Dieu. Jésus replace donc la Loi dans ce contexte qu'elle n'aurait jamais du quitter: celle de la relation avec Dieu, cette relation étant première, la Loi n'étant qu'à son service. Avec le Christ, l'homme n'est donc plus face à une Loi, il est face à Quelqu'un, son Dieu...

Le lien avec le Christ est clair : Seul Celui qui vit en parfaite communion avec Dieu (Jn 8,29) peut témoigner de la volonté de Dieu contre la Torah conservée dans l'Ecriture ou la tradition.

b) L'amour, cœur de la Loi et principe de sa réinterprétation...

Parfois, deux prescriptions de la Loi peuvent entrer en conflit ; ce conflit exige alors une discussion et une décision qui dira quel précepte est le plus important. Le Christ va mettre en lumière la possibilité d'un tel cas de figure, ce qui entraîne deux conséquences importantes :

* Affirmer, dans une circonstance donnée, qu'un commandement doit prendre le pas sur l'autre, c'est ruiner l'autorité formelle de la Loi: un commandement n'est alors plus valable par le seul fait qu'il figure dans la Loi. L'absolu de la Loi disparaît et laisse place au "relatif".

* Décider lequel des commandements sera valable, c'est introduire un principe de hiérarchisation, et pour le Christ, ce principe, c'est l'amour.

Ainsi par exemple:

Mc 2,23-28 (BJ)	Mt 12,1-8 (BJ; texte en italique propre à Mt)
Et il advint qu'un jour de sabbat il passait à travers les moissons et ses disciples se mirent à se frayer un chemin en arrachant les épis. (24) Et les Pharisiens lui disaient: "Vois! Pourquoi font-ils le jour du sabbat ce qui n'est pas permis?" (25) Il leur dit: "N'avez-vous jamais lu ce que fit David, lorsqu'il fut dans le besoin et qu'il eut faim, lui et ses compagnons, (26) comment il entra dans la demeure de Dieu, au temps du grand prêtre Abiathar, et mangea les pains d'oblation qu'il n'est permis de manger qu'aux prêtres, et en donna aussi à	En ce temps-là Jésus vint à passer, un jour de sabbat, à travers les moissons. Ses disciples eurent faim et se mirent à arracher des épis et à les manger. (2) Ce que voyant, les Pharisiens lui dirent: "Voilà tes disciples qui font ce qu'il n'est pas permis de faire pendant le sabbat!" (3) Mais il leur dit: "N'avez-vous pas lu ce que fit David lorsqu'il eut faim, lui et ses compagnons? (4) Comment il entra dans la demeure de Dieu et comment ils mangèrent les pains d'oblation, qu'il ne lui était pas permis de manger, ni à ses compagnons, mais aux prêtres seuls?
ses compagnons?" (27) Et il leur disait: "Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat; (28) en sorte que le Fils de l'homme est maître même du sabbat."	(5) Ou n'avez-vous pas lu dans la Loi que, le jour du sabbat, les prêtres dans le Temple violent le sabbat sans être en faute? (6) Or, je vous le dis, il y a ici plus grand que le Temple. (7) Et si vous aviez compris ce que signifie : C'est la miséricorde que je veux, et non le sacrifice, vous n'auriez pas condamné des gens qui sont sans faute. (8) Car le Fils de l'homme est maître du sabbat."

Matthieu reprend le texte de Marc et l'élargit par deux citations de l'AT:

1) Mt 12,5 est tirée de Nb 28,9-10 :

Nb 28,9-10: « Le jour du sabbat, vous offrirez deux agneaux d'un an, sans défaut, et deux dixièmes de fleur de farine, en oblation pétrie dans l'huile, ainsi que la libation conjointe. (10) L'holocauste du sabbat s'ajoutera chaque sabbat à l'holocauste perpétuel et de même la libation conjointe ».

Ainsi, du fait des obligations dues à leur charge, les prêtres sont autorisés par la Loi elle-même à violer le commandement du Sabbat. La Loi elle-même établit donc une hiérarchie entre le culte et l'observance du sabbat: offrir les sacrifices est donc plus important, pour un prêtre, que le repos du sabbat.

2) Mt 12,7 cite Osée 6,6

Os 6,6 : « C'est la miséricorde que je veux et non le sacrifice »...

Cette citation permet de franchir la deuxième étape : si la hiérarchisation des commandements est inévitable, le principe qui doit en être la source est "l'amour" affirme le Christ chez Matthieu; les disciples avaient faim, précise-t-il par rapport à St Marc, une faim qui est à l'origine de leur geste dans ce champ qu'ils traversaient. Leur détresse justifie donc leur acte, car le vrai amour de Dieu inséparable du vrai amour du prochain préfèrera toujours le bien de l'homme au respect formel et cruel d'une exigence.

En accord avec toute la tradition chrétienne primitive, Matthieu discerne donc dans le commandement de l'amour le centre du message éthique de Jésus, mais parmi les évangiles synoptiques, il est le seul à avoir voulu montrer que cette exigence d'amour est en accord et au centre de la Loi de l'AT.

Regardons 4 exemples qui montre combien l'amour est le centre de la Loi.

1) Le grand commandement...

Mc 12,28-31 (BJ)	Mt 22,34-40 (BJ ; texte en gras propre à Mt)
	er, Apprenant qu'il avait fermé la bouche qu'il avait fermé la bouche aux Sadducéens, les Pharisiens se réunirent en groupe, (35) et l'un d'eux lui demanda
"Quel est le premier de tous commandements?"	pour l'embarrasser: les (36) "Maître, quel est le plus grand commandement de la Loi ?"

(29) Jésus répondit: "Le premier c'est: Ecoute,	(37) Jésus lui dit: "Tu aimeras le Seigneur ton
	Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de
	tout ton esprit: (38) voilà le plus grand et le
Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de	
tout ton esprit et de toute ta force.	
(31) Voici le second: Tu aimeras ton prochain	(39) Le second lui est semblable : Tu aimeras
comme toi-même.	ton prochain comme toi-même.
Il n'y a pas de commandement plus grand que	(40) A ces deux commandements se
ceux-là."	rattache toute la Loi, ainsi que les
	Prophètes."

Ainsi, si le scribe en St Marc demande "Quel est le premier de tous les commandements" (12,28), le légiste de Matthieu s'exprime ainsi : "Maître, quel est le grand commandement dans la Loi?". De plus, si Jésus conclut son instruction chez Marc en affirmant: "Il n'y a pas de commandement plus grands que ceux-là", en Matthieu il affirme: "De ces deux commandements dépendent toute la Loi et les prophètes."

2) <u>Même observation avec la "règle d'or"</u> que l'on trouve également chez Luc, mais Matthieu a rajouté : "*C'est la Loi et les prophètes*".

Mt 7,12 (BJ; texte en italique propre à Mt)	Lc 6,31 (BJ)
"Ainsi, tout ce que vous voulez	Ce que vous voulez
que les hommes fassent pour vous,	que les hommes fassent pour vous,
faites-le vous-mêmes pour eux:	faites-le pour eux pareillement.
voilà la Loi et les Prophètes.	

Par cette précision qui lui est propre, Matthieu montre bien que l'amour du prochain est pour lui le cœur et le résumé de toute la Loi.

3) En Mt 23,23, dans sa célèbre malédiction contre les scribes er les pharisiens, le Christ, par une formule propre à Matthieu, désigne "la justice, la miséricorde et la fidélité" comme les "points 'les plus lourds' dela Loi :

Mt 23,23 : « Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites, qui acquittez la dîme de la menthe, du fenouil et du cumin, après avoir négligé les points les plus graves de la Loi, la justice, la miséricorde et la bonne foi (litt.: la foi ; TOB : fidélité); c'est ceci qu'il fallait pratiquer, sans négliger cela. »

4) En Mt 19,16s, un jeune homme riche s'approche de Jésus et lui demande ce qu'il doit faire de bon pour avoir la vie éternelle. Jésus lui répond en citant le Décalogue...:

Ex 20,18-19 : « Tu ne tueras pas, tu ne commettras pas d'adultère, tu ne voleras pas, tu ne porteras pas de faux témoignage, (19) honore ton père et ta mère »...

... et il est le seul parmi les évangélistes synoptiques à rajouter :

... et tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

En conclusion, la Loi reste donc valable dans son intégralité, mais elle l'est à condition d'être conforme à la volonté première du Père, c'est à dire à condition d'être envisagée en fonction de son intention centrale qui est l'amour. Ainsi, il est légitime et même requis de transgresser la Loi (tradition) au nom de la Loi, car l'amour prime sur la lettre, la véritable fidélité sur une obéissance formelle et légaliste...

Nous trouvons explicitement un tel cas de figure en Mt 15,1-9:

Mt 15,1-9: « Alors des Pharisiens et des scribes de Jérusalem s'approchent de Jésus et lui disent: (2) "Pourquoi tes disciples transgressent-ils la tradition des anciens? En effet, ils ne se lavent pas les mains au moment de prendre leur repas" -- (3) "Et vous, répliqua-t-il, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu au nom de votre tradition? (4) En effet, Dieu a dit: Honore ton père et ta mère, (5° commandement du Décalogue) et Que celui qui maudit son père ou sa mère soit puni de mort. (5) Mais vous, vous dites: Quiconque dira à son père ou à sa mère: "Les biens dont j'aurais pu t'assister, je les consacre", (6) celui-là sera quitte de ses devoirs envers son père ou sa mère. Et vous avez annulé la parole de Dieu au nom de votre tradition. (7) Hypocrites! Isaïe a bien prophétisé de vous, quand il a dit: (8) Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est loin de moi. (9) Vain est le culte qu'ils me rendent: les doctrines qu'ils enseignent ne sont que préceptes humains. »

c) L'intériorisation de la Loi

Jésus a donc intériorisé la Loi. "Au cœur de toute action, il place l'intention religieuse; au cœur de toute intention religieuse, l'amour; au cœur de tout acte d'amour, l'absolu"³⁰. La prophétie de Jérémie sur la Nouvelle Alliance parlait du cœur de l'homme, nous y sommes...

Jésus n'a donc pas inventé de nouveaux commandements, il a révélé l'esprit de la Loi, et ce faisant, il a aussi révélé l'esprit avec lequel il fallait vivre cette Loi. C'est donc l'intention religieuse qui fait valoir l'acte extérieur; ainsi, le Père qui voit dans le secret est la seule certitude qui peut justifier l'aumône, la prière et le jeûne :

86

³⁰ LÉON-DUFOUR X., Les évangiles et l'histoire de Jésus (Ligugé 1964) p. 416.

Mt 6,3-4 : « Pour toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite, afin que ton aumône soit secrète; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra. »

Mt 6,5-6: « Et quand vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites: ils aiment, pour faire leurs prières, à se camper dans les synagogues et les carrefours, afin qu'on les voie. En vérité je vous le dis, ils tiennent déjà leur récompense. (6) Pour toi, quand tu pries, retire-toi dans ta chambre, ferme sur toi la porte, et prie ton Père qui est là, dans le secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra ».

Mt 6,16-18: « Quand vous jeûnez, ne vous donnez pas un air sombre comme font les hypocrites: ils prennent une mine défaite, pour que les hommes voient bien qu'ils jeûnent. En vérité je vous le dis, ils tiennent déjà leur récompense. (17) Pour toi, quand tu jeûnes, parfume ta tête et lave ton visage, (18) pour que ton jeûne soit connu, non des hommes, mais de ton Père qui est là, dans le secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra ».

Pour Jésus, la mesure de tout réside dans la profondeur de l'engagement intérieur et religieux, la relation d'amour avec le Père dans le secret et sous son regard.

Ainsi, la défense formelle du meurtre ou de l'adultère ne suffit plus (Mt 5,21-24.27-28), ni la notion de pureté simplement liée à des ablutions rituelles d'eau (Mt 15,10-20)³¹: il faut aller jusqu'au cœur de l'homme, jusqu'au tréfonds de sa conscience...

C'est ce principe qui sera aussi à la base de l'interdiction de juger son prochain: tout se joue en effet au niveau du cœur, et Dieu seul sonde les cœurs. L'homme, qui ne peut que s'arrêter aux simples aspects extérieurs, n'aura donc jamais tous les éléments qui lui permettront de juger selon la vérité... Qu'il prenne donc conscience de cela et qu'il s'interdise de juger son prochain (Mt 7,1-5).

d) La radicalisation de l'engagement envers Dieu

Parvenu ainsi à la racine de l'agir humain en présence de Dieu, Jésus accomplit la Loi en la radicalisant. Nous l'avons dit: cette radicalisation n'est pas quantitative, il ne s'agit pas de rajouter de nouveaux préceptes aux 613 déjà existants, elle est qualitative et réside dans une intensification de l'obéissance.

aux lieux d'aisance, (18) tandis que ce qui sort de la bouche procède du coeur, et c'est cela qui souille l'homme? (19) Du coeur en effet procèdent mauvais desseins, meurtres, adultères, débauches, vols, faux témoignages, diffamations. (20) Voilà les choses qui souillent l'homme; mais manger sans s'être lavé les mains, cela ne souille pas l'homme. »

³¹ Mt 15,10-11: « Et ayant appelé la foule près de lui, il leur dit: "Ecoutez et comprenez! (11) Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme; mais ce qui sort de sa bouche, voilà ce qui souille l'homme. » Mt 15,17-20 : « Ne comprenez-vous pas que tout ce qui pénètre dans la bouche passe dans le ventre, puis s'évacue aux lieux d'aisance, (18) tandis que ce qui sort de la bouche procède du coeur, et c'est cela qui souille l'homme? (19)

Jésus ne commande pas un peu, il exige tout et ordonne de façon catégorique "Aime!", sans demi-mesure...

Ainsi:

* L'interdiction de la colère (5,21-26), du regard impur (5,27-30) et du serment (5,33-37) représentent *une aggravation de l'exigence de la Loi* qui se contentait de sanctionner le meurtre (6°c), l'adultère (7°c) et le parjure (9°c).

* L'interdiction de la vengeance (5,38-42) et de la haine de l'ennemi (5,43-48) suppriment quant à elles des ordonnances inscrites dans la Loi: la loi du Talion ("Oeil pour oeil, dent pour dent) et l'amour excluant l'ennemi. Par son attitude, en violant ouvertement certains préceptes "mosaïques", Jésus a aussi montré par ses actes l'exigence absolue de l'amour: il n'a cure en effet des impuretés contractées au contact des lépreux, de l'hémoroïsse, des cadavres, des publicains et des pêcheurs notoires... Bien au contraire, ne regardant que la souffrance, la détresse de ces personnes, Jésus va au devant de leur besoin, écoute avec bienveillance leurs requêtes et va jusqu'à préférer leur compagnie, se choisissant même des disciples parmi eux dont... Matthieu, le publicain, appelé "en flagrant délit", alors qu'il percevait les taxes pour l'occupant romain et, certainement pour sa propre poche, selon l'habitude notoire de ces gens-là:

Mt 9,9 : « Etant sorti, Jésus vit, en passant, un homme assis au bureau de la douane, appelé Matthieu, et il lui dit: "Suis-moi!" Et, se levant, il le suivit. »

Ainsi, exiger de l'homme une obéissance radicale, c'est aussi lui demander de s'abandonner totalement à la revendication de Dieu, c'est lui demander une disponibilité totale à son égard. Mais comme le démontrent les six antithèses de Mt 5,20-48, qui toutes s'inscrivent dans la deuxième partie du Décalogue concernant les relations avec le prochain, cette ouverture et cette disponibilité s'exercent en faveur du prochain: la Loi dit la volonté originelle du Père quand elle appelle l'homme à se consacrer totalement à Dieu afin qu'il soit totalement consacré à son prochain.

e) La personnalisation de la Loi en Jésus Christ

Jésus n'a pas seulement intériorisé la Loi, il l'a "personnalisée". Il ne s'est pas contenté en effet de la promulguer, mais il l'a accomplie lui-même en sa propre personne, devenant ainsi un *modèle d'amour de Dieu et du prochain pour tout disciple s'engageant sur ses traces*.

Ainsi, dès son baptême par Jean-Baptiste, cette parole qu'il lui dit, « *C'est ainsi en effet qu'il nous convient d'accomplir toute justice* » (Mt 3,15), a valeur de programme pour toute sa vie.

Juste après, il va être tenté au désert, mais dans cette épreuve, il se montrera comme celui qui obéit totalement à L'Ecriture, c'est à dire à la volonté de Dieu, et ce faisant, il défait le Tentateur.

Le Sermon sur la Montagne annonce-t-il l'exigence illimitée de l'amour du prochain? Jésus met aussitôt en pratique cette exigence en guérissant les malades, en appelant les exclus de la société... "en prenant nos infirmités et en se chargeant de nos maladies" (8,17), "lui qui est l'ami des collecteurs d'impôts et des pêcheurs" (11,19).

Dès lors, quand Jean-Baptiste lui fait cette demande par l'intermédiaire de ses disciples, "*Es-tu Celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre?*", Jésus répond par l'évocation de gestes concrets en citant une phrase de l'Ancien Testament, montrant ainsi qu'il accomplit bien dans les faits, en actes, les Ecritures (Mt 11,4-6; cf Is 26,19; 29,18s; 35,5s; 61,1):

Mt 11,4-6 : « Jésus leur répondit : « Allez rapporter à Jean ce que vous entendez et voyez: (5) les aveugles voient et les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés et les sourds entendent, les morts ressuscitent et la Bonne Nouvelle est annoncée aux pauvres; (6) et heureux celui qui ne trébuchera pas à cause de moi! » »

Jésus ne fait donc pas que proclamer la justice nouvelle, il la vit et devient ainsi le modèle de son enseignement.

Cependant, il faut se garder d'entendre cette parole au seul sens de pure "imitation" : il s'agit avant tout d'aller à lui, d'avoir une relation personnelle avec lui :

Mt 11,28-30: "Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai. (29) Chargez-vous de mon joug et mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez soulagement pour vos âmes. (30) Oui, mon joug est aisé et mon fardeau léger."

Ainsi, pour celui qui va à Jésus, pour celui qui croit en Lui et non en ses propres forces, l'impraticable, « *être parfait comme le Père céleste est parfait* » (5,48) deviendra possible :

"Je vous le dis en vérité, si vous avez de la foi gros comme un grain de sénevé, vous direz à cette montagne : Déplace-toi d'ici à là, et elle se déplacera, et rien ne vous sera impossible (17,20)." Car "pour Dieu tout est possible" (19,26).

Il n'y a donc pas d'obéissance possible sans "suite du Christ" :

« Si tu veux être parfait,... viens et suis-moi (19,21) ».

Le Christ ouvre donc le chemin, et le disciple, uni à Lui par sa foi, marche sur ses traces : « l'espace de son obéissance est tracé devant lui, la possibilité de son obéissance lui est donnée gracieusement »³².

Alors, « je vous ferai marcher selon mes lois, garder et pratiquer mes coutumes » (Ez 36,27)...

f) La souveraineté absolue de Jésus, seul médiateur entre Dieu et les hommes

L'exposé sur la justice nouvelle supérieure à l'ancienne (Mt 5,20-48) était scandée de citations de l'AT, "*Vous avez entendu qu'il a été dit...*" (5,27) suivies par des solennels "*Eh bien moi, je vous dis...*" (5,22.28.32.34.39.44).

Le Christ fait donc dériver de sa Personne, d'une manière consciente et explicite, le commandement qu'il promulgue, et ce faisant il affirme sa Souveraineté sur la Loi et sa totale liberté à son égard.

En effet:

1) Il place sa propre Parole au dessus de la Loi. Obéir à sa Parole est dorénavant plus important que l'obéissance à la Loi.

Ainsi en Mt 8,21-22, l'appel du Christ demande une obéissance immédiate apparemment contraire au 5° commandement du Décalogue, « *Honore ton père et ta mère* » (Ex 20,5) :

Mt 8,21-22 : « Un autre des disciples lui dit: "Seigneur, permets-moi de m'en aller d'abord enterrer mon père." (22) Mais Jésus lui dit: "Suis-moi, et laisse les morts enterrer leurs morts." »

L'intention de Matthieu est ici de souligner cette Souveraineté du Christ, "Maître du Sabbat" (Mt 12,8; 4° commandement, Ex 20,8-11) et de toute la Loi. Mais en 15,1-9, il combat violemment la tradition des Pharisiens et des scribes qui annule la Parole de Dieu en transgressant notamment ce 5° commandement...

2) Il se permet de porter atteinte à ce dépôt sacré en réordonnant les commandements selon leur importance relative autour de son centre de gravité, l'amour.

_

³² ZUMSTEIN J., *Matthieu le Théologien* (Cahiers Evangile 58, Paris 1987).

3) Il aggrave la portée de tel commandement ou abolit tel autre...

Ainsi, non seulement le Christ congédie toute la Tradition qui seule habilitait alors à énoncer la volonté de Dieu, non seulement il refuse d'employer la formule prophétique "Ainsi parle le Seigneur", formule qui l'aurait placé au simple rang de prophète, mais en plus il parle en son nom propre, et ce faisant se place au niveau même de Dieu: il parle comme Dieu, il occupe la place de Dieu, il se fait l'égal de Dieu:

Jn 5,16-18: « Les Juifs persécutaient Jésus: parce qu'il faisait ces choses-là le jour du sabbat. (17) Mais il leur répondit: "Mon Père est à l'œuvre jusqu'à présent et j'œuvre moi aussi." (18) Aussi les Juifs n'en cherchaient que davantage à le tuer, puisque, non content de violer le sabbat, il appelait encore Dieu son propre Père, se faisant égal à Dieu. »

Ce n'est plus donc maintenant la Parole de la Loi qui est seule médiatrice entre Dieu et les hommes, c'est le Christ en personne. Paradoxalement, en substituant à l'autorité de la Loi la sienne propre, le Christ confirme cette même Loi dans la mesure où elle est fidèle à la volonté première de Dieu, et il l'accomplit en la purifiant à la lumière de l'amour de Dieu et du prochain. En rappelant la primauté de l'amour, il inscrit la Loi au coeur de l'homme, et donc au coeur d'une vie vécue en relation avec Dieu, en présence du Père qui voit dans le secret. Cette relation devient dès lors la référence permanente et la source vive qui permettra de se mettre en route humblement, mais en vérité et en actes, vers le sommet de l'amour manifesté dans la vie, la parole et les oeuvres du Verbe fait chair.

Ainsi, de même que le sort éternel des hommes était déterminé jusque-là par leur attitude à l'égard de la Loi, de même il le sera désormais par leur attitude à l'égard de Jésus :

Mt 10,32-33 : « Quiconque se déclarera pour moi devant les hommes, moi aussi je me déclarerai pour lui devant mon Père qui est dans les cieux; (33) mais celui qui m'aura renié devant les hommes, à mon tour je le renierai devant mon Père qui est dans les cieux ».

D. Jacques Fournier